L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

# Terres de Bourgogne

N° 1082 - VENDREDI 08 OCTOBRE 2010 — 2 €

ISSN 1776-0224




## Sommaire



Nicolas Sarkozy en visite dans l'Yonne

**Un président aux champs !** *(P07)*

P 05 **Actualités** Côte d'Or
Conseil général: «*Que les agriculteurs soient rassurés*»

P 06 **Actualités** Nièvre
Session de Chambre d'agriculture: Budget modificatif sur fond de conjoncture morose

P 08 **Actualités** Yonne
FDSEA de l'Yonne: Un Conseil de rentrée chargé

P 09 **Actualités** Bourgogne
Agriculture et Écologie le 13 octobre à Dijon: D'abord se comprendre !

P 12 Filières **Cultures**
Cultures de maïs en Côte-d'Or: La menace chrysomèle n'est pas nulle

P 14 Filières **Élevage**
Canton de Vitteaux (21): Un bâtiment volaille nouvelle génération

P 15 Filières **Viticulture**
Vendanges dans le Chablisien: Les mécaniciens du raisin

Tuberculose bovine en Côte d'Or



# L'abattage sélectif, ça marche !

Décembre 2008 : une génisse de 3 ans est déclarée positive à la tuberculose à Éringes, dans le canton de Montbard. A l'époque, les éleveurs font tout pour que l'abattages électif soit appliqué. Avec beaucoup de mal, celui-ci est accepté dans un cadre expérimental. Il y a quelques jours, l'abattage sélectif a fait ses preuves car à l'issue du neuvième contrôle, l'élevage est enfin requalifié. *(P04)*

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

▷ **SÉRIE N** de 88 à 152 ch.
VERSU 5 rapports powershift DIRECT variation continue

▷ **SÉRIE T** de 133 à 211 ch.

Jusqu'au 31 octobre 2010 la suspension de cabine pour 1€ seulement*

DEMANDEZ une DEMO
VALTRA

*Voir conditions en concession

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
Assure le risque GRÊLE depuis toujours !
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com
* Selon conditions générales et particulières.

L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

# Terres de Bourgogne

N° 1082 - VENDREDI 08 OCTOBRE 2010 — 2 €

ISSN 1776-0224




## Sommaire



Nicolas Sarkozy en visite dans l'Yonne

**Un président aux champs !** *(P07)*

P 05 **Actualités** Côte d'Or
Conseil général: «*Que les agriculteurs soient rassurés*»

P 06 **Actualités** Nièvre
Session de Chambre d'agriculture: Budget modificatif sur fond de conjoncture morose

P 08 **Actualités** Yonne
FDSEA de l'Yonne: Un Conseil de rentrée chargé

P 09 **Actualités** Bourgogne
Agriculture et Écologie le 13 octobre à Dijon: D'abord se comprendre !

P 12 Filières **Cultures**
Cultures de maïs en Côte-d'Or: La menace chrysomèle n'est pas nulle

P 14 Filières **Élevage**
Canton de Vitteaux (21): Un bâtiment volaille nouvelle génération

P 15 Filières **Viticulture**
Vendanges dans le Chablisien: Les mécaniciens du raisin

Tuberculose bovine en Côte d'Or



# L'abattage sélectif, ça marche !

Décembre 2008 : une génisse de 3 ans est déclarée positive à la tuberculose à Éringes, dans le canton de Montbard. A l'époque, les éleveurs font tout pour que l'abattages électif soit appliqué. Avec beaucoup de mal, celui-ci est accepté dans un cadre expérimental. Il y a quelques jours, l'abattage sélectif a fait ses preuves car à l'issue du neuvième contrôle, l'élevage est enfin requalifié. *(P04)*

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

▷ **SÉRIE N** de 88 à 152 ch.
VERSU 5 rapports powershift DIRECT variation continue

▷ **SÉRIE T** de 133 à 211 ch.

Jusqu'au 31 octobre 2010 la suspension de cabine pour 1€ seulement*

DEMANDEZ une DEMO
VALTRA

*Voir conditions en concession

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
Assure le risque GRÊLE depuis toujours !
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com
* Selon conditions générales et particulières.

# l'Agenda

## Côte d'Or

### Le lycée de Quétigny recherche des agriculteurs innovants

Depuis plus de 10 ans, le lycée agricole de Quétigny travaille en partenariat avec les agriculteurs de la région. Le principe est simple : un agriculteur propose un thème d'études personnalisé tenant compte de ses attentes professionnelles. Les étudiants de BTSA Agronomie et productions végétales réunis en groupes, travaillent sur ce projet et proposent une réponse innovante. Les thèmes sont choisis en octobre et les étudiants présentent leurs travaux devant les agriculteurs invités au lycée agricole en février. L'année dernière, les thèmes étudiés ont été variés : un projet photovoltaique, l'optimisation d'un parc de matériel après un regroupement d'exploitations ou encore le projet d'un semis direct sous couvert... Certains thèmes sont abordés chaque année, comme les biocarburants à la ferme, le stockage, les mises aux normes...Dans tous les cas, les étudiants et les agriculteurs sont satisfaits de ce partenariat. Des agriculteurs coutumiers de cet exercice n'hésitent pas à proposer des thèmes chaque année. Cette démarche est enrichissante car agriculteurs et étudiants de BTSA échangent leurs approches pour trouver ensemble la solution la plus adéquate.
Pour toutes ces raisons, le lycée fait appel à tous les agriculteurs qui ont un projet innovant. Laisser un message à bernard.bourgeon@educagri.fr ou par fax au 03 80 71 80 10 ( à l'attention de Bernard Bourgeon).

### Salon européen du lama et de l'alpaga les 16 et 17 octobre à Pouilly

L'association française des lamas et alpagas (A.F.L.A.) organisera un concours d'élevage dans le hall Auxois Sud Expo de Pouilly les **16 et 17 octobre**. Des éleveurs de toute la France et d'Europe (Allemands, Belges, Suisse, Italiens, Autrichiens,...) participeront. Les plus beaux animaux d'Europe seront ainsi exposés. L'association des pigeons voyageurs de Côte d'Or sera également présente à Pouilly.

### Formation sur les défenses naturelles des animaux à Liernais

Une formation sur 2 jours intitulée «gérer l'alimentation pour renforcer les défenses naturelles des animaux» se déroulera prochainement à Liernais. La première journée aura lieu le l**undi 4 octobre** avec le docteur vétérinaire vétérinaire Joseph Dabeux du GIE Zone Verte et la seconde le **mercredi 10 novembre** avec le docteur vétérinaire Jean-Louis Cloye de la Fevec. Places limitées et inscriptions obligatoires.
Renseignements auprès d'Elise Pillant (Chambre d'agriculture) au 03 80 90 89 09.

### Réunions d'information de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise des réunions d'information sur la conjoncture économique, la compétitivité des exploitations, le projet agricole départemental, la directive nitrates et les zones défavorisées simples. Les réunions auront toutes lieu à 20 heures :le **11 octobre** à Pouilly-en-Auxois (salle des fêtes) et le 22 septembre à Til-Châtel (salle des fêtes).

## Nièvre

### Chevaux et poneys

L'Association Equi-Marault prépare sa deuxième vente amiable de chevaux et poneys, qui se tiendra le **dimanche 17 octobre** à la ferme du Marault de Magny-Cours. La journée est ouverte aux propriétaires d'AA, AQPS, PSA, trotteurs, SF, Connemara, Haflinger, Percherons et PFS...
Renseignements et inscriptions à Association Equi-Marault, Faye, 58160 Sauvigny les Bois.
Contacts: Jean-François Naudin (06 14 28 53 15), Jacques Flexer (03 86 37 11 26), Michel Bourgneuf (03 86 50 52 33), Gérard Ville (06 31 10 15 22) ou Pascal Blanchard (06 78 75 95 74).

### Morvan

L'Académie du Morvan organise une rencontre d'information et de discussion **samedi 9 octobre** après-midi à la Maison du Parc de Saint-Brisson. *«Le Morvan dans la réforme territoriale»* en sera le fil conducteur.

### Foire aux veaux reproducteurs

Les présidents des JA du canton de Corbigny, de la Sicagemac et du Comité des foires annoncent que la prochaine Foire aux veaux reproducteurs charolais de Corbigny aura lieu cette année le **jeudi 21 octobre** sous le marché couvert, route de Saint Saulge, à Corbigny. Programme: 6 heures, arrivée des animaux (possibilité de pesée), 9h, début du concours, 11h30, lecture du palmarès, 14h30, visite officielle.

## Yonne

### Fêtes des vendanges à Joigny

L'association « Tourisme et terroirs de Joigny », organise sa 21ème fête des vendanges, dimanche 10 octobre, sous le marché couvert à Joigny. Au programme de la journée :
Après l'inauguration à 11h, animations diverses de 12h à 18h, musique de jazz, groupe celtique, cors de chasse, intronisation par la confrérie des Trois Ceps. Nombreux stands des vignobles de l'Yonne et produits du terroir.

### Marché rue de la Chine à Paris

Les producteurs de vente directe de la FDSEA de l'Yonne vont s'installer rue de la Chine à Paris (20e arrdt) le **dimanche 17 octobre** prochain. Comme chaque année depuis plus de quinze ans, ils proposeront un marché haut en couleurs avec un large éventail de leurs produits : Chablis, vins de Bourgogne, escargots, foies gras, volailles fermières, fromages, cidres, miels, fruits, légumes… et de nombreuses animations (tombola, dégustations, démonstrations, jeux pour les enfants, petits animaux de la basse cour); de quoi satisfaire un public parisien très fidèle à cette sympathique manifestation.

### Marché des livres anciens à Sens

34e édition du marché du livre ancien, disques, CD, DVD, cartes postales et vieux papiers, organisée par Radio Stolliahc, **dimanche 17 octobre**, de 9h à 18h, sous le marché couvert, à Sens. Plus de 75 exposants seront présents. Entrée 1 €, gratuit en dessous de 15 ans. Rens : tél 03 86 95 27 27

### Formation «Créer une société, accueillir un associé»

Une formation de 2 jours « Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers », est organisée par la FDSEA de l'Yonne en ses locaux de la rue de la Maladière à Auxerre, les mercredis **27 octobre et 3 novembre**, de 9h30 à 17h30.
A noter qu'il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des Gaec. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.
Rens. et inscriptions : tél 03 86 49 48 20 - Email : martine.nigon@fdsea89.fr

## En bref

**rSa : pour bénéficier d'un complément ou d'une garantie de revenus en cas de difficulté**
**La MSA peut soutenir les exploitants et les chefs d'entreprises agricoles en leur proposant des solutions adaptées à leur situation personnelle et notamment par l'étude des droits et le versement du rSa.**
**Lorsque les ressources diminuent, que les difficultés arrivent, le rSa peut permettre de compléter des revenus ou de garantir un minimum de ressources en l'absence de revenus.**
**L'examen du droit au rSa est systématiquement déterminé en fonction de la situation professionnelle et familiale sur la base de règles définies pour partie par le Président du Conseil Général de chaque département.**
**Pour permettre aux non-salariés agricoles de savoir rapidement s'ils remplissent ou non les conditions d'accès au RSA avant de constituer leur dossier, et les accompagner dans leurs démarches, la MSA vient de réaliser un guide *«mode d'emploi»*. Vous pouvez accéder à son contenu sur le www.msa-bourgogne.fr**
**Pour vous aider dans vos formalités et répondre à vos questions**
**- Prenez rendez-vous dans le point d'accueil MSA proche de votre domicile**
**Site de la Côte d'Or :**
**Dijon – Châtillon sur Seine – Levernois – Semur-en-Auxois**
**Prenez rendez-vous en appelant le standard : 03 80 63 22 00**
**Site de la Nièvre :**
**Nevers - Cosne-Sur-Loire – Corbigny - Luzy**
**Prenez rendez-vous en appelant le standard: 03 86 93 50 00**
**Site de la Saône et Loire :**
**Mâcon : 03 85 39 51 51**
**Autun : 03 85 86 20 20 - 03 85 39 51 51**
**Charolles : 03 85 88 06 20 - 03 85 39 51 51**
**Crissey : 03 85 42 92 93 - 03 85 39 51 51**
**Louhans : 03 85 75 09 16 - 03 85 39 51 51**
**Site de l'Yonne :**
**Auxerre - Avallon – Sens - Tonnerre – Toucy -:**
**Prenez rendez-vous en appelant le standard : 03 86 47 37 00**

## Installation

### PRI info

#### Côte d'Or

Ayez le réflexe : Point info Transmission Association
Vous n'avez pas de successeur et vous vous posez des questions sur la transmission de votre exploitation :« Est-ce qu'un jeune pourrait s'installer sur mon exploitation ? Que diraient mes propriétaires ? Est-ce que je vends ou je loue mes bâtiments ? Quel part pourrait prendre le nouvel associé ?…» Des conseillers Point Info Transmission Association peuvent vous aider à trouver des réponses à ces questions et vous accompagner dans votre réflexion en toute confidentialité.
Pour joindre le Point Info Transmission Association, contactez Alexis Parent au 03.80.68.67.80

#### Nièvre

Une journée de formation sur la transmission d'exploitation se déroulera le 5 novembre prochain. L'objectif est de construire son projet de transmission en phase avec ses aspirations, ses envies et de déterminer les démarches à effectuer. Cette journée s'adresse aux exploitant(e)s qui ont un projet de cessation dans les 2 à 5 ans et souhaitent le faire le plus sereinement possible.
Contact : Christelle Martin 03 86 93 40 35 ou Carole Simon 03 86 93 40 15

#### Yonne

La retraite ça se prépare
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ?
Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22

La vérité sur la consommation de viande en France

# Le discours pessimiste des distributeurs et des grossistes ne se justifie plus !

FranceAgriMer vient de diffuser une étude portant sur l'analyse de la consommation de viandes en France lors des 40 dernières années et des réflexions satredire le discours pessimiste de la grande distribution et des grossistes rencontrés ces derniers jours lors des nombreuses manifestations organisées par les sections animales des FDSEA de la Nièvre, de l'Yonne, de la Côte d'Or et de la Saône et Loire.



L'étude menée par FranceAgriMer rappelle que 66% des achats de produits carnés sont réalisés en grandes surfaces.

L'étude précise qu'au cours des quarante dernières années, la consommation française de produits carnés a été caractérisée par deux phases : de 1970 à 1998, une phase de hausse régulière de la consommation de viandes au profit du porc et de la volaille et après 1998, une phase de stabilisation de la consommation française, pour toutes les viandes, sauf le cheval.
Concernant la viande bovine, l'accroissement démographique a compensé la baisse de consommation individuelle par habitant. En conséquence, la consommation française totale de viande bovine est sensiblement la même depuis 1970.
L'étude FranceAgriMer note également que la part relative du bœuf a baissé dans la consommation totale de viande, ce qui correspond de fait à la stabilité de la consommation de viande bovine dans un contexte de croissance de la consommation totale de viande, avec la progression du porc et de la volaille.

Au plan européen, la synthèse précise que la France se distingue par sa consommation de viande bovine : 25,4kg équivalent carcasse (ec) en 2009 contre une moyenne communautaire de 15 kg ec. Cette consommation la place au premier rang, nettement devant la Suède et l'Italie (respectivement 23,3 et 23,1 kg ec).

## Perspectives

FranceAgriMer rappelle que la crise économique a des effets sur la consommation des ménages, notamment concernant l'alimentation et les viandes, alors que leurs prix au détail ne cessent d'augmenter. Dans ce contexte de hausse des prix des viandes et de baisse du pouvoir d'achat, les ménages modifient, d'après une étude de la consommation par panel, leur comportement : diminution des volumes achetés, changement qualitatif des produits achetés, hausse du *«fait-maison»*. Ce panel montre que les ménages ont acheté ces dernières années moins de viande bovine au profit d'autres viandes moins chères et que la consommation reculerait. Cependant, ces observations sur base du panel ménages, n'est pas confirmée par le suivi de la consommation totale de viande bovine *«par bilan»*, qui montre que la consommation est relativement stable.
La synthèse de FranceAgriMer met également en avant les discours ambiants sur la nutrition et l'environnement qui pourraient aller dans le sens de la réduction de consommation individuelle de produits carnés. Néanmoins, l'étude précise que si le pouvoir d'achat augmentait à nouveau, *«des arbitrages en faveur des viandes rouges, en particulier le bœuf, très apprécié, pourraient se produire à nouveau»*, même si la croissance globale de viande ne se fera qu'en lien avec la croissance démographique.

## Hausse des matières premières et impacts sur le prix de la viande et la consommation

FranceAgriMer montre que les hausses répétées des cours des céréales (2007, 2010) ont un impact direct fort sur les coûts de production en élevage et précise que les éleveurs et les abatteurs s'interrogent sur la capacité des filières à répercuter ces coûts, alors qu'une hausse de quelques centimes à la consommation pourraient entraîner une réduction des quantités achetés par les ménages, voir un nouveau changement qualitatif des produits achetés.
Face à cette vision porteuse de la consommation de viande en France, le discours des distributeurs jouant les grands princes à proposer de la viande aux ménages n'est plus audible ! La viande demeure un produit d'appel pour les ménages, un aliment de base et une source nutritive vitale. Ils se plaignent aussi souvent de la faible marge réalisée sur le produit viande. Un dernier résultat de l'étude appelle alors l'interrogation : 66% des achats de produits carnés se font dans les grandes surfaces. Devons-nous comprendre alors que c'est par charité envers les éleveurs que les distributeurs mettent de la viande française en rayons? Devons-nous comprendre que c'est un altruisme paternaliste qui les pousse à vendre de la viande française ? Mais alors, dans ce cas, où passe la marge qui manque cruellement aux éleveurs ?

**POUR LES FDSEA DE BOURGOGNE**
**MD – FDSEA 89**

Nouvelle identité visuelle

# Les Chambres d'agriculture s'habillent de neuf

Avec le lancement d'une nouvelle identité visuelle plus moderne et résolument orientée vers l'avenir, le réseau des Chambres d'agriculture poursuit la réforme mise en place en 2009 avec *«Terres d'Avenir»*. L'occasion de renforcer son positionnement comme activateur de toutes les agricultures et de tous les territoires dans leur pluralité.

Le précédent logo datait d'une quinzaine d'année. Dans cette phase de mutation profonde que traverse la profession aujourd'hui, il était important pour les Chambres d'agriculture de redessiner leur utilité et leur ambition au travers d'une nouvelle identité visuelle afin de contrer une image institutionnelle, voire vieillotte et mal affirmée. Après plus de18 mois de travaux, c'est désormais chose faite : nouveau nom, nouvelle signature, nouveau logo. Au final, un système graphique structurant, pour clarifier le positionnement des Chambres, au national et au régional, comme au départemental.

Le logo en forme de flèche traduit directement ce rôle d'orientation, symbole d'une marche en avant. Le code couleur est simple et efficace : vert clair, vert foncé et rouge. L'ancrage Chambres d'agriculture apparaissant dans le *«A»* du logo, au milieu d'un parcellaire dessiné en tonalités différentes, symbole d'une diversité des paysages. *«Agricultures et Territoires»* : deux mots étendard, désormais adossés à l'appellation Chambre (s) d'agriculture. Pour Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne et membre de l'APCA : *«ce mot Territoires»* est là pour rappeler le rôle important joué par les Chambres aujourd'hui sur l'aménagement des espaces territoriaux, notamment au travers de la mise en place des Plan Locaux d'Urbanisme.

Au-delà de la simple notion de ruralité, un terme plus moderne et plus large, englobant tous les acteurs de la vie économique, culturelle ou politique. Significatif : les deux *«S»* de couleur rouge, pour rappeler la pluralité, la diversité et la volonté d'élargir le champ d'action des agriculteurs sur l'ensemble des territoires. Pour Guy Vasseur, président en exercice de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture : *«avec ce nouveau logo, nous allons gagner en visibilité, en modernité et en cohérence, franchissant ainsi un pas important pour dire mieux notre rôle et notre utilité. Dans ce monde agricole qui évolue en permanence, les Chambres d'agriculture ne doivent pas rester à regarder ce qui se passe mais être devant et avec !»*
Grâce notamment à la mutualisation des moyens, cette nouvelle identité aura un coût global ramené à l'échelle nationale, estimé à *«moins de 10 € par salarié sur l'ensemble des Chambres»*. Pas de date précise pour la mise en place de la nouvelle signalétique, chaque Chambre travaillant progressivement selon son propre rythme, à compter de janvier prochain et pendant une durée globale de 18 mois.

Le nouveau logo de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

**DOMINIQUE BERNERD**

Tuberculose bovine

# L'abattage sélectif, ça marche !

**Décembre 2008 : une génisse de 3 ans est déclarée positive à la tuberculose à Éringes, dans le canton de Montbard. A l'époque, les éleveurs font tout pour que l'abattage sélectif soit appliqué. Avec beaucoup de mal, celui-ci est accepté dans un cadre expérimental. Il y a quelques jours, l'abattage sélectif a fait ses preuves car à l'issue du neuvième contrôle, l'élevage est enfin requalifié.**



Le troupeau d'Alain et Anne Fèvre vient d'être requalifié. Un énorme soulagement pour ces deux éleveurs du canton de Montbard. Et un grand espoir pour de nombreux autres éleveurs...

« *On s'en est sorti. Ça a été long, mais on y est arrivé. On a sauvé les deux tiers de notre cheptel et la génétique est encore là* » : Alain et Anne Fèvre sont deux éleveurs soulagés. A les entendre, ils ne remercieront jamais assez l'ensemble des personnes qui les ont aidés (le GDS, la DDPP, la Chambre d'agriculture et leurs voisins). A l'annonce de la positivité d'un de leur animaux, il y a presque deux ans, leur cheptel était pourtant quasi-condamné. *«J'ai reçu plusieurs coups de téléphone me disant que c'était fini, que mon cheptel devait être entièrement abattu»* se rappelle Alain Fèvre. L'éleveur a alors contacté la DDPP. *«Nous avions eu écho de l'existence de l'abattage partiel»* relate Anne Fèvre, *«nous nous sommes immédiatement proposés volontaire pour démarrer le protocole au plus vite»*.

## Tout sauf l'abattage total

Le protocole de l'abattage sélectif (appelé «partiel» en 2008) n'était pas encore défini à 100%. Il a fallu le forcing d'un certain nombre de personnes pour que la demande d'Alain et d'Anne Fèvre soit acceptée. Le Groupement de défense sanitaire de Cote d'Or s'est montré tout particulièrement actif dans ce dossier. L'équipe présidée par Pascal Martens et dirigée par Stéphane Ratay, convaincue des bienfaits de l'abattage sélectif, s'est penchée sur un certain nombre de points techniques à apporter pour rendre judicieuse son utilisation. Pascal Martens se souvient : *«Certains critères exigés par les experts n'allaient pas, comme l'utilisation systématique et exclusive d'intradermo-tuberculinations simples (IDS). Ces IDS ont le défaut de réagir avec les mycobactéries atypiques du sol qui sont très présentes en Côte d'Or. Il a donc fallu mettre en évidence la présence de mycobactéries atypiques sur cette ferme d'Éringes. Une fois cet objectif réalisé, le ciel s'est éclairci. Les intradermo-tuberculinations comparatives ont été acceptées». «Si ça avait été de l'IDS, nous aurions dû tuer tous nos animaux»* ajoute, tout bas, Alain Fèvre, rappelant qu'un certain pourcentage d'animaux positifs ne devait pas être dépassé pour être accepté en abattage sélectif.

## Les animaux sont bien partis

Depuis la découverte de l'animal tuberculeux, le troupeau d'Alain et Anne Fèvre a évolué de la même façon qu'avant. *«Nous avons vendu nos broutards»* commente Alain Fèvre, *«certes, ils ne sont pas partis en Italie, ils ont été abattus. Mais pour nous, la vente a été assurée. Dans le cas inverse, la ferme aurait été bloquée»*. Pascal Martens se rappelle à son tour : *«C'était important de donner de l'air aux éleveurs. Au début, on n'avait pas le droit de faire ça , l'éleveur devait garder ses animaux. Ce schéma là ne convenait pas, la production devait tourner sinon l'élevage explosait. Oui, on m'a dit que ce n'était pas moral de tuer des broutard. Mais c'était soit ça, soit tuer les vaches. Je pense que c'était la solution la moins pire»*. Les adaptations pour la ferme d'Alain et Anne Fèvre ne se sont pas arrêtées là. *«Quand nous avons lâché les animaux au printemps 2009, on nous a demandé de faire des doubles clôtures»* explique Anne Fèvre, *«c'était une contrainte pour nous mais aussi pour le voisin qui n'y était pour rien. Nous avons eu la chance de pouvoir faire des échanges de parcelles, grâce à la Chambre d'agriculture et à une bonne entente avec nos voisins. Les animaux n'ont jamais été côte à côte»*. Le requalification obtenue il y a quelques jours résulte donc d'un long travail collectif. *«Seuls, nous n'aurions pas pu en arriver là»*, commentent les éleveurs, *«vingt-cinq animaux ont été abattus dont des veaux de 8-10 jours, mais notre génétique est sauvée, tout comme les deux tiers de notre troupeau»*.

AURÉLIEN GENEST

### ▶ Trente-deux éleveurs en sélectif

**Lors de la campagne 2009/2010 (campagne au cours de laquelle laquelle la prophylaxie tuberculose a été obligatoire sur l'ensemble du département), 45 élevages ont été déclarés positifs. Trente-deux d'entre eux se sont orientés en abattage sélectif. Le nombre d'animaux abattus qui ont fait l'objet d'un abattage total est de 3115. L'abattage sélectif concerne 2397 bovins. Seuls 302 de ces 2397 animaux ont été exigés par la DDPP, le reste étant des éliminations volontaires (réformes prévisionnelles). Grâce à l'abattage total, 32 éleveurs ont pu conserver leur génétique et 3621 animaux n'ont pas été abattus.**

**Une victoire pour le GDS**

**Le GDS a été à l'initiative de la mise en lace de l'abattage sélectif. Il a su orienter les décisions qui ont permis son aménagement pour le rendre plus abordable.**

### ▶ Point de vue



**Pascal Martens**
président du GDS

*«Félicitations à ces éleveurs et aux quatre autres élevages qui ont participé à l'expérimentation. Il y a deux ans, nous leur avons apporté notre total soutien, sans pour autant leur garantir qu'ils s'en sortiraient. Ils ont finalement réussi. L'abattage sélectif a aujourd'hui fait ses preuves et nous avons réussi à le mettre en place, mais ça n'a pas été facile. Aujourd'hui, les éleveurs qui veulent sauver leur cheptel en ont la possibilité si les conditions s'y prêtent. Un grand merci au Conseil général pour son soutien et son laboratoire qui permet de dépister la maladie dans des conditions optimales. Un grand merci également à la DDPP pour sa compétence si importante dans ces dossiers».*

Sur les quatre autres élevages orientés en abattage partiel à cette époque, deux ont été requalifiés assez rapidement (pas de problèmes de mycobactéries). Les deux autres sont en passe d'être assainis.

**François Sauvadet**
président du Conseil général



«Tirons les leçons de cette expérience. Avec une bonne conduite sanitaire, nous pouvons requalifier un troupeau. L'abattage sélectif contribue à l'éradication de la maladie et au maintien du potentiel génétique dans les troupeaux. Je tiens d'ailleurs à saluer l'implication et le le travail réalisé par le GDS de Côte d'Or. Je souhaite maintenant me prononcer sur les transactions d'animaux : il faut que la filière prenne ses responsabilités. Tout le monde doit réaliser qu'acheter en Côte d'Or, c'est la meilleure garantie qui existe. Il n'y a pas un département en France aussi surveillé que le nôtre. La meilleure assurance est d'acheter dans un département contrôlé».



Conseil général

# «Que les agriculteurs soient rassurés»

À la veille de grands rendez-vous budgétaires et de la conférence départementale agricole, François Sauvadet et Marc Frot, respectivement président et 2ème vice-président du Conseil général, tiennent à rassurer le monde agricole sur les budgets octroyés à l'agriculture. Ces derniers seront maintenus.

La conférence départementale agricole se déroulera le 8 novembre prochain dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon. Ce rendez-vous sera l'occasion pour le Conseil général et la Chambre d'agriculture de faire le point sur l'accord cadre, dans un contexte jugé «*difficile*» pour les finances publiques. «*Malgré certaines baisses de budgets, le Conseil général continuera à soutenir l'agriculture à la même hauteur. Que les agriculteurs soient rassurés*» précise François Sauvadet, «*l'agriculture est un secteur économique majeur. La Côte d'Or est un département rural qui a la chance d'avoir une agriculture très variée. Les exploitants agricoles doivent savoir que nous sommes à leurs côtés dans l'actuelle période de turbulence. Nos engagements seront tenus*». Pour Marc Frot, 2ème vice-président du Conseil général, la Côte d'Or maintient certaines aides que d'autres départements délaissent, comme celles des bâtiments : «*Nous sommes présents sur tous les dossiers. Nous nous rencontrons souvent pour adapter au mieux notre aide aux besoins*».



François Sauvadet et Marc Frot se rencontrent souvent pour parler «agriculture». Ils tiennent à rappeler le soutien du Conseil général aux agriculteurs.

## Un soutien permanent

Le président du Conseil général a indiqué que l'agriculture avait bénéficié de 2,7 millions d'euros en 2009 grâce à l'accord cadre. Cette année, ce montant devrait avoisiner les trois millions d'euros. Ont notamment été rappelés : l'aide aux bâtiments d'élevage, l'amélioration génétique dans la filière bovine, le plan végétal, les stations d'épuration réduisant la pollution par les effluents viti-vinicoles, l'aide au service de remplacement, les réorganisation foncières (notamment dans la zone tuberculose et la mise en place d'une mission à la Chambre d'agriculture) et l'aide en faveur des circuits courts. Pour ce dernier point, François Sauvadet compte prochainement réunir les acteurs économiques de Côte d'Or et les acheteurs de marchés publiques. «*Nous voulons encourager la consommation locale (viande, légume et autre) et apporter de la valeur ajoutée aux productions du département*» souligne François Sauvadet.

## Engagement contre la tuberculose

Les sujets d'actualité seront mis sur la table lors de la conférence du 8 novembre. Parmi eux : la tuberculose bovine dont l'éradication est une des priorités du Conseil général. Ce dernier s'est fortement engagé contre cette maladie. Près de deux millions d'euros ont été investis dans le laboratoire départemental qui assure les différentes analyses. Des études complémentaires sur les risques de contamination du bétail par la zone sauvage vont même être lancées très prochainement (60 000€ sur trois ans). Concernant les avancées dans l'abattage sélectif, le Conseil général rappelle «*s'être battu*» aux côtés des professionnels pour l'obtenir. Quant aux «*fortes*» populations de sangliers, François Sauvadet parle d'une «*nécessité*» de les réduire.

**Aurélien Genest**

Labours

# Augustin Dédiot, champion du «21»

Des jeunes s'intéressent encore au labour et brillent dans cette discipline.

C'est notamment le cas d'Augustin Dédiot, 16 ans, habitant Jouey dans le canton d'Arnay-le-Duc.

Lors de sa troisième participation à la finale départementale des labours, Augustin Dédiot s'est imposé fin août dans le canton de Baigneux-les-Juifs (labour à plat). Une juste récompense pour ce jeune passionné qui avait terminé deux fois second lors de ses précédentes participations. Actuellement en 1ère S au lycée de Fontaines, Augustin envisage d'ailleurs, «*si les résultats le permettent*», de devenir ingénieur spécialisé dans le machinisme agricole. Quelles sont les qualités requises pour briller dans cette discipline ? Augustin répond par «*précision*», «*patience*», «*adresse*» et bien sûr «*entraînement*». Lors des épreuves, les candidats sont notés sur plusieurs critères : la propreté et la profondeur de la raie, la régularité et la reprise du labour, ainsi que les sorties de pointes. Pour François Carion, agriculteur dans le canton de Beaune et jury lors des finales départementale et régionale, la belle raie d'ouverture d'Augustin a fait la différence sur les autres candidats côte d'oriens. Cette performance n'a malheureusement pas été rééditée lors de la finale régionale car l'Arnétois n'a terminé qu'à la septième place. Sur le labour en général, François Carion souhaiterait voir davantage de jeunes participer aux épreuves départementales : «*La Côte d'Or se distingue par son manque de concurrents, c'est dommage. En comparaison, dans le Jura, il y a plusieurs épreuves inter-cantonales... Je pense qu'il y a un manque de motivation dans notre département mais aussi un blocage avec la distance. Un partenariat avec des concessionnaires pourrait être envisagé pour pouvoir emmener les concurrents sur le lieu de la fête . Ce serait bien de régler ce problème dès l'année prochaine !*».

**Aurélien Genest**



Le jeune Arnétois a remporté la dernière finale départementale des labours.



▶ A noter

## Indice des fermages : Nouveauté

Cette année, il ne s'agit plus d'un indice départemental, mais d'un indice national (décrèt n° 2010-1126 du 27 septembre 2010). Ce nouvel indice est composé :
pour 60% de l'indice du revenu brut d'entreprise agricole, lissé sur les 5 dernières années.

Pour 40% de l'indice du prix du PIB de l'année précédente. L'année 2009 constitue la base 100.

L'indice national des fermages pour 2010 est de 98,37. La variation du fermage pour 2010 est donc de -1,63%.

Nous sommes dans l'attente d'un arrêté préfectoral départemental qui fixera :
Les minima et maxima des valeurs locatives :
des terres et des près
des bâtiments d'exploitations
L'indice de référence des loyers ainsi que les minima et maxima des loyers des maisons d'habitations.

Les cours moyens du vin.

Cet arrêté doit être publié d'ici fin octobre 2010

Pour tout renseignement, s'adresser à Carole Simon – Chambre d'agriculture de la Nièvre – 03.86.93.40.38.

Chambre d'agriculture

# Budget modificatif sur fond de conjoncture morose

La Chambre d'agriculture de la Nièvre a adopté son budget modificatif, le 23 septembre, lors de sa session de rentrée qui s'est tenue au Marault. Un point a été fait sur l'état des filières dans le département.

Les élus de Chambre ont adopté leur budget modificatif en début de semaine. Celui-ci reflète les difficultés prévues en début d'année, déjà prises en compte dans le primitif. Le document a été rédigé avec la ferme volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, effort qui se traduit par une économie de 20 000 euros. Mais compte tenu de la conjoncture générale de l'agriculture nivernaise, l'assemblée consulaire subit elle aussi, par ricochet, les difficultés économiques rencontrées par le monde agricole. Des projets sont stoppés parce que les perspectives économiques manquent de visibilité. Les investissements sont également en diminution et les coûts maîtrisés.
Il semble également que les mandants n'aient pas fait usage, autant que prévu, des services que le Chambre d'agriculture leur met à disposition.

### Tour des productions

Après les modalités statutaires, un état des lieux statistique et géographique des principales productions du département a été présenté aux élus à l'aide d'un diaporama. Ovins, bovins et grandes cultures ont été examinés et le constat a été fait que la maîtrise des coûts est absolument nécessaire, quelque soient les productions. La Chambre d'agriculture s'emploie à accompagner les producteurs dans leur objectif de maîtrise. Mais cela est insuffisant, des adaptations structurelles individuelles sont nécessaires pour améliorer la productivité des exploitations. Selon la Chambre d'agriculture, ces adaptations ne remplaceront pas les indispensables réformes, avec comme objectifs, une meilleure répartition des marges, des mécanismes de régulation prévus par la loi de modernisation de l'Agriculture, demandés par la profession dans le cadre de la future Pac. Elles ne remplaceront pas non plus les indispensables aides conjoncturelles étatiques pour sortir de la crise. Enfin, les services de la Chambre sont prêts pour accompagner les agriculteurs sur le objectifs prévus par le sommet du Grenelle de l'environnement.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Cartographie des cours d'eau

# Les réunions ont pris fin

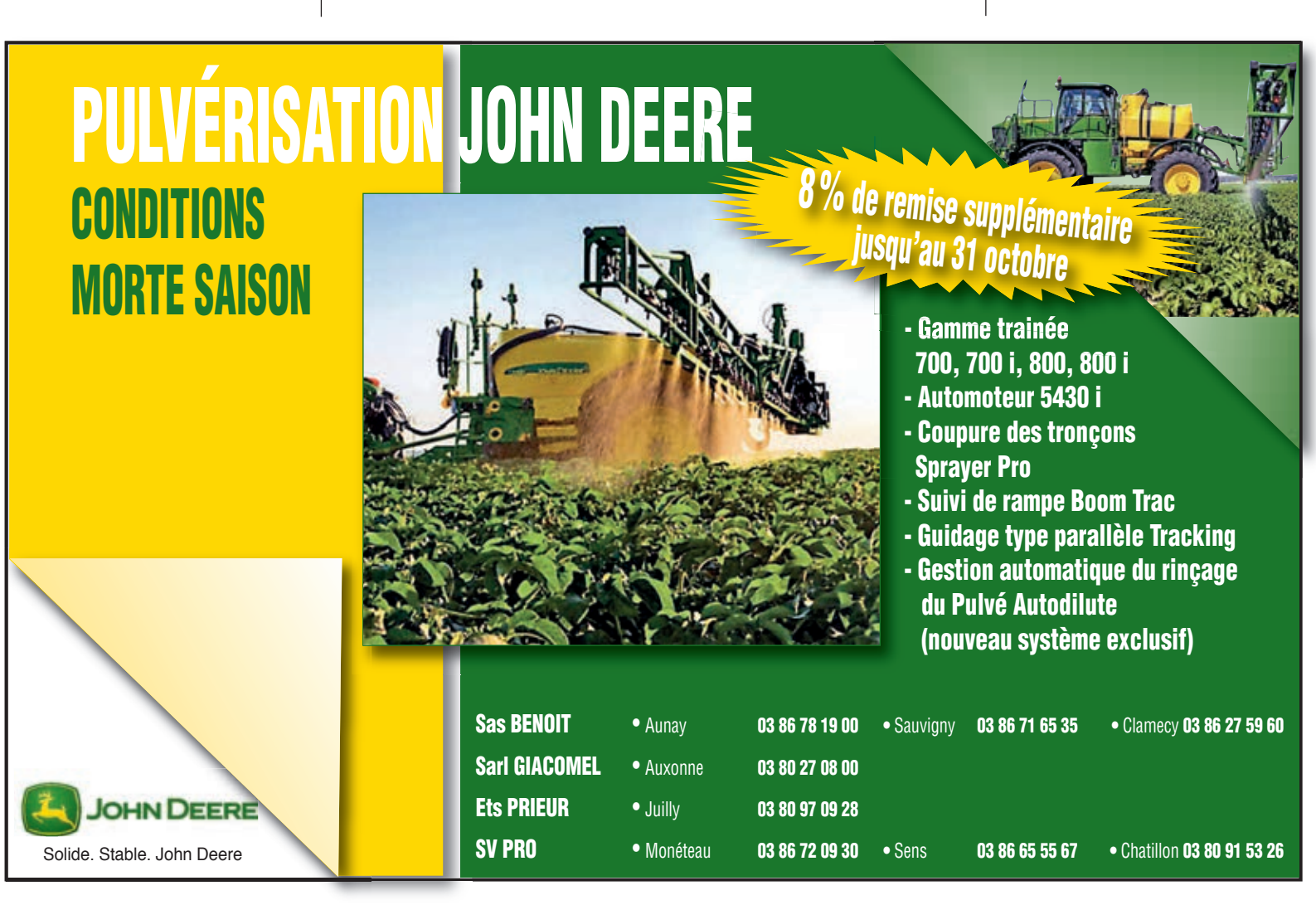
Cinq réunions organisées par l'administration et cinq autres menées en préparation par la FDSEA se sont déroulées les semaines précédentes dans le département. Elles visaient à expliquer les réglementations qui conditionnent la police de l'eau et à présenter un projet de cartographie des cours d'eau.

Au cours des réunions syndicales, les maires et les agriculteurs des communes des bassins versants concernés par la réglementation sur les cours d'eau ont pu préparer les réunions de l'administration visant à présenter les projets de cartes des cours d'eau de la Nièvre. Et comprendre les objectifs et le cadre imparti par la loi sur l'eau. Selon l'administration, ces nouveaux documents témoignent d'un besoin de disposer d'une représentation partagée de la situation hydrographique du département, la grande diversité des usagers, la multiplicité des perceptions du cours d'eau, les réglementations diverses (loi sur l'eau, curage, modification de profils, seuils), bandes enherbées, ZNT...
Elles impliquent l'avis technique des services de l'État dans la délivrance des autorisations avant tous travaux affectant un écoulement, uniformiser les applications des différentes réglementations. Sont prises en compte, en terme de norme de référence, la loi sur l'eau, la conditionnalité des aides environnementales et les dispositions relatives aux zones non traitées.

### Des cas différents

La loi sur l'eau concerne tous les cours d'eau (intermittents ou non) et les plans d'eau, les zones traitées s'appliquent aux cours d'eau (intermittents ou non) et aux plans d'eau. Les surfaces en couvert environnemental concernent les cours d'eau IGN (trait plein + trait point nommé). Les critères pour définir un cours d'eau sont la présence et la permanence d'un lit naturel à l'origine (circulaire), distinction cours d'eau/canal ou fossé creusé par l'homme, cours d'eau naturel à l'origine mais rendu artificiel par la suite (inclus dans la définition) ainsi que la permanence d'un débit suffisant une majeure partie de l'année : distinction des cours d'eau / ravine pas alimentée par une source et recevant seulement des eaux pluviales de façon intermittente. Des expertises de terrain ont été réalisées sur le terrain de septembre à décembre 2009. La phase de consultation «*grand public*» a été lancée dans les mairies le 9 août.

Une réunion d'information a eu lieu le 28 septembre dernier.




▶ Formation

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur «la protection intégrée: des leviers pour réduire les intrants» à Ciez, au cours de trois journées qui se dérouleront en novembre, décembre et janvier 2011. Cette session, qui sera entièrement prise en charge dans le cadre du fonds Vivéa, s'adresse aux agriculteurs développant des grandes cultures, engagés ou souhaitant s'engager en MAEt réduction d'utilisation des phytosanitaires ou/et exploitant sur des bassins d'alimentation de captage. Inscription avant le 8 octobre. Renseignements : Céline Beauvois au 03 86 93 40 55.

ANNONCEZ VOS RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DANS L'AGENDA DE
Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net

Nicolas Sarkozy en visite dans l'Yonne

# Un président aux champs

Venu dans l'Avallonnais prendre le pouls de la ruralité, le président Sarkozy a tenu une table ronde sur l'attractivité des territoires ruraux, proclamant une nouvelle fois son « attachement à l'agriculture ».




Nicolas Sarkozy était accompagné pour l'occasion, par trois ministres : Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire ainsi qu'Henri de Raincourt, ministre chargé des relations avec le Parlement.



Christophe Rousseau, agriculteur installé à Domecy-sur-Cure, était présent à la table ronde et a fait part au Président de ses inquiétudes et interrogations.

Montillot : 280 habitants, 1 gymnase, 1 salle polyvalente, 3 agriculteurs en exercice et depuis jeudi dernier…, 1 Président de la République ! Pour la petite commune du Vézelien, le jour de gloire est arrivé : accueillir Nicolas Sarkozy, accompagné de trois ministres, après avoir déjà reçu il y a quinze jours, la secrétaire d'État aux sports, Rama Yade, pas sur que madame le maire, Sabine Bovie, ait l'opportunité de renouveler l'exercice d'ici la fin de son mandat ! Un déplacement présidentiel consacré à «*l'attractivité des territoires ruraux*». Une table ronde organisée pour l'occasion, a permis à plusieurs acteurs du monde rural d'apporter leurs témoignages au chef de l'État, devant un parterre d'invités triés sur le volet, parmi lesquels de nombreux représentants du monde agricole.

## Les circuits courts, plébiscités

Parmi les personnes présentes autour de la table, Christophe Rousseau, éleveur bovin de l'Avallonnais, installé depuis 1996 et qui a réussi à maîtriser la filière en créant une boucherie à la ferme allant jusqu'à la livraison chez le client en camion frigorifique. Même s'il se considère comme «*plus à l'abri que d'autres agriculteurs plus impactés par la chute des cours*», les interrogations sur l'avenir demeurent et les questions formulées au président, directes et précises : «*quid des abattoirs en milieu rural ? Pourquoi des charges d'abattage bien supérieures à d'autres pays européens comme l'Allemagne ? Pourquoi l'État persiste à percevoir une taxe sur le dépistage ESB ? Les circuits courts peuvent-ils être une solution pour l'évolution d'agriculteurs installés en zone défavorisée ?*» Se disant de ceux qui «*regrettent que dans les années d'après guerre, le monde agricole n'ait pas puissamment investi dans la distribution*», Nicolas Sarkozy affirme soutenir totalement le concept de circuits courts. Une remarque en passant : «*ça ne sert à rien de vous monter contre les grandes surfaces, ce sont vos clients !*». L'aide apportée aux agriculteurs pour maîtriser une partie de la distribution passera par l'obligation faite aux restaurants collectifs d'État, d'acheter désormais 20% de produits de qualité en circuits courts et 20% de produits bio. Parmi les autres thèmes évoqués par le Président, l'observatoire des marges et des prix : «*c'est pas normal de voir le prix du jambon en grand surface augmenter pendant que le prix de la viande de porc baisse, c'est pas acceptable !*» ; un meilleur partage de la valeur Ajoutée : « *un système a été mis en place qui fait que si la grande distribution ne baisse pas ses marges en cas de crise sur l'une de vos filières, alors on la taxera et on vous redonnera le produit de la taxe*». Un budget de l'agriculture en hausse de 1,8% chaque année, la préservation des 560 millions d'euros au titre de l'Indemnité Compensatoire de Handicap, la «*sanctuarisation*» des 350 millions d'euros d'aide annuelle à l'investissement pour les Jeunes Agriculteurs… Au final, un discours présidentiel se voulant rassurant, emprunt de fermeté et de bonnes intentions mais sans surprise.



Le président de la république, accueilli par le maire de Montillot, Sabine Bovie

## Redonner de sa valeur au massif forestier

Autre intervenant, Yvan Perrin, artisan concepteur de maisons en bois. Son credo : «utiliser le plus possible les matériaux locaux comme les pins Douglas du Morvan, afin de diminuer les coûts de transport et faire travailler les filières de proximité». Sa question au président : «*quelles aides peut attendre une entreprise locale travaillant aujourd'hui en ce sens ?*». Dans sa réponse, Nicolas Sarkozy a voulu dénoncer ce qu'il considère comme «*un vrai scandale*» : le fait que la filière bois représente le second poste de déficit de la balance commerciale française, avec 5,4 milliards d'euros dépensés à l'extérieur alors que dans le même temps, le massif forestier hexagonal a augmenté de 50% en 60 ans et que l'on en prélève que 60%. Au rang des mesures annoncées : «*multiplier par dix la part du bois dans les constructions neuves et exempter de permis de construire les travaux extérieurs d'isolation lorsque celle-ci se fait à partir du bois*». Si elles ont entendu le message, les forêts morvandelles toutes proches ont du en frémir de satisfaction !

DOMINIQUE BERNERD

## ▶ Réactions

### **Francis Letellier,** président FDSEA 89

«*Les propos tenus par le président étaient recalés sur sa politique générale. Pour moi, il n'y a pas vraiment de nouveauté… Sur les tests ESB, ou les principes de précaution, il n'a rien dit, se contentant de son fil conducteur. Demain il ira dans le Massif Central, il tiendra le même discours, c'est un peu décevant*».

### **Christophe Rousseau,** agriculteur

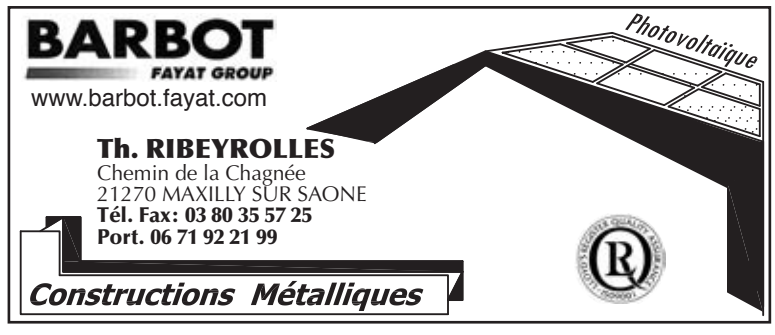
«*Il a dit que ce n'était pas normal qu'on ait des taxes d'abattage supérieures à l'Allemagne et qu'un jour ce serait remis d'aplomb, mais n'a pas dit quand… Je pense qu'il était au courant des différents problèmes qu'on lui a dévoilé : le problème des médecins ne voulant plus s'installer en milieu rural, il n'avait pas besoin de nous pour l'apprendre… Je lui ai parlé des zones défavorisées et de l'ICHN, il m'a répondu que c'était calé jusqu'en 2014, mais après, on ne sait pas !*»

### **Gilles Abry,** président de la Chambre d'agriculture 89

«*Le problème est que le champ des questions était un peu restreint et ça fige un peu le débat… Faut dire que c'est pas évident non plus de se retrouver autour de la table, face au président de la république et trois ministres…Il est évident que ce n'est pas autour de tables rondes comme ça que les choses avancent et que l'on fait de grandes déclarations. Par contre, c'est une façon de mettre en avant le département et ça, c'est intéressant*».

## A la préfecture…

**Alors que se déroulait la table ronde à Montillot, une délégation de responsables FDSEA et JA 89 composée d'Arnaud Rondeau, Daniel Biais, Emmanuel Simmonet et Sylvain Péchery, était reçue en préfecture par Christophe Malvesin, conseiller agricole de Nicolas Sarkozy. L'occasion pour les organisations syndicales d'échanger et mettre en avant de nombreuses revendications parmi lesquelles : Dossier politique générale : position franco-allemande post Pac 2013 - Dossier filière : contractualisation, combat sur les prix rémunérateurs, observatoire des prix et des marges - Dossier céréales : nécessité de soutiens de marché pour les productions blé, orge, colza dans l'après Pac 2013 - Dossier élevage : suppression des tests ESB, reconduction des enveloppes ICHN et PHAE, maintien de la PMTVA, arbitrage de l'État dans les futurs contrats, plan exceptionnel à l'élevage annoncé au Space.**






Établissements agricoles

# Rentrée réussie pour l'enseignement public icaunais

L'enseignement public agricole dans l'Yonne se porte bien et mise sur l'avenir. A l'image du lycée d'Auxerre-la Brosse qui vient d'ouvrir les portes de son tout nouveau laboratoire d'analyse sensorielle.

En dépit d'une légère baisse d'effectifs, effet mécanique du passage du Bac pro en 2 ans, le lycée Auxerre la Brosse fait cette année encore carton plein pour certaines filières, notamment en classe BTS Anabiotec. Beau succès également pour les BTS *«Agronomie et Productions Végétales»* (anciennement BTS Protection des Cultures), dont les nouveaux programmes ont été recentrés sur la production végétale de base. Côté expérimentation, la participation au plan Écophyto 2018 sera poursuivie, le lycée faisant partie des 11 exploitations départementales de référence.

Autre établissement de l'EPL des Terres de l'Yonne à avoir le vent en poupe, le lycée de Champs-sur-Yonne qui, pour la seconde année consécutive, enregistre la meilleure progression en effectifs de tous les établissements bourguignons, avec une hausse de 14%. Certaines classes sont saturées et il a même fallu installer des préfabriqués supplémentaires pour accueillir tous les élèves : le *«service à la personne»* en milieu rural est plébiscité et la demande sur le terrain va croissante.

Effectifs stables pour le CFA de Champignelles, dont la nouvelle directrice, Coralie Demangel, a pris les rênes à la rentrée, en remplacement de Jean-Paul Rousson. Quelques difficultés toutefois en ce qui concerne la formation *«Gestion des milieux naturels et de la faune»*. Non par manque de candidats, mais faute de trouver des maîtres de stage. Autre nouveauté du site de Puisaye : la mise en place de classes Dima (Dispositif d'Initiation aux métiers en Alternance), remplaçant les anciennes classes préparatoires à l'apprentissage. Deux classes ont ainsi été créées à Champignelles, pour des jeunes n'ayant pas encore l'âge d'aller en apprentissage. Pour sa part, le CFPPA d'Auxerre la Brosse voit son partenariat avec Pôle Emploi renforcé, au travers de formations de plus en plus nombreuses, notamment en viticulture.



Isolation phonique, environnement des couleurs adapté, connexion informatique…, le laboratoire d'analyse sensorielle du lycée la Brosse peut être utilisé aussi bien par les professionnels du vin que de l'agro alimentaire.

## Le laboratoire d'analyse sensorielle a ouvert ses portes

La Loi de Modernisation de l'Agriculture votée en juillet impacte l'enseignement agricole, particulièrement en matière d'une orientation alimentation et développement durable. C'est ainsi que l'on ne parlera plus *«d'enseignement agricole»*, mais de *«Formation aux métiers d'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires»*. Pour Philippe Wattelier, directeur de l'Établissement des Terres de l'Yonne : *«symboliquement, on cible tous les secteurs. C'est aussi l'opportunité de créer de plus en plus de passerelles avec l'enseignement supérieur, en cassant ce qui était jusqu'alors un clivage historique !»*

La grande nouveauté cette année pour le lycée la Brosse est l'ouverture depuis quelques jours, du laboratoire d'analyse sensorielle. Un outil flambant neuf, qui répond à la demande de tous les professionnels viticoles du secteur. Première à l'utiliser, la société Icone, basée à Beaune et agréée par l'INao en tant qu'organisme d'inspection pour les AOC viticoles. Outre les stages de formation et de dégustation, le laboratoire a été conçu pour accueillir d'autres professionnels de l'agroalimentaire. Une recherche de partenariat est menée actuellement en ce sens avec le lycée Vauban d'Auxerre et le Cifa. L'idée à moyen terme étant d'ouvrir les locaux aux industries agro alimentaires du secteur. Inauguration prévue vendredi 22 octobre, en présence du président de région, François Patriat et du directeur de la Draaf, Jean-Roch Gaillet.

DOMINIQUE BERNERD

Camérail ELEVAGE
VIDEO SURVEILLANCE POUR L'ELEVAGE
GRAFFE LAURENT
AUDIO VIDEO SAT 3000
66, Avenue Jean Jaurès - 89400 Migennes
Tel. 03 86 80 14 84 - Fax 03 86 80 15 11 - Portable 06 07 18 81 55

FDSEA de l'Yonne

# Un Conseil de rentrée chargé

Le point sur les retraites, suite des dossiers estivaux, élections syndicales, réunions cantonales, préparation de la Saint-Martin…, autant de thèmes abordés lors du Conseil d'administration de rentrée de la FDSEA de l'Yonne qui s'est tenu le 28 septembre dernier.



Prochain Conseil d'administration : mardi 26 octobre.

Revenant sur les évènements qui ont entaché l'édition 2010 du Salon international de l'Elevage à Rennes en septembre dernier (ndlr : saccage des stands FNSEA, FNPL, FranceAgrimer, par des organisations syndicales concurrentes), Francis Letellier, président de la FDSEA 89, a rappelé combien il était important de conserver repères et fondamentaux, face à de tels comportements : *«des paysans qui se battent entre eux, c'est lamentable ! Il faut croire en nos fondamentaux : ne pas mentir, tenir bon, rester optimiste et ne pas laisser de place à la démagogie ! Le travail des dossiers au quotidien finit toujours par payer»*.

## Pac 2013 : position commune avec l'Allemagne

Depuis le rapprochement franco allemand sur une position commune vis-à-vis de la Pac 2013, un regain d'optimisme est apparu depuis juillet, d'autant qu'une vingtaine de pays à ce jour, soutient cette position. Les grands points de cet accord sont les suivants : maintien d'un véritable budget agricole, conserver un modèle de Pac à 2 piliers, refus de toute renationalisation de la Pac par le biais d'un cofinancement, préservation d'un modèle européen de l'agriculture, maintien et respect de la préférence communautaire. Reste une question majeure que soulève Gilles Abry, membre du Conseil d'administration : *«parviendra t-on à défendre un budget par État, en fonction de l'historique ou non ? C'est ça le nerf de la guerre aujourd'hui !»*.

Octroyé dans un premier temps à la seule attention des salariés permanents, un accord sur la dérogation Main d'œuvre autorisant à travailler 60 h par semaine le temps des vendanges, a finalement été élargi aux travailleurs saisonniers, après un ultime recours au niveau du ministère. Il est à noter que l'Yonne était le seul département Bourguignon à se voir refuser initialement un tel accord. D'où la décision de mener régionalement le dossier l'an prochain.

Autre victoire syndicale : le maintien de la carte des cours d'eau, sans modification aucune par rapport à l'an passé, *«mais il faut veiller au grain !»* souligne le président Letellier. Même si le feuilleton aura duré tout l'été, l'arrêté de type régional autorisant le transport 44 tonnes vient d'être signé le 24 septembre dernier, suite à un combat de *«haute lutte»* mené par l'Union des Producteurs Végétaux de l'Yonne.

Les députés ont finalement autorisé la FNSEA à participer au Comité de Pilotage du Régime des Retraites. Parmi les demandes non encore abouties à ce jour : calcul de la retraite en fonction des 25 meilleures dernières années, extension de la pénibilité aux non salariés agricoles, retour à 65 ans pour une retraite sans minoration, accord d'une réversion RCO sur la totalité des droits.

## Élections syndicales et réunions cantonales

Comme la majorité des départements, l'Yonne est appelée à voter cet hiver pour un renouvellement syndical à tous les échelons : communal, cantonal, départemental. A cet effet, les membres du bureau national FNSEA sont disponibles pour venir sur le terrain animer certaines réunions. Reste à en déterminer le lieu, la date et la forme. Concernant les réunions cantonales, de nouvelles manières d'opérer sont à l'étude : réunion matinale + repas, réunion sur le terrain dans une ferme, apéro syndical… ? Rien n'est encore fixé et chaque canton verra sa particularité conservée. L'idée étant de s'adapter aux besoins du terrain.

## Autres points évoqués :

Il a été décidé de continuer à travailler sur le projet de MAE apicole avec les services de la Direction Départementale des Territoires, de manière que son contenu corresponde à l'existant, sans rajout de mesures supplémentaires venant alourdir le système. Pour Francis Letellier, *«il nous faut étendre cette MAE de façon à aller vers les apiculteurs et le grand public et balayer ainsi un certain nombre de critiques sur notre façon de travailler»*.

Bientôt la foire de Saint-Martin : comme chaque année, le monde agricole sera présent et comme chaque année, l'appel à bénévolat est lancé ! La carte Moisson s'offre un nouveau visuel. L'occasion d'un projet de partenariat national avec un grand opérateur téléphonique qui devrait déboucher prochainement sur des tarifs d'abonnement très préférentiels. Si vous êtes en période de renouvellement de contrat, il est urgent… d'attendre !

DOMINIQUE BERNERD

Agriculture et Écologie le 13 octobre à Dijon

# D'abord se comprendre !

Comment faire pour concilier productivité et écologie et pour trouver le bon compromis agro-environnemental ? En l'absence de recette toute prête, l'expérience a valeur d'exemple. Comme celui de Bruno Clavelier, viticulteur à Vosne-Romanée. Il a découvert au fur et à mesure de sa carrière l'environnement et ses secrets en travaillant ses 6ha de vignes en Côte d'Or. Désormais, il s'efforce de respecter les équilibres naturels, quitte à perdre un peu de confort. Il sera l'un des témoins de la journée Agriculture et Ecologie organisée le 13 octobre à AgroSup Dijon.



François Kockmann et Bruno Clavelier, viticulteur à Vosne-Romanée, s'entretenaient longuement sur la qualité des eaux, qu'ils qualifiaient tous deux de «*primordial*» pour l'efficacité des traitements. Le Domaine du même nom récupère d'ailleurs les eaux de pluie pour ses préparations avant pulvérisation sur la vigne. Une technique pratique qui sera abordée le 13 octobre à AgroSup Dijon.

«*Je me souviens quand je travaillais avec mon grand-père sur l'exploitation et qu'on préparait la bouillie bordelaise, il me disait : quand c'est bleu comme ça, c'est bon ! C'était empirique, pas mesuré, à l'expérience, au visuel. Les produits phytosanitaires et la mécanisation arrivaient alors et correspondaient à l'agriculture moderne*».

Sur un domaine de 6 ha fractionné de Gevrey-Chambertin à Corton, Bruno Clavelier n'est pas un nostalgique. Après un cursus scolaire solide - BTS viti à Beaune, diplôme d'œnologue à l'Université de Dijon -, il repris le Domaine Clavelier en 1987, comprenant une quinzaine d'appellations différentes déclinées par lieux-dits et terroirs. Autant de micro-climats et vins différents donc. Mais aussi de situation de travail de la vigne. «*À cette époque, il y avait encore très peu de phénomènes de résistance aux produits de synthèse. Mais en tant que viticulteur, je me suis intéressé à mon terroir, à ce qu'il y avait sous mes pieds et me suis amusé à faire des profils pour suivre les racines de mes vignes qui se tordaient dans le sol*», débute Bruno Clavelier. Une curiosité qu'il ne regrette pas : «*la population de vers de terre était assez pauvre. La matière organique était fossilisée en profondeur et les racines étaient asphyxiées et dépérissaient*». Un constat alarmant qui l'oblige à remettre en cause ses pratiques culturales. «*N'oublions pas que nous travaillons une plante pérenne, la vigne, dont dépend aussi la réputation de nos terroirs*», insiste-t-il, dans ce haut lieu de l'histoire des vins de Bourgogne.

## Réparer le «*traumatisme*» du tracteur

Il décide alors de reprendre le travail du sol avec le labour à cheval pour les parcelles pentues au départ. «*Cela m'a amenée d'autres enseignements. J'ai ressenti le sol. Lorsqu'on suit le cheval, on voit le sol s'ouvrir, on sent son odeur*» Ce travail progressif avec le cheval permit surtout de couper les «*petites racines de surface et laisser les racines retourner dans le sol plus ou moins vite*». Les sols retrouvèrent alors «*rapidement de la vie*», et ce qui va avec : «*des maladies (oïdium, mildiou...) et des insectes. Il faut alors calmer tout cela. Cela m'a pris une dizaine d'année*», admet le chef d'entreprise employant cinq personnes.

Un équilibre sol-insectes qui interpella le viticulteur. Utilisant alors des fongicides systémiques, la plante était protégée de mai à juillet. Une protection dont l'efficacité était «*en déclin*». L'allergie de certains confrères et collaborateurs le fait s'interroger sur les risques pour la santé. Mais pas facile de revenir en arrière «*quarante années d'engrais azotés qui avaient rendu la vigne plus appétante aux parasites, type cicadelles*». Heureusemet, ce retour des parasites, acariens et autres araignées rouges et jaune fut accompagné du retour de typhlodrome. L'équilibre biologique était alors trouvé avec ce prédateur des acariens transparent qui vit sur la vigne à l'état naturel sans faire de dégât et qui fait «*son festin des araignées*».

Ensemencement de typhlodromes

Depuis 1991 et l'arrêt des traitements acaricides, les parcelles du Domaine qui sont bordées de friches, de landes, de biotopes calcaires... ont vu revenir ces typhlodromes en masse. «*A chaque pic d'attaque, les typhlodromes réussissent à réguler les populations d'acariens*». Fort de ce succès, il enchaîna avec les autres insectes nuisibles. «C'est souvent un cortège de prédateurs qui intervient», avant de lister «*lézards, chauve-souris...*» qui en fonction du stade s'occupent de la cicadelle et autres.

## Artisans du vivant

Des observations qui ne doivent pas néanmoins masquer le fait que derrière, «*on ne peut pas complètement se passer de traitements, mais en essayant de toujours se poser des questions sur l'équilibre de la plante quand on a un parasite*», tempère-t-il.

En perpétuelle réflexion, il «*règle le tir doucement*» et ses «*connaissances progressent*» ainsi. Il est maintenant certifié en biodynamie (Ecocert). «*La pétrochimie a mis en péril la fertilité de nos sols. Il faut réagir, sans faire de polémique ou politique. Les agriculteurs ont une conscience professionnelle. En 10 ans, on peut dégrader les sols et cela a un coût*».

Confronté à nouveau aux mondes végétal, minéral et animal, Bruno Clavelier l'admet: «*on n'a pas toujours de réponses mais le vin est une forme de sensibilité. La biodynamie parle d'énergies et de forces de vie. Il faut donc solliciter nos sens sur le terrain pour notre métier et accepter que l'énergie vienne du soleil et s'organiser avec la lune. Il faut s'ouvrir à ces champs d'observation avec humilité car on a perdu beaucoup de savoir en ne regardant plus le paysage dans sa globalité. Nos sens se sont endormis avec le monde moderne. Finalement, nous ne sommes que des artisans du vivant*» et le vin reste le reflet de cette vie.

«Un fruit pour la récré»

# Des fruits dans les établissements scolaires

La DRAAF de Bourgogne veut relayer l'opération «*Un fruit pour la récré*» dans les établissements scolaires volontaires de la région.

Après deux ans de phase expérimentale, le ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Alimentation et de la Forêt, en lien avec les programmes européens, veut développer la distribution de fruits non seulement dans les écoles mais également dans les collèges et lycées français. Au cours d'une réunion, la semaine dernière, à Nevers, Jean-Claude Brunet, responsable de la Draaf, a présenté le projet aux représentants de l'Inspection académique, du Conseil général et d'infirmières du Codes, service chargé des problématique de santé scolaire. L'objectif, porté par les fonctionnaires de l'Agriculture en collaboration avec ceux de l'Éducation nationale et la fonction publique territoriale, est de permettre à des élèves d'écoles primaires de se familiariser dès le plus jeune âge au goût et aux bienfaits des fruits. «*C'est dès le plus jeune âge que le goût se forme. Quand les enfants reçoivent des fruits à l'école, ils en demandent ensuite à leurs parents à la maison*» s'enthousiaste le fonctionnaire de Dijon qui semble ne pas avoir trop de difficulté à convaincre ses interlocuteurs.

## Subventions à hauteur de 50%

La France, qui recevra une dotation européenne de 11,78 millions d'euros, comme les autres pays membres, pour ce projet, versera aux établissements scolaires demandeurs, par l'intermédiaire du ministère, une provision équivalentes à 50% du prix d'achat des fruits et de leurs transports. Un point d'interrogation soulevé d'ailleurs par les responsables du Codes, puisque dans la majorité des cas, les budgets des établissements scolaires sont déjà programmés pour l'année en cours. Restera donc aux écoles, collèges et lycées à se retourner vers leurs financeurs institutionnels respectifs (mairies, conseil général, conseil régional) pour obtenir une rallonge leur permettant de réaliser cette opération.

## Plafond de 20 euros par enfant et par an

Selon le responsable, les dotations et leur complément permettront de donner des fruits aux enfants à la récréation, dans la limite de six par an, soit un plafond de 20 euros par enfant et par an. Les interlocutrices se sont montrées intéressées par le projet et ont convenu de transmettre l'information aux établissements et leur permettre de poser candidature. Elles feront éventuellement le relais avec les municipalités. Pour le représentant du ministère de l'Agriculture, cette opération permettra de «*remettre en valeur le modèle alimentaire français, avec 3 repas, de manger en famille, de prendre le temps de déguster les plats et d'apprendre à manger équilibré en intégrant la notion de plaisir*».

**E.C.**



FDSEA 21

# Pourquoi faut-il se réjouir de l'embellie des marchés céréaliers ?



La récente embellie des cours des céréales aiguise de nouveaux les appétits, tout autant qu'elle crée l'inquiétude de certains et l'indignation d'autres. Mais cette remontée des cours est légitime et nécessaire, pourquoi ? Tout d'abord, il faut se rappeler que les DPU des zones céréalières seront largement amputés dès cet automne dans le cadre de la mise en place franco-française du bilan de santé façon *«Barnier»* : cela équivaut à 15€/t au minimum. Ensuite, les exploitations céréalières ont connu une année 2009 catastrophique avec des résultats nettement déficitaires. Ceci a grevé les trésoreries et laissé peu de latitudes aux exploitants dans leurs choix de gestion. Cette remontée sera donc salvatrice pour nos exploitations et spécialement en zone intermédiaire. 2009 a également marqué le coup d'envoi des conséquences de nouvelles contraintes environnementales et réglementaires : obligation des Cipan pour certains, retrait de la Trifluraline…. Autant de charges supplémentaires. Enfin sur l'impact de cette augmentation de prix, il faut raison garder : le blé représente 5% du coût d'une baguette et plus largement l'alimentation représente moins de 20% du budget des ménages. Reste aux producteurs de viande blanche à pouvoir répercuter sur la filière ce coût ( il paraît que la dernière loi de modernisation et la contractualisation sont faites pour ….) Dans une vision plus globale, cela montre que l'agriculture et particulièrement les exploitations céréalières françaises si souvent décriées et raliées sont nécessaires à l'équilibre des marchés mondiaux des céréales et à l'indépendance alimentaire de l'Europe, si tant est qu'une réelle politique de production soit maintenue. Enfin, faut-il rappeler que près de 50% de la production française est exportée ce qui est bon pour la balance commerciale qui est déficitaire. Les exploitations céréalières participent donc structurellement au développement économique du pays. Alors, avant d'amputer une nouvelle fois le premier pilier et d'ajouter de nouvelles contraintes, il convient de ramener les éléments à leur juste niveau et de ne pas négliger les éléments stratégiques d'un pays et d'une composante de l'Europe, où la Pac est une de ses rares politiques encore structurée.

**JACQUES DE LOISY**
**PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PRODUCTIONS VÉGÉTALES FDSEA 21**




Section bovins FDSEA de l'Yonne

# L'heure est à l'introspection

Les responsables de la section bovine de la FDSEA de l'Yonne se sont réunis le mardi 28 septembre dernier. Au cœur des échanges : les perspectives économiques et la restructuration de la filière.



Principal point abordé lors de la réunion : inévitablement, celui de la conjoncture et des actions menées à la mi-septembre. Que faire face à la 4ème année consécutive de crise, et aux coûts de production croissants ? Comment augmenter le prix payé aux producteurs ? Après débat, quelques pistes ont été apportées. La première consisterait à régir notre marché selon les règles de la préférence communautaire.

Il est aujourd'hui plus que nécessaire que le gouvernement se batte pour interdire ou limiter les viandes d'import du Mercosur. Il est impossible de rivaliser aujourd'hui avec ces pays où les normes et les coûts salariaux sont réduits. Certains allant même plus loin, demandent la protection vis-à-vis de nos concurrents européens. Mais la problématique cachée est celle du droit à la concurrence. Par quel biais pouvons-nous limiter les imports ? N'est-il pas anti-concurrentiel de taxer les échanges aux frontières? Deuxième piste pour conforter les prix : le soutien direct à la production. Que ce soit au niveau français ou au niveau européen, la production encore trop fragilisée, ne peut se passer de soutien direct. Comme cela se fait en Allemagne pour le secteur laitier rendu compétitif et offensif. C'est là tout le rôle du syndicalisme, précise Frédéric Blin, président de la Section Bovine, qui complète : *«il est capital de faire entendre au gouvernement et à l'Europe que la PMTVA (ou tout autre soutien direct) se maintienne à l'horizon 2013. Dans nos régions intermédiaires, si le prix n'incite pas à la production bovine, c'est simple, il n'y aura plus d'élevage !»* Sur le sujet de la PAC après 2013, les responsables sont unanimes : les éleveurs bovins ne seront pas les cantonniers des campagnes. Ils refusent que le second pilier soit la voie de désengagement de l'Europe. Elle doit avoir une politique agricole et alimentaire et non pas une politique exclusivement environnementale.
Mais c'est dans la troisième solution que sont concentrés tous les espoirs et toutes les ambitions de la filière bovine : la restructuration. Que celle-ci se fasse par le biais d'un contrat ou par un autre mécanisme permettant la sécurisation du revenu, le constat est établi que des reformes seraient utiles à la filière. En commençant par la rénovation des cotations. Le système n'a pas été revu depuis les années 60, alors que le marché, la morphologie des animaux, tout comme les pratiques des éleveurs et les besoins des consommateurs ont changé. Un autre projet ambitieux serait le développement de l'engraissement en France. Cela mettrait la filière du maigre à l'abri des caprices italiens et permettrait de maintenir la valeur ajoutée sur notre territoire. Enfin, une réforme bénéfique au secteur serait la reconquête du pouvoir de négociation des producteurs pour faire face à des monstres monopolistiques comme Bigard.
Au final, un après-midi riche en échanges sur l'avenir de la filière. D'ici la prochaine réunion en décembre, les responsables syndicaux sont décidés à maintenir la pression sur les distributeurs tant que les chiffres de l'observatoire des prix et des marges ne seraient pas publiés et que le prix à la production valorisée de 20%.

**MARIE DENIZOT (FDSEA89)**

Irragation

# La FDSEA 58 et l'AGPM aux côtés des irrigants Nivernais

Début août, plusieurs irrigants nivernais ont fait l'objet d'une facturation démesurée de la part d'EDF pour les consommations électriques des stations de pompage utilisées pour la campagne d'irrigation en cours. Aussi, en raison de modification des installations et la mise en place de compteurs électroniques, des factures, d'un montant pour certaines supérieures à 10 000 €, ont été adressées à huit agriculteurs du Val de Loire pour dépassement de puissance, EDF ne proposant aux personnes concernées que des échéanciers pour régler leur situation.
Par le biais de notre réseau syndical, d'Orama et de l'AGPM, associations spécialisées de la FNSEA, la FDSEA 58 au côté de l'Admien et de son vice-président Didier Guyon, a pu *«rattraper»* les factures concernées évitant ainsi que les revenus des exploitations ne soient atteints de manière significative. Aussi après une dernière intervention en début de semaine, EDF s'est engagé à entériner définitivement ces dossiers et à ne pas imposer aux agriculteurs le règlement de la facturation de dépassement de puissance pour l'intégralité des mois ayant précédé la prise d'effet des modifications contractuelles. Aussi et dans la continuité des travaux de collaboration engagés entre la section grandes cultures de la FDSEA et l'Admien, une demande de rendez-vous a été effectuée auprès de la délégation régionale d'EDF afin d'aborder la problématique de la hausse continue du prix de l'électricité et de son impact sur les niveaux de charges des exploitations irrigantes. Affaire à suivre …

**S.L – FDSEA 58**

Action syndicale

# Dix centimes obtenus mais une pression maintenue

Vingt-cinq éleveurs bourguignons se sont rendus mardi à la commission des cotations à Dijon. La hausse de 10 centimes d'euro du kg réclamée a bien été acceptée. Les éleveurs veulent désormais que cette augmentation soit effective sur les grilles de prix des acheteurs. Le mouvement va être maintenu pour obtenir les 60 centimes demandés par la FNB.



Les manifestants devant la Draf, mardi matin.

L'action FNB lancée depuis un mois a connu un nouvel épisode mardi matin. Après des opérations ciblées sur les viandes d'importation, puis sur les GMS, les FDSEA et les JA ont décidé de se concentrer sur les cotations. «*Cela peut être un des leviers à actionner pour résoudre la problématique du prix de la viande*» soulevait un éleveur, dans l'attente de se rendre à la Draf. «*Ces cotations servent de référence aux GMS pour établir leurs grilles de prix. Elles leur sont bien utiles pour calculer leurs marges*».

## Cinq centimes chaque semaine

Mardi, les éleveurs ont demandé à la commission des cotations de «*bien vouloir réévaluer ses positions et d'être un peu plus en phase avec la réalité du terrain*», «*au niveau des signaux du marché et au niveau des coûts de production des éleveurs*». La FNB demande une hausse totale de 60 centimes d'euro du kg sur le prix du gras. Pour y arriver, cinq centimes devront être enregistrés à la hausse chaque semaine pendant trois mois. Il y a 10 jours, la demande d'une hausse de cinq centimes avait été formulée mais avait échoué, la réunion ayant eu lieu par téléphone. C'est la raison pour laquelle 10 centimes du kg étaient demandés ce mardi, de manière «*à rattraper les cinq centimes de la semaine précédente*».

## Dix centimes acceptés, mais....

A l'issue de la réunion, plusieurs éleveurs se sont dits «*extrêmement surpris*» par la place occupée par l'administration dans le déroulement des cotations. «*Au départ, elle est uniquement là pour faire l'intermédiaire et relayer la négociation entre abatteurs et éleveurs*» explique un éleveur, «*mais là, nous avons eu l'impression qu'elle faisait un peu la police, et pas nécessairement dans notre sens*». Les dix centimes demandés en début de réunion ont finalement été acceptés. Une «*victoire mitigée*» car le compte-rendu remonté à FranceAgrimer mentionne que la commission ne s'est pas tenue dans des conditions habituelles...

## Les éleveurs vigilants

Les éleveurs souhaitent «*maintenir la pression en renvoyant des producteurs de manière systématique dans les prochaines commissions*». Des actions seront mises en place si «*les positions affichées dans le cadre de la commission de cotations ne sont pas effectives sur les grilles de prix des acheteurs*». Emmanuel Bernard dressait le bilan de l'action syndicale : «*Nous voulons absolument initier un mouvement qui correspond à l'augmentation de nos coûts de production. Les personnes, présentes mardi, ont clairement exprimé qu'ils nous avaient compris. Nous attendons d'être très vigilants sur les conséquences de notre action*».

AURÉLIEN GENEST

BCAE Herbe

# Les modalités de gestion des références individuelles sont connues

La mise en place de la nouvelle BCAE herbe dans le cadre du bilan de santé de la PAC a engendré la création, sur la base des surfaces en herbe déclarées en 2010, de «*références individuelles herbe*» qui serviront à partir de la prochaine campagne PAC, pour la vérification par l'administration, du respect des exigences de cette BCAE :

Possibilité de retournement des PP et des PT5 sous condition de réimplantation d'une surface équivalente en herbe sur l'exploitation avec marge de tolérance de 5% sans condition de réimplantation possibilité de retournement des PT dans la limite de 50 % de la surface déclarée)

En clair et afin d'illustrer précisément ce nouvel empilement administratif et réglementaire, un exploitant ayant déclaré à la PAC en 2010 une surface en herbe de 100 ha dont 75 ha de PP, 7 ha de PT5 et 18 ha de PT se voit attribuer pour la prochaine campagne deux «*références herbe*» distinctes (attention, ces éléments sont considérés par l'administration comme étant connus de l'exploitant et ne seront à ce titre pas notifiés aux agriculteurs) :
L'une de 82 ha pour ses surfaces en PP et PT5, l'autre de 18 ha pour ses surfaces en PT.
Aussi en cas d'évolution du parcellaire de l'exploitation ou d'évolution de situations susceptibles d'engendrer une modification des références, les agriculteurs seront désormais contraints de notifier à leur DDT, par le biais d'un formulaire spécifique, l'évolution afin que les références individuelles soient mises à jour et n'engendrent pas en cas de contrôle conditionnalité des pénalités.

Trois formulaires pour les évolutions parcellaires (transfert foncier, perte définitive de foncier, perte temporaire de foncier) ont ainsi été créés. De même trois autres formulaires sont désormais à disposition pour les agriculteurs pouvant bénéficier des diverses dérogations au maintien des surfaces en herbe (demande d'ACAL, dispositif agridiff, redressement judiciaire, MAE retrait des terres arables, agriculteurs nouvellement installés depuis le 16 mai 2008 dont le PDE justifie la conversion des prairies en cultures).

Votre FDSEA se tient à votre disposition pour tout renseignements et pour mettre à votre disposition les différents documents nécessaires au respect de cette exigence.

Malgré tout, et devant les difficultés continues rencontrées par les agriculteurs et notamment les éleveurs, nous ne pouvons que dénoncer ce nouvel abus administratif qui «*recharge la mule*» d'un point de vue administratif et qui lie une fois encore pieds et poings des paysans. Dans le contexte actuel, il serait de bon ton que l'administration se concentre sur les véritables problèmes de nos diverses filières, et entendent faire respecter la loi à ceux qui en toute impunité la bafoue au détriment des producteurs (GMS, opérateurs commerciaux des filières …etc.). Il y a réellement urgence à ne pas se tromper de cible.

A bon entendeur …

S.L – FDSEA 58







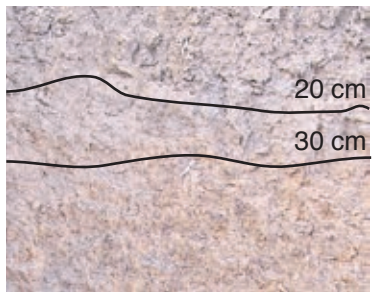


GDA Centre-Nivernais et Entre Loire et Allier

# Journée observation des sols

Dans le cadre de l'animation des GDA et des groupes techniques élevage s'est déroulée une journée thématique de présentation des sols représentatifs des deux zones Centre Nivernais et Entre Loire et Allier.

L'objectif était de connaître et savoir apprécier les types de sols en zones de cultures mais également sous prairie. Cette journée s'est déroulée en 2 temps:
- La matinée en Centre Nivernais (Pazy),
L'après midi en Entre Loire et Allier (Azy-Le-Vif).
L'observation d'une fosse pédologique permet soit de diagnostiquer des problèmes sur la parcelle soit de décider des interventions à venir. Elle suit une méthodologie particulière.
Appréciation des horizons : mise en évidence des différences de couleurs.
La couleur marron indique la présence de matière organique, la couleur orangée la présence en fer (le fer donne de la stabilité aux agrégats car il joue le rôle de liant entre les particules du sol), la charge en cailloux.
Appréciation de la texture au toucher sur un sol humidifié : les limons ont un aspect savonneux, les argiles sont plastiques et les sables ont un aspect rugueux.
Appréciation de la structure : la structure est l'agencement des agrégats (mottes) du sol entre eux. Un sol bien structuré est un sol dans lequel les agrégats se sous-divisent plusieurs fois en éléments plus petits à l'image de poupées russes. Ces sous divisions créées une porosité qui facilite la circulation de l'air, de l'eau et des racines.
Appréciation de l'hydromorphie: l'abondance et le contraste des tâches rouilles dans le sol permettent d'apprécier le degré d'hydromorphie.
Appréciation de l'enracinement : 2 éléments sont à observer :
La profondeur d'enracinement,
- La répartition des racines dans les agrégats.
La présence de racines dans les




agrégats traduit une bonne exploration racinaire donc une bonne utilisation des réserves du sol (eau et minéraux). A l'inverse, la présence du réseau de racines uniquement à la surface des agrégats est révélatrice d'une structure peu favorable liée au travail du sol (tassement) ou à son caractère intrinsèque (nature des argiles).
La connaissance de l'état actuel du sol permet d'orienter les itinéraires techniques dans le but d'améliorer ou maintenir cet état.
La présence d'une zone compacte dans les 15ers cm nécessitera le passage d'un outil à dent (chisel) ou un labour superficiel.
Pour une compactation plus profonde jusqu'à 30 cm (roues de batteuse en condition humide par exemple). Le travail le plus approprié sera un labour profond ou un décompactage.
La fertilisation P et K des grandes cultures a été mise en relation avec les analyses du sol : dans un sol carencé, les apports d'engrais doivent se faire au plus près du semis pour une meilleure valorisation.
Dans les situations observées, les structures étaient plutôt favorables à une bonne utilisation du sol pour la culture ou la prairie. Ces observations sont faisables chez vous à l'aide d'une simple bêche. En complément de ces observations, le fonctionnement biologique du sol peut-être appréhendé plus précisément par la mesure de l'activité microbienne et des vers de terre.

**Qualité, Robustesse avec PALMS**

• Grue palms de 4.7 m à 8.4 m de portée




• Remorque palms de 7t à 14t de charge

Matériel Forestier ASTIC

Ensemble grue et remorque - à partir de 8690 €HT

TVA 19,6% en + départ magasin

RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

Cultures de maïs en Côte d'Or

# La menace chrysomèle n'est pas nulle

Un agriculteur du Val-de-Saône s'inquiète de la progression de la chrysomèle du maïs. Actuellement en Saône-et-Loire, l'insecte ravageur pourrait bien déposer ses valises en Côte d'Or.

Philippe Dubief est agriculteur près de Saint-Jean-de-Losne. Exploitant quelques terres en Saône-et-Loire, le Côte d'orien revient d'une réunion d'information sur le coléoptère destructeur de maïs. Spécialisé en productions végétales, l'agriculteur se dit *«inquiet»* par l'évolution de l'insecte capable de faire d'énormes dégâts dans les cultures. *«C'est un consommateur de racines»* commente Philippe Dubief, *«les larves s'en nourrissent d'avril à juin. L'impact sur la plante est facilement visible et la culture peut être anéantie dans les cas extrêmes. Les insectes adultes pondent en octobre. Les œufs restent dans le sol pour éclore l'année d'après. Ce destructeur est spécifique au maïs et a besoin de cette culture pour survivre sur la parcelle dans laquelle il se trouve»*.
La Côte d'Or en *«zone tampon»*
*«La chrysomèle remonte de Lyon!»* schématise Philippe Dubief, *«après le Rhône, l'Ain et la Saône et-Loire, ce sera peut-être la Côte d'Or. Pour 2011, certaines zones de notre département sont déjà dans un périmètre de lutte. Une règlementation recommande de ne pas cultiver du maïs plus d'une année sur deux sur une parcelle donnée»*. A chaque fois qu'un insecte est capturé, un périmètre de lutte s'établit en trois zones : la zone focus à moins d'un kilomètre de la capture, la zone de sécurité de 1 à 6 km de celle-ci puis la zone tampon à une distance de 6 à 40 km. C'est dans cette dernière zone que ce situe une grosse partie du sud de la Côte d'Or, là où les cultures de maïs sont les plus abondantes du département.



*«Pour 2011, certaines zones de notre département sont déjà dans un périmètre de lutte. Une règlementation recommande de ne pas cultiver du maïs plus d'une année sur deux sur une parcelle donnée»* précise Philippe Dubief, agriculteur dans le Val-de-Saône possédant 100 hectares de maïs.

## Différentes réglementations pour 2011

A chaque zone s'applique une réglementation, établie au niveau européen. Pour la zone focus, il est notamment interdit de déplacer la terre agricole et le matériel doit être nettoyé avant de quitter les lieux (pour éviter le déplacement des œufs). Une lutte insecticide est obligatoire l'année de la découverte et même l'année suivante si les captures sont importantes.
Le maïs ne doit pas être cultivé plus d'un an pendant trois années consécutives sur une parcelle donnée et les larves doivent être traitées. Il est même interdit de récolter le maïs (même ensilage) avant le 1er octobre. Pour la zone de sécurité, les pieds de maïs se trouvant dans des champs non affectés à la culture de cette plante doivent être détruits. Une deuxième obligation sera au choix pour cette zone de sécurité. Soit le maïs ne devra pas être cultivé pendant deux années consécutives sur une même parcelle (2010 et 2011). Soit l'agriculteur devra effectuer une lutte insecticide contre les larves en 2011. Pour la zone tampon qui concerne la Côte d'Or, seule la recommandation précédemment citée est retenue.

## Des dédommagements, mais...

Des compensations financières sont prévues pour les zones focus et de sécurité. Celles-ci correspondent aux coûts de traitements insecticides et à la différence de marge brute entre le maïs et le blé.
Malgré cela, Philippe Dubief soulève trois problèmes. Le premier concerne l'élevage : *«les éleveurs qui ont peu de champs ont besoin d'ensilage, comment vont-ils faire?»* Le second problème touche la spécialisation du matériel et Philippe Dubief sait de quoi il parle: *«j'ai des charges fixes inhérentes à la culture du maïs et à son irrigation. Le matériel ne peut être rentabilisé que par la culture du maïs, donc tout cela ne m'arrangerait qu'à moitié...»*. *Enfin, troisième et dernière problématique, celle des bordures de Saône : «un tiers de ma surface se trouve en zone inondable. S'il y a une crue au mois d'avril, que faire à part semer du maïs?»*

AURÉLIEN GENEST

## ▶ Zoom sur...



**La chrysomèle vient d'Amérique. Des piégeages en Serbie montrent son arrivée en Europe en 1992. En ce qui concerne la France, le coléoptère arrive en 2002 en région parisienne. En Bourgogne, sa présence est prouvée depuis 2007 avec des insectes piégés en Saône-et-Loire. Le plan de surveillance et de contrôle en France est de plus en plus important depuis une dizaine d'années. De 14 sites de piégeage en 1999, le nombre est passé à 3784 en 2009. Ces derniers permettent de déterminer la présence et la concentration de l'insecte sur une parcelle donnée. Seize pièges sont installés en Côte d'Or depuis 2001 (Val de Saône, Plaine dijonnaise et même Auxois) mais aucun insecte n'a encore été piégé. Le Sral (service régional de l'alimentation), dont un des rôles est de s'occuper de la santé végétale, est en charge de ces piégeages.**

## ▶ Témoignage d'un agriculteur touché

**Des régions comme l'Alsace et le Rhône-Alpes sont particulièrement concernées par la présence de chrysomèle. Contacté par téléphone, Christian Schneider, le responsable grandes cultures de la FDSEA du Bas-Rhin, évoque l'évolution de l'insecte : «*La chrysomèle a envahi la quasi-intégralité de la région depuis son arrivée en 2003. Grâce à un travail sérieux des agriculteurs lié à de bons traitements et des rotations appropriées, il n'y a pas de dégâts visibles. Il ne faut surtout pas arrêter ces efforts sous peine de le payer cher. J'ai déjà vu des parcelles totalement couchées en Slovaquie. Avec la chrysomèle, il faut faire du préventif. Le jour que vous faites du curatif, c'est trop tard!*»**

EARL Bruno Michel

# Un manager-éleveur avec pour seul cap l'optimum

Occuper les 63 places en logettes de sa stabulation, investir dans un robot de traite, continuer à améliorer le potentiel génétique du troupeau et valoriser au maximum sa production laitière en AOC chaource. A peine installé, Bruno Michel vise l'optimum sur son exploitation laitière toute proche de chaource (10).

*« Tout est prêt : j'ai un troupeau d'un haut potentiel, dont je valorise la génétique par la vente de reproducteurs. J'investis dans des inséminations sexées, toutes issues de taureaux américains de très haut niveau, afin d'avoir un maximum de génisses pour monter en puissance et assurer mon renouvellement : l'an dernier, j'ai gardé 14 génisses et je pratique le vêlage à deux ans. Je ne vends aucune vache de réforme. Sur les 168 ha de SAU de mon exploitation, 120 ha se trouvent d'un seul tenant autour de la ferme et tout est drainé. Après aménagement, je dispose d'une stabulation en aire paillée offrant 63 places de logettes. Mes bâtiments sont fonctionnels et j'ai encore de la marge en capacité de stockage. Les installations ont été mises aux normes et dimensionnées pour répondre à mon but, en particulier la partie fumière et la lagune pour le traitement des eaux de salle de traite. Je travaille beaucoup en Cuma ».* A peine installé, à 37 ans Bruno Michel n'a plus de temps à perdre : il a choisi d'attendre la retraite de ses parents pour reprendre l'an dernier l'exploitation familiale.



## Concilier performances et qualité de vie

Après avoir travaillé dix ans dans une entreprise de traitement de l'eau dans l'Yonne, aujourd'hui il n'a qu'une idée en tête : optimiser au maximum la production de lait sur son exploitation. *« Je vise le plus vite possible la mise en œuvre d'un projet axé sur une très forte spécialisation laitière. Ici le lait AOC Chaource est notre point fort ! C'est la production qui valorise le mieux les surfaces au regard des rendements médiocres que l'on atteint en céréales et autres cultures de vente. Je veux donc rapidement voir les 63 places de logettes occupées par 63 vaches et disposer d'un quota de 630 000l. Je n'ai qu'un investissement à faire, mais il est indispensable. Car je veux assumer seul toutes les tâches tout en préservant une certaine qualité de vie et être plus disponible pour ma famille ».* En effet, pour optimiser son organisation du travail, Bruno Michel veut au plus vite atteindre une dimension qui lui permette d'amortir un robot de traite : *« dans mon projet d'installation, j'avais calculé le seuil à partir duquel je pouvais investir dans cet équipement : il me fallait à peine 500 000l. Aujourd'hui la conjoncture fait qu'il en faut un peu plus. Et puis le remboursement de quelques prêts fait que je me donne 5 ans maximum. Dés que je peux, il sera neuf ou d'occasion, mais j'investis dans un robot ! ».*

## Valoriser au maximum ses compétences

Bruno Michel n'hésite pas à ajouter : *« s'il le faut, je suis prêt à utiliser les services d'un entrepreneur ou toute autre formule pour les interventions nécessaires à mes cultures. Pendant 10 ans j'ai travaillé au sein d'une entreprise de services et conseil. Lorsque j'étais confronté à un problème pour lequel je sentais que je n'avais pas toutes les compétences, je faisais appel à un collègue spécialisé dans ce domaine. Ainsi je ne perdais pas de temps et j'avais une réponse fiable. Je pense que les problématiques d'une exploitation de polyculture-élevage sont tellement vastes, qu'il ne faut pas hésiter à faire appel à des professionnels sur des points où l'on se sent un peu faible. S'entourer de bons conseillers, faire partie de groupe de développement et se former est aussi indispensable. En revanche lorsque l'on est très performant sur un domaine, il faut valoriser au maximum ses compétences. Je considère que je suis à la tête d'une entreprise comme les autres, donc je développe cet esprit de manager sur mon élevage. Par exemple, dernièrement j'avais 5 veaux mâles prévus à être vendus en génétique : parmi ceux-ci il y en a deux que je considérais comme n'étant pas au top, je les ai vendus à 8 jours pour la viande ».*

## Un espoir pour l'AOC Chaource

Et parmi les défis à relever, il y a bien sûr le respect du nouveau cahier des charges de la production de lait en AOC Chaource. *« Mon père a travaillé sur l'élaboration de ce cahier des charges. La quasi-totalité des conditions ont été anticipées et sont déjà respectées : par exemple je me situe à 89% d'autonomie alimentaire pour l'élevage, donc au-delà des 85% nécessaires. Cependant, je suis en cours de substituer la partie urée actuelle des tourteaux par une proportion plus forte de trèfle, avec 2/3 de trèfle contre la moitié auparavant, dans le mélange trèfle ray-grass semé en prairies temporaires. Je compléterai par des produits choisis en fonction des cours : pulpes, tourteaux de colza, etc. Or, en cohérence avec mon cap d'optimisation, il faudrait que la totalité de ma production laitière soit valorisée en lait AOC Chaource. Car pour l'heure nous n'en sommes à peine à 50%, en raison du pourcentage de la collecte transformée en Chaource. Il faut donc espérer que le nouveau cahier des charges, qui nous impose des efforts sur toute notre production, soit encore mieux valorisé ».*

F. Noel

### ▶ En chiffres

**L'EARL Bruno Michel en quelques chiffres**
**Surface : 168 ha, dont principalement 70 ha de blé, 30 ha de maïs ensilage, 15 ha de prairies temporaires, 24 ha de prairies permanentes.**
**Depuis 7 ans, il applique les techniques de conservation du sol.**
**50 vaches laitières et un quota de 489 000 l.**
**Le lait représente 70% du chiffre d'affaires actuel.**
**Nombreux matériels en Cuma (fenaison, travail du sol, épandeur, etc.).**

ALYSÉ (association des Chambres d'agriculture de l'Aube, du Loiret et de l'Yonne, et la CAIAC)

# Une journée professionnelle d'éclairage

**Face à une crise dégradant fortement les revenus des exploitations, les responsables d'ALYSÉ ont fait le choix d'apporter des solutions concrètes aux éleveurs sur le thème : « *Maîtriser les coûts de production en élevage* », jeudi 14 octobre, à Chaource (10), village référence pour les éleveurs. A l'occasion de cette journée professionnelle, vous rencontrerez des experts mais aussi des éleveurs qui, en ouvrant leurs exploitations, témoigneront de leurs expériences sur la maîtrise des coûts de production. Une quarantaine de partenaires de l'élevage de la zone seront présents sur les différentes exploitations.**

**Objectifs de la journée**
**Permettre aux éleveurs et aux prescripteurs de l'élevage :**
- **de progresser dans la réduction des coûts de production,**
- **de montrer des pistes pour la création de valeur ajoutée dans les exploitations d'élevage.**

**4 ateliers thématiques**
- **Alimentation et surface fourragère**
- **Bâtiment et mécanisation**
- **Travail et salariat**
- **Circuits courts et agriculture biologique**

**Représenter l'ensemble des filières élevages, grâce à 4 exploitations qui ouvrent leurs portes :**
- **Gaec Paris à Chaource**
- **EARL Bruno Michel à Chaource**
- **Gérard Guery à Maisons-les-Chaource**
- **Gaec Thorey à Lantages**

**Des pratiques d'élevages innovants à faire partager à tous les visiteurs lors de cette journée**
**Valorisation des coproduits, perspectives de l'élevage sur la zone, aides à la modernisation, outils Internet pour l'élevage, l'identification électronique, maîtrise de l'énergie, installation séchage du foin en vrac, circuits courts, Agriculture Biologique, valorisation des couverts végétaux par l'élevage etc. Autant de thèmes que vous pourrez découvrir lors de cette journée en vous rendant sur les différentes exploitations que l'on vous laisse découvrir lors de cet évènement.**

**Informations pratiques**
**9h00 : Accueil, inscription à la halle de Chaource. Visites des sites**
**12h00 : Inauguration et repas sous la halle de Chaource (15 € le repas)**
**14h à 17h30 : Visite des sites.**

Contact et information : Jean-Louis Deck - Tél 03 25 43 43 62 - jld.caiac@ucacig.fr






Formations

# Les problèmes de santé en élevage ovin

Plusieurs formations dans le domaine de la santé du troupeau ovin sont proposées cet automne, pour devenir un partenaire efficace du vétérinaire.

En élevage, comme dans beaucoup d'autres productions, il y a deux moyens d'améliorer son revenu : produire plus ou ou diminuer les coûts de production. Les frais vétérinaires représentent une part souvent importante des charges de production en élevage. Les diminuer, les rendre plus pertinents, font partie des leviers à manœuvrer pour améliorer le revenu de l'élevage. La Chambre d'agriculture et le Groupement de défense sanitaire proposent trois formations cet automne, pour aider les éleveurs de moutons à devenir encore plus performants :

La formation «*limiter les pertes sur agneaux*» propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient.

La formation «*de l'autopsie à la prévention*» permettra d'apprendre à pratiquer l'autopsie, l'investigation qui permet de mieux connaître la cause de la mort d'un animal. Le bon diagnostic permet de rendre la prévention plus efficace.

La formation permettra aux éleveurs d'apprendre à diagnostiquer un animal malade, de comprendre l'intérêt d'un examen clinique, et de mieux utiliser les médicaments vétérinaires.

Pour plus de renseignements, contacter le conseiller responsable de la formation, ou inscrivez-vous auprès de la Chambre d'agriculture.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

## ▶ Les formations

### Limiter les pertes sur agneau : 7 décembre 2010

**De l'autopsie à la prévention : 8 décembre**
**Pour ces deux stages : renseignements auprès de Ch. Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture – 06 72 39 76 43**

**Éleveur, infirmier de son élevage : 9 et 10 novembre à Préporché. Renseignements auprès de R. Morizot, GDS – 03 86 90 18 90**
**Inscription auprès de M. Goin, Chambre d'agriculture – 03 86 93 40 37**

### Éleveur, infirmier de son élevage

**Rodolphe Morizot, technicien au GDS, propose la formation «*Eleveur, infirmier de son élevage*». Il veut «*répondre aux besoins pratiques et aux situations rencontrées par les éleveurs : mieux gérer les pathologies pour ainsi renforcer la sécurité sanitaire en favorisant la prévention. Il faut renforcer la collaboration entre l'éleveur et son vétérinaire traitant. Seul l'éleveur connait bien son troupeau*». Rodolphe de Givry est éleveur à Germenay. Il a suivi il y a quelques années la même formation qui était proposée en production bovine. Cette année, il va participer à la formation en élevage ovin : «*Il ne faut pas se tromper sur le diagnostic avant de faire venir le vétérinaire. Au cours de la formation, le vétérinaire nous a montré les premiers signes à voir sur un animal malade : le comportement, la température, l'état physique, qui sont autant d'indicateurs de l'état de santé. On a passé un moment sur les médicaments: comment les gérer, les utiliser, choisir le plus approprié. Je ne suis pas sûr d'avoir diminué ma facture de vétérinaire, mais je n'ai plus de visites inutiles, moins de produits dans la pharmacie, et surtout moins d'animaux morts. Je regarde différemment mes bêtes, et j'ai le sentiment de mieux travailler. En mouton, c'est encore plus difficile. Il n'y a pas beaucoup de troupeaux, nos vétérinaires ont moins l'habitude qu'en bovin. C'est très important de faire le bon diagnostic. En formation, nous allons travailler avec un vétérinaire spécialiste du mouton*».

### Formation autopsie

**Valérie et Richard Lancien sont éleveurs à Decize. Ils ont participé à la formation en autopsie en 2008. «*Nous avons un grand troupeau. On ne peut pas se tromper sur un traîtement systématique, car cela a une incidence économique importante. Quand il y a un animal qui est mort, et qu'on ne voit aucun élément extérieur qui explique pourquoi il est mort, on essaye de comprendre ce qui s'est passé. En cas de mort subite, on ouvre tout de suite l'animal et on peut choisir le traîtement adapté. On acquiert vite la compétence, et je garde le petit fascicule donné* en formation à portée de main. *Une autopsie, ce n'est pas forcément très agréable, mais c'est une pratique qui permet de faire des économies*».**

Canton de Vitteaux (21)

# Un bâtiment volaille nouvelle génération

Jean-François et Sarah Lallemant, jeunes éleveurs à Arnay-sous-Vitteaux, ont inauguré leur nouveau bâtiment volaille la semaine dernière en présence de nombreux membres de la filière.



Sarah et Jean-François Lallemant devant leur bâtiment équipé d'échangeurs d'air récupérateurs de chaleur et d'un système de lumière basse consommation.

La volaille fait son nid dans l'Auxois. Les cantons de Vitteaux, Pouilly-en-Auxois et Saulieu sont concernés par la construction de bâtiments nouvelle génération avec respectivement Sarah Lallemant (Arnay-sous-Vitteaux), Jérôme Millanvoye (Arconcey) et Charles-Étienne Berthaut (Saulieu). L'une de ces installations a été inaugurée la semaine dernière : celle de Sarah et Jean-François Lallemant, deux jeunes Vittelliens de 24 et 30 ans. Pourquoi un tel engouement pour la volaille ? Nicolas Roussel, technico-commercial chez les établissements Sirugue spécialisés dans l'aliment, répond à la question : «*Cette filière a tout simplement de l'avenir. La volaille permet de s'installer sans reprise de terre. C'est un gros point positif quand on connaît les problèmes liés au foncier. Cette orientation permet aux éleveurs de se diversifier. Plusieurs productions permettent de mieux faire face aux crises. Ce sont des projets assez conséquents mais qui se prêtent bien aux installations, avec notamment les prêts JA*».

### Des économies de charges

Cyrille Loiseau, représentant la société bressane de production (SBP) décrit quant à lui l'installation : «*La surface du bâtiment est de 1250m², celui-ci se distingue par ses faibles consommations énergétiques. Il est équipé d'échangeurs d'air récupérateurs de chaleur qui permettent de récupérer 40% de la consommation de gaz par rapport à un ancien bâtiment. Il est également équipé d'un système de lumière basse consommation, avec du matériel qui n'existe que depuis un an*». Pour les récupérateurs de chaleur, le principe est le même que celui d'une VMC double flux connu dans les maisons d'habitation. «*Quand il fait 30 degrés à l'intérieur et 0 degré dehors, au lieu de rentrer de l'air à 0 degré, on rentre de l'air à 18-19 degrés! C'est très intéressant en terme de consommation énergétique. Avec un tel bâtiment, l'économie annuelle se situe entre 2 000 et 2 500 euros*» résume Cyrille Loiseau.

### Un séduisant hors-sol

Jean-François Lallemant est installé en polyculture élevage depuis 2001. Sa femme Sarah, qui travaillait jusqu'à présent dans le secrétariat, voulait s'installer en agriculture. C'est chose faite grâce à ce nouveau bâtiment. «*Reprendre de la surface n'aurait pas été évident*» explique Jean-François, «*il aurait fallu acheter du matériel et agrandir les bâtiments. Le hors-sol permettait de financer un nouveau bâtiment et de sortir environ un Smic par mois. Sarah a donc fait un BPREA, est rentrée dans l'Earl et a apporté un capital*». Dans la pratique, le bâtiment est destiné à deux types de production : les dindes et les poulets. Cela répondra aux exigences et à la saisonnalité du marché, les poulets étant plus demandés en période estivale et les dindes en fin d'année. Le bâtiment de Sarah et Jean-François Lallemant pourra accueillir 9 500 dindonnaux ou 26 000 poulets. «*Les poulets seront gardés entre 35 et 37 jours pour qu'ils fassent à peu près 1,9kg. Les dindes seront séparées selon leur sexe : les femelles partiront à 3 mois autour de 6 et 7kg, les mâles sortiront à 4 mois pour un poids situé entre 12 et 13kg*» explique Jean-François Lallemant.

### Des aides bienvenues

Sur le plan économique, la réalisation devait se chiffrer à plus de 280 000 euros. Mais grâce à plusieurs aides et «*la main à la patte*» de l'éleveur avec la complicité de plusieurs amis, le coût du bâtiment est «*descendu*» à 210 000€. Jean-François a lui-même assuré le terrassement et une partie de la construction du bâtiment pour «*gagner*» près de 30 000 euros. Les éleveurs d'Arnay-sous-Vitteaux vont ensuite bénéficier d'une aide de 10 500€ du Conseil général pour le bien-être animal et de 24 000€ du Conseil régional pour les économies d'énergies. La filière volaille participe également puisque le fabricant d'aliments Sirugue et l'abattoir LDC aident à hauteur de 19 000€. Le bâtiment des deux jeunes éleveurs sera amorti sur 15 ans, avec des annuités de 21 000€. La marge nette prévue avant impôt devrait dépasser les 17 000€.

AURÉLIEN GENEST

Vendanges dans le Chablisien

# Les mécaniciens du raisin

Alors que les vendanges mécaniques se généralisent un peu partout, à l'image du vignoble Chablisien, il est de plus en plus important pour les viticulteurs de pouvoir compter sur un service de dépannage fiable et disponible dans l'instant.



Viticulteur à Chablis, William Nahan est un adepte depuis 23 ans de la machine à vendanger, pour récolter les 38 ha du domaine.

Pour tous, que ce soit à l'atelier, dans les caves ou les vignes, c'est «*François* !». L'origine historique de la famille Alabeurthe dans le Sancerrois remonte à plus de deux siècles. Issus d'une longue lignée de maréchaux-ferrants, les ancêtres ont depuis toujours été habitués à travailler aux côtés d'agriculteurs. Au fil du temps, la tradition s'est perpétuée, même si la taille de l'entreprise aujourd'hui, après avoir suivi l'évolution du machinisme, n'a plus rien à voir avec l'activité des débuts et s'est spécialisée dans le matériel viti-vinicole. C'est en 1985, que la société décide de s'implanter à Chablis, dirigée depuis lors, par François Alabeurthe. L'entreprise compte 68 salariés, vendant, installant et entretenant tous types de matériels, de la vigne à l'expédition des bouteilles. Ici et encore plus particulièrement en période de vendanges, la notion de service au client prend tout son sens, quasiment élevée au rang de sacerdoce ! Pas moins de 35 mécanos et électromécaniciens sur le pied de guerre un mois avant les vendanges, pour tout réviser, machines comme pressoirs et pouvoir répondre dans l'instant en cas de panne. Principale difficulté pour François Alabeurthe : «*trouver à cette période du personnel supplémentaire pour donner un coup de main, compte tenu de la spécificité du métier !*» Heureusement qu'un arrêté préfectoral autorise à travailler pour l'occasion jusqu'à 60 heures par semaine.




Pas moins de 32 mécanos et électromécaniciens sur le pied de guerre au moment des vendanges, pour répondre présent à chaque instant.

## Une terre lourde génératrice de crevaisons

Dans un vignoble comme le Chablisien où la cueillette s'effectue à plus de 90% de façon mécanique, les machines souffrent : «*elles sont poussées au maximum, dans certains domaines, jusqu'à 18 heures par jour !*». Casse de moteur, corps étrangers perçant la membrane des pressoirs, crevaisons, pompes à changer, circuits hydrauliques à refaire…, la liste des pannes potentielles est longue. Au hit-parade cette année, les pneus crevés : «*à cause de l'humidité, énormément de cailloux qui remontent dans la terre et c'est la crevaison assurée. Trois fois plus que d'ordinaire !*». Difficile alors de maîtriser les stocks, même si l'on parvient toujours en final à dépanner le viticulteur, quitte à lui prêter du matériel d'occasion entreposé «*au cas où…!*». Chaque saison a ses particularités : révision des sécateurs avant l'hiver, des pulvérisateurs au printemps, entretien des tarières pour enlever les pieds morts... Par an, 240 machines à vendanger et plus de 500 pressoirs passent ainsi en révision entre les mains de l'entreprise.

## Un esprit familial

Fidèle parmi les fidèles à la société, William Nahan, viticulteur chablisien qui avec ses deux associés, gère le «*Domaine du Chardonnay*» : 38 ha à travailler, 40 ha à vendanger, 6 Chablis Premier cru. Cet ancien agriculteur céréalier reconverti, est un adepte depuis toujours des vendanges mécaniques : «*la machine, vous la rentrez le soir, une douche, un entretien, un tour de clé le matin et ça repart !*». L'importance d'un climat de confiance entre le vigneron et son service d'assistance technique prend ici tout son sens : «*on ne peut plus se passer de ce genre de société, vu l'importance que la mécanique a pris dans le milieu aujourd'hui…*». De raconter, lorsque «*ça patine dans les pentes à 42% voire 52% comme dans les coteaux des Vaudevey, du côté de Beine, on est bien heureux de les voir arriver avec leur grue pour nous tirer de là !*». Et puis conclut William en souriant : «*Raymond, le Père Alabeurthe, il a commencé, il faisait des charrues ! Son fils François a su conserver cet esprit familial et ça, ça n'a pas de prix !*».

DOMINIQUE BERNERD






Tendances

# Des cabines au confort et à la techno

## Les suspensions de cabine intelligente contribuent à l'amélioration du confort. Les procédés actuels permettent d'anticiper et de supprimer tous mouvements ou vibrations

Une des principales préoccupations des tractoristes est le confort du conducteur. Le but est d'améliorer la productivité des journées de travail tout en préservant la santé du conducteur. Avec des vitesses de déplacement de 40km/h, la conception des tracteurs doit prendre en compte l'aspect sécuritaire, avec les suspensions de ponts et de cabines en premier lieu. C'est pourquoi ces dernières ont fait l'objet de sérieuses évolutions.
La tendance actuelle serait plutôt au développement des systèmes dits «*intelligents*» d'amortissements pneumatiques ou hydropneumatiques, au détriment des suspensions purement mécaniques. Le but de ces dernières générations est d'ajuster en permanence la suspension (suivi des mouvements latéraux et longitudinaux) et l'amortissement (absorption des chocs). Mais elles doivent aussi analyser et réguler le comportement vibratoire, notamment lors des déplacements à grande vitesse et des changements de trajectoires.



Photo : Case IH

Le confort de l'utilisateur est favorisé par l'évolution technologique des suspensions de cabine.

### Correcteur d'assiette

Sur certains modèles, la rigidité de la suspension est ajustée toutes les deux millisecondes, en fonction des données de différents capteurs de position, d'informations de conduite (freinage, accélération, sens d'avancement…).
Des dispositifs intègrent un correcteur d'assiette qui permet d'anticiper les mouvements latéraux liés aux changements de trajectoire à grande vitesse.
Plus basiquement, pour éviter ces phénomènes de tangage, les constructeurs associent à leur système d'amortissement des barres rigides, telles que la barre Panhard.
De plus, certaines suspensions ont la possibilité de s'activer manuellement et de régler leur niveau de sensibilité depuis la cabine. La suspension de cabine sera d'autant plus efficace qu'elle travaille de concert avec les suspensions du pont avant et du siège.

GAËTAN COISEL

## Trois points de suspension pour les **Fendt 900 Vario**

Le constructeur allemand se distingue par son système de suspension à trois points d'ancrage, qui équipe les cabines des 900 Vario. La cabine est totalement indépendante du châssis puisque celle-ci n'est reliée à ce dernier uniquement par le système d'amortissement. Cette conception favorise par ailleurs l'insonorisation de la cabine.
Les fonctions de suspension et de guidage des mouvements de la cabine sont totalement séparées. La suspension s'effectue par le biais de trois poumons pneumatiques et d'un amortisseur central à l'avant.
Quant au guidage de la cabine, il s'effectue par l'intermédiaire de bras transversaux situés de part et d'autre de la cabine.
Le principe de la suspension conçue par Fendt est basé sur le principe de l'équilibre du trépied. La partie avant est constituée d'un poumon pneumatique légèrement incliné. Son point de fixation est plus haut de 350mm par rapport aux deux autres poumons situés à l'arrière de la cabine, pour limiter tangages et roulis. Au côté du poumon avant, l'amortisseur hydraulique permet de gérer les mouvements dus à l'accélération et au freinage du véhicule.



Photo : Fendt

La cabine des tracteurs Fendt 900 Vario repose sur une suspension à trois poumons pneumatiques.

## Une suspension semi-active chez **Valtra**

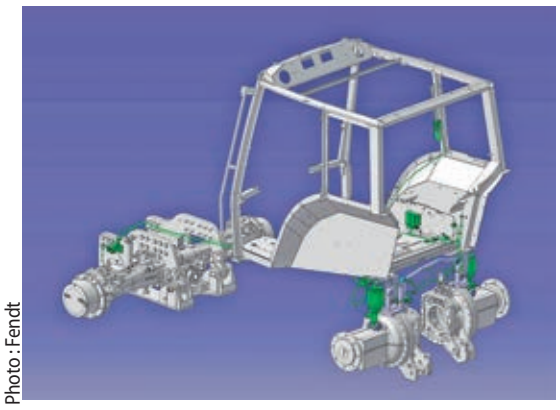


Photo : Fendt

La dispositif Valtra règle la sensibilité depuis la cabine.

La suspension semi-active AutoComfort développée par Valtra équipe les modèles Advance et HiTech de la série T. Le système est composé de poumons pneumatiques et d'amortisseurs à rigidité variable. Ces derniers sont commandés électriquement en fonction des données issues de capteurs de position et d'un boîtier de contrôle connecté au tracteur via le Bus Can. Toutes les deux millisecondes, la rigidité de la suspension est ajustée en fonction des différentes conditions rencontrées.
Deux modes (manuel ou automatique), sélectionnables depuis la cabine, contrôlent la suspension. Au champ, cette dernière doit être rigide pour éviter les mouvements d'oscillations de la cabine. À l'inverse sur route, elle doit être le plus souple possible. La sensibilité de la suspension est ajustable depuis le même boîtier de commande.
Le constructeur a développé sa suspension de cabine sur le même circuit d'air comprimé que celui du pont avant suspendu, favorisant la complémentarité de ces deux systèmes de suspension.

### ▶ Zoom sur...

### 3 systèmes de suspension de cabine

**Sur le marché, on différencie trois conceptions différentes de suspension de cabine.**

**- Les systèmes mécaniques, composés de vérins et d'amortisseurs.**

**- Les systèmes pneumatiques, intégrants poumons pneumatiques et amortisseurs.**

**- Et enfin, hydropneumatiques, composés de vérins hydrauliques et de boules d'azote.**

Nouvelle Gamme 800 Vario



L'INNOVATION EN PUISSANCE



Doté du terminal Variotronic révolutionnaire, intégrant toutes les fonctions du tracteur, le nouveau 800 Vario concilie puissance et compacité.
D'un confort absolu grâce à la cabine x5, il incarne une nouvelle génération de tracteurs offrant une polyvalence et une sobriété sans précédent.

ETS BOUCHERON
89 Lezinnes Tel. 03 86 75 63 22
Agent: BSA 89 Cussy Tel. 03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers Tel. 03 86 96 20 08
89 Charny Tel. 03 86 63 09 13
Agent: OUANNE AGRI
89 Ouanne Tel. 03 86 47 65 87

ETS VALAGRI
21 Brazey en Plaine Tel. 03 80 32 00 60
21 Renève Tel. 03 80 55 09 78

www.valagri.fr

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d' AGCO Corporation
www.fendt.fr
FENDT Voir plus loin

# logie inégalés

## Trois mode de réglage **Class Z-activ**



Photo : Claas

La suspension Z-activ reprend la partie avant de la suspension actuelle et reçoit deux vérins pneumatiques à l'arrière.

Claas commercialise depuis l'automne 2008 une nouvelle suspension de cabine baptisée Z-Activ, réservée aux tracteurs de la gamme Axion.
À l'avant, celle-ci conserve les deux ressorts/amortisseurs de la suspension Activ, tous deux indépendamment reliés à l'arrière du châssis. À l'arrière, deux vérins pneumatiques contrôlés électroniquement sont disposés de part et d'autre de la cabine et reliés entre eux par une barre rigide.
Leur course est augmentée de 66% par rapport à la suspension Activ.
Depuis son poste, le conducteur a la possibilité d'intervenir manuellement pour choisir entre trois modes d'utilisation (automatique, champ ou route).
Le dispositif tient compte de la vitesse d'avancement, de l'angle de braquage, du freinage, du temps de passage des vitesses, de l'accélération, de la décélération ou bien encore l'inversion du sens de marche. Les informations étant transmises par l'intermédiaire du Bus Can.

## deux types de suspension au choix pour le **Massey Ferguson 8600**



Photo : Massey Ferguson

La suspension se durcit ou s'assouplit en fonction des différents paramètres de conduite.

De série, les modèles 8600 intègre la suspension hydraulique à quatre points Optiride. Elle se compose de quatre vérins situés à chaque angle de la cabine et d'une barre de torsion, reliant les deux cotés. Deux capteurs positionnés dans deux angles diagonalement opposés renseignent alors du degré d'inclinaison de la cabine, afin de corriger l'assiette.
L'Optiride Plus, suspension semi-active, bénéficie d'une gestion plus poussée. On retrouve les mêmes composants mais une gestion différente, avec l'anticipation des mouvements de la cabine. Le boîtier de commande électronique de la cabine, via les capteurs et le bus CAN du tracteur, durcit ou assouplit la suspension. Ainsi, suivant les accélérations, le freinage, le changement du sens d'avancement… la vitesse du flux d'huile entre le vérin et la boule d'azote est modifiée. Sur cette version, il est possible de régler le degré de sensibilité depuis la cabine, à l'aide d'une molette.

## **Same Deutz-Fahr** propose une suspension active sur ses gros modèles.

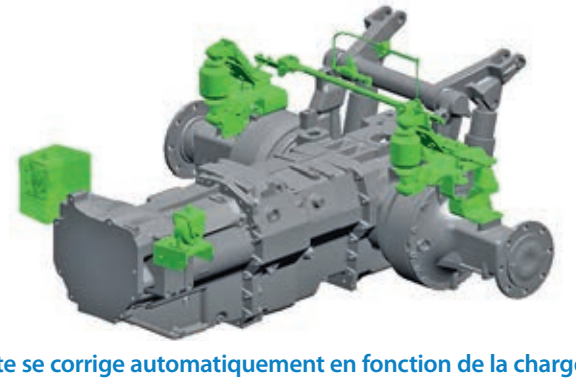


Photo : Deutz-Fahr

L'assiette se corrige automatiquement en fonction de la charge en cabine.

Cette suspension bénéficie de deux silentblocs à l'avant, d'une barre de antiroulis et de deux poumons pneumatiques couplés à des amortisseurs à l'arrière. Ainsi, en plus de supprimer toutes vibrations, ce dispositif corrige l'assiette de la cabine, dépendamment de la charge à l'intérieur. On constate une course de battement de +/- 40mm.

# LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAU

## Case IH • La familles des PUMA CVX s'agrandit



Photo : G. Coisel

Les Puma CVX bénéficient d'un allongement de l'intervalle de maintenance atteignant les 600 heures.

Trois nouveaux modèles de Puma CVX complètent la gamme par le bas. Les Puma CVX 130, 145 et 160 reçoivent une transmission à variation continue simplifiée par rapport aux Puma CVX existants (165 à 225), avec moins de pièces en mouvement et un nombre de rapports automatiques réduits (deux en marche avant et un en marche arrière). Désormais, tous les Puma CVX sont dotés d'une motorisation FPT baptisée EfficientPower, conforme à la norme Tier 4 i (stage III b). Celle-ci abandonne l'EGR interne de la génération précédente et adopte un dispositif de traitement post-combustion de type SCR (réduction catalytique sélective). Le constructeur annonce un gain de consommation de carburant de l'ordre de 10% et une augmentation de la puissance maxi de 15% délivrée à 1 800tr/min. Or, si le surcoût de l'Adblue est minime (2 à 7% de la consommation de gazole), celui engendré par la technologie SCR représente 7 à 10% d'augmentation pour le prix global du tracteur.
Quant au reste de la gamme des Puma CVX, celle-ci adopte également la nouvelle motorisation Tier 4 i avec une évolution des puissances de 5 chevaux.
Le Puma CVX 160 est le seul des trois nouveaux modèles à pouvoir bénéficier d'une monte pneumatique de 42 pouces. De plus, plusieurs niveaux de finitions sont proposés sur ces trois nouveaux Puma CVX.
A noter que la nouvelle motorisation équipera progressivement le reste de la gamme de Puma équipé d'une transmission Full Powershift.
*Modèles : Puma CVX 130, 145, 160, 170, 185, 200, 215 et 230*
*Puissance* : 131, 145, 160, 167, 185, 200, 215, et 230 chevaux*

* Selon la norme ECE R120

## Class • Le XERION monte d'un cran



Photo : G. Coisel

Deux alternateurs distincts (12 et 24 volts) alimentent trois batteries qui elles-mêmes alimentent deux circuits électriques.

C'est avec deux modèles de tracteurs à quatre roues égales, les Xerion 4 500 et 5 000, que Claas compte conquérir le marché des grosses puissances. En complément de gammes, ces derniers de 483 et 524 chevaux (ECE-R 24) reçoivent une motorisation 6 cylindres Cat de 12,5 litres et une transmission à variation continue ZF. Comme leurs aînés, ils sont disponibles en version Trac (cabine fixe) ou Trac VC (cabine pivotante). La capacité du relevage avant atteint 8 400 kg et jusqu'à 13 600kg sur le relevage arrière. Huit distributeurs électro-hydrauliques sont alimentés par une pompe délivrant 205 l/min. Le réservoir hydraulique de 120 litres permet d'exporter jusqu'à 80 litres d'huile. Une pompe additionnelle développant 225 l/min permet d'offrir une puissance nécessaire de l'ordre de 122 chevaux. En cabine, le Xerion bénéficie d'un nouvel accoudoir, du terminal Cebis et d'un nouveau joystick multifonctions à l'ergonomie originale, du fait de son concept de commande à trois doigts.



# LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LE

## Deutz • Deux gros quatre cylindres pour l'Agrotron M

Déclinée jusqu'à présent uniquement en modèles six cylindres, la gamme de tracteurs Agrotron M accueille deux modèles 4 cylindres M 410 et M 420. D'une puissance maxi respective de 142 et 157 chevaux, ces derniers sont motorisés par un Deutz 4 litres équipé d'une rampe commune, de quatre soupapes par cylindre et d'un EGR externe. Pour le reste, ces deux modèles reprennent les mêmes composants que les M 600. Principale différence, le moteur plus compact a permis de réduire l'empattement de 23 cm, offrant un rayon de braquage de 4,05 mètres.


Photo : L. Vimondl

Les tracteurs Agrotron M 410 et 420 bénéficient d'une puissance maxi respective de 142 et 157 chevaux

Deux autres modèles apparaissent, les M 615 et M 625 qui viennent en complément des M 610 et M 620. Reprenant les mêmes puissances maxi de 143 et 166 ch, ils se différencient par leur moteur 6 cylindres pourvu de 24 soupapes et d'un EGR externe, moteur qui équipe déjà les modèles plus puissants de la gamme.
Ces évolutions se retrouvent à l'identique dans la gamme Iron de Same et R6 de Lamborghini.

## Fendt • Vario 900 : jusqu'à 390 chevaux


Photo : Fendt

Les nouveaux 900 se distinguent par l'adoption de la technologie SCR et par un moteur Deutz de 7,8 litres

Nouvelles normes antipollution obligent, Fendt a dû légèrement revoir sa copie en ce qui concerne la série Vario 900. D'extérieur, peu de différence, si ce n'est l'arrivée d'un second réservoir à gauche, dont le bouchon bleu indique le remplissage à l'Adblue, et la base du tuyau de d'échappement qui prend de l'embonpoint pour y loger le système de réduction catalytique des gaz d'échappement.
Sous le capot, un nouveau moteur Deutz six cylindres de 7,8 litres délivre jusqu'à 390 chevaux sur le nouveau modèle de la gamme, le 939.
En cabine, les 900 adoptent des terminaux Variotronic des nouveaux 800. Ces écrans sont disponibles en diamètres 7 ou 10,4 pouces selon les finitions Power, Profi ou ProfiPlus. Compatibles Isobus, ces terminaux peuvent recevoir le système de documentation VarioDoc, servir d'interface pour l'autoguidage VarioGuide, être utilisés comme écran pour les différentes caméras connectées au tracteur ou encore piloter le nouveau système de télégonflage intégré VarioGrip. Sur ce dernier, deux minutes suffisent pour baisser la pression d'un bar, tandis que 10 sont nécessaires pour l'exercice inverse. Enfin, les 900 bénéficient du système de freinage ABS qui empêche les roues de se bloquer lors de freinages, afin de conserver l'adhérence et donc de minimiser la distance de freinage. Grâce à un freinage pneumatique individuel sur chaque roue, ce système est aussi actif dans les virages.
*Modèles : Vario 924, 927, 930, 933, 936 et 939*
*Puissances maximales : 240, 270, 300, 330, 360 et 390 chevaux*

## Kubota • Le M130 X succède au M128 X

Le constructeur nippon lance le M130 X, qui remplace le M128 X. Doté d'une motorisation maison 4 cylindres de 6,1 litres de cylindrée arborant une rampe commune d'injection et quatre soupapes par cylindre, ce tracteur gagne 4 chevaux par rapport à son prédécesseur et affiche un couple maxi de 540 Nm à 1 100 tr/min.


Photo : Kubota

Toute l'électronique a été revue, le M130X bénéficie désormais d'une gestion Bus CAN.

Toute l'électronique a été revue et bénéficie désormais d'une gestion Bus CAN. Kubota en profite pour ajouter quelques fonctions comme la mémorisation et le rappel de deux régimes moteur. En outre, un potentiomètre de régime moteur fait son apparition sur le tableau de bord Intelli-panel relooké pour l'occasion. Il sert à régler un régime moteur maxi que le conducteur ne souhaite pas dépasser, même en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur. Sur la console de droite, un commutateur de régime constant sert à suralimenter le moteur en carburant lorsque les conditions se durcissent de façon à conserver le régime. Côté design, le tracteur reçoit d'un capot monobloc élargi et réactualisé, ainsi que de huit feux de travail avant et deux arrière, tandis que le pot d'échappement a été repositionné pour ne plus traverser la partie basse du pare-brise.

## John Deere • Direction démultipliée

Avec le système ActiveCommand Steering, John Deere démultiplie la direction de ses tracteurs. La colonne de direction habituelle fait place à un volant de petite taille équipé de capteurs et d'un gyroscope associés à des servo-commandes. Les efforts au volant sont ainsi réduits. Cette démultiplication dépend directement de la vitesse d'avancement, rendant la direction plus souple à faible vitesse, et vice et versa.


Photo : Jonh Deere

ILS SONT LÀ !
Avec une nouvelle idée du confort, une nouvelle montée en puissance et toujours plus de maîtrise.
NOUVELLE SÉRIE CX
Synonyme d'excellence dans sa catégorie, la série CX évolue pour plus de confort, de puissance et de maniabilité.
NOUVELLE SÉRIE XTX
1 an après la commercialisation des XTX 145 et 165, McCORMICK lance le XTX 185 et fait évoluer la gamme vers plus de puissance.
NOUVELLE SÉRIE MTX
D'une fiabilité légendaire, la série MTX évolue tout en conservant ses qualités originelles.
Découvrez-les chez votre concessionnaire
McCORMICK
NOUVELLE GAMME
100 % tracteurs !
Les équipes et les nouvelles usines ARGO TRACTORS vous garantissent le meilleur.
ARGOTRACTORS
www.argotractors.com
Sarl GUILBAULT'AGRI
58340 Cercy-la-Tour 03 86 30 24 00
58240 St Pierre-le-Moutier 03 86 37 41 15

NOUVEL AGROTRON TTV 630
UNE BÊTE DE PUISSANCE ET DE SOBRIÉTÉ !
FINANCEMENT 5 campagnes à 0%*
1ère échéance à 1 mois de livraison
*Sous réserves d'acceptation du dossier. Offre jusqu'au 31/12/2010.
DEUTZ FAHR
B100
24 MOIS GARANTIE
AGRex
DCR
Sarl BOURGOIN 45 Courtenay 02 38 97 40 29
Sarl DESVAUX 89 Tonnerre 03 86 55 01 34
MALECOT POIRIER AGRI SAS 58 St Loup 03 86 26 24 49
et ses agents: Ets BOURGEAT 58 Varzy 03 86 29 48 43 - Ets HUYGEN 89 Béon 03 86 73 42 11 - Ets VOISIN 58 Château Chinon 03 86 79 41 92
Ets RABEUX 58 Brassy 03 86 22 24 97

# LESNOUVEAUTÉS-LESNOUVEAUTÉS

## Massey Fergusson • Les 7400 jusqu'à 240 chevaux

La gamme de tracteurs 7400 équipés de la transmission à variation continue Dyna-VT est complétée par le haut par deux nouveaux modèles 7497 et 7499. Motorisés par un Agco Sisu Power 7,4 litres (common rail et 4 soupapes par cylindre), ceux-ci disposent d'une puissance maximale respective de 225 et 240 chevaux. Ils conservent la même transmission et le même pont avant que le 7495. Principale évolution, le dispositif Dyna-TM issu de la gamme 8600 fait son apparition. Celui-ci assure une régulation automatique de la transmission et du régime moteur en fonction des besoins.
En cabine, le terminal Datatronic 3 peut intégrer l'autoguidage AutoGuide.


Photo : M. Potier

Le Massey Ferguson 7499 se veut polyvalent avec sa puissance de 240 ch et son empattement de 3 mètres

## McCormick • Un six cylindres «low cost»

La gamme G-Max constitue une offre «low cost» inédite sur le segment des tracteurs six cylindres de 120 à 160 chevaux. Les quatre modèles reçoivent un moteur BetaPower 6,7 litres turbo intercooler à injection mécanique et deux soupapes par cylindre, répondant aux normes Tier 3. La transmission entièrement mécanique combine trois gammes, six rapports et un inverseur synchronisé. Un réducteur permet de doubler le nombre de vitesses (0,3 à 40 km/h). L'engagement du pont avant et du blocage de différentiel est commandé électro-hydrauliquement. Le relevage reçoit un contrôle mécanique, un relevage avant Zuidberg est proposé en option. D'un poids à vide de 5 500 à 6 100 kg, le G-Max bénéficie d'un empattement de 2,80 mètres et d'un système de freinage sur les quatre roues. La cabine se caractérise par la simplicité des commandes, un toit vitré et une climatisation de série. Le constructeur annonce un prix tarif débutant aux environs de 40 000 euros.


Photo : McKormick

Le McCormick G-Max reçoit un minimum d'équipements électroniques.

*Modèles : G125-Max, G135-Max, G145-Max, G165-Max*
*Puissance : 117, 133, 141, 158 ch Iso*
*Transmission : mécanique 18/18 (36/36 avec réducteur)*
*Hydraulique : centre ouvert 70+35 l/min*
*Relevage : 7 000 kg (8 400 kg pour le G165-Max)*


# Les occasions

| | | |
|---|---|---|
| VALTRA 6250 + chargeur MX 120 | 2005 | 3500 h. |
| VALTRA 6550, cabine municipalité | 2005 | 4700 h. |
| VALTRA 6350, + chargeur Quicke | 2003 | 3400 h. |
| VALTRA 6400, | 1997 | 8900 h. |
| VALTRA 6000 | 1997 | 6700 h. |
| RENAULT Arès, 550 RX | 2004 | |
| RENAULT Arès, 696 RZ | 2003 | 5300 h. |
| RENAULT Arès 556 RX | 2002 | 3300 h. |
| RENAULT Arès 610 RX | 1999 | 4200 h. |
| RENAULT Arès 546 RX + chargeur h. | 2002 | 6500 |
| RENAULT Arès 620 RZ | 1999 | 7200 h. |
| RENAULT Arès 656 RZ | 2004 | 3500 h. |
| RENAULT Arès 710 RZ | 1998 | 6800 h. |
| RENAULT Celtis 436 RX Adapt, chargeur faucheux | 2005 | 6900 h. |
| RENAULT Cergos 355 charg. faucheux, prestige 100 | 2003 | 5700 h. |
| DEUTZ K120 Profiline | 2006 | 1000 h. |
| SAME SILVER 105 | 2007 | 2500 h. |
| CASE MX 100 | 1999 | 5200 h. |
| CASE MAGNUM 7210 | 1995 | 6500 h. |
| MAC CORMICK CX 85 + chargeur Q 1050 | 2004 | 2300 h. |

G.BUCHEZ
03.86.20.17.38
58. CORBIGNY
58. MOULINS-ENGILBERT
58. BAZOLLES
58. LUZY

21 - VENDS
- Renault Arès 720 RZ, 1997, 5500 H., relevage AV **20 000,00 €HT**
- Same Antarès II 130, 1997, 6700 H., relevage avant B.E. **16 000,00 €HT**
- Case MXU 100 X, 2005, 3600 H, chargeur Q55, **25 000,00 €HT**

ETS MORISOT
21 Recey sur Ource
Tel. 03 80 81 01 56
VALTRA

Mat Cichy Agricole
03 86 35 92 64

| | | |
|---|---|---|
| CLAAS | AXION 810 | 07/08 |
| | ARION 640 CIS | 2009 |
| | ARION 620 | 2008 |
| RENAULT | ARES 935 RZ | 2002 |
| | ARES 825 RZ | 2001 |
| | ARES 816 RZ | 2004 |
| | ARES 725 RZ | 2002 |
| | ARES 720 RZ | 1997 |
| | ARES 710 RZ | 1997 |
| | ARES 640 RZ | 1998 |
| | TEMIS 610 X | 2000 |
| | ERGOS 456 | 2004 |
| CASE | CVX 150 | 2002 |
| | MX 150 | 2002 |
| | CS 150 | 1997 |
| | CS 130 | 2003 |
| | CS 120 | 99/03 |
| | CX 90 | 1999 |
| DEUTZ FAHR | AGROTRON 135 | 2001 |
| FENDT | 822 FAVORIT | 1996 |
| JOHN DEERE | 7700 | 1994 |
| NEW HOLLAND | T7060 | 2008 |
| | G210 | 1998 |

CLAAS

| | | |
|---|---|---|
| • DEUTZ AGROTRON 150 | 2005 + charge | |
| • NH TM 140 | 2003 | |
| • RENAULT ARÈS 710 RZ | 1997 | |
| • SAME DIAMOND 260 | 2001 | |
| • MC CORMICK MTX 175 | 2002 | |
| • CASE 2150 Fruitier | 2001 | |
| • MF 6290 | 2002 | |
| • MF 8240 | 2001 | |
| • MF 6180 | 1996 | |

MASSEY FERGUSON
SOMAC
89 - Perrigny - Soucy
Tel. 06 74 76 09 83

- 1 landini Legend 120 TD1 2001 + Relevage Av. 120 W
- 1 Landini Legend 105 FOP 1998, 6300 h., 105 W
- 1 Landini Mythos 100 Power Shift 2002, 2000 h., 100 W
- 1 Landini Power Farm 95, 90 CV, 2004 + Fourche Mailleux, MX80, 3800 h.
- 1 Ursus 914 4 RM + fourche faucheux

SARL GUILBAULT'AGRI
McCORMICK
58340 Cercy 03 86 30 24 00
58240 St Pierre-le-Moutier 03 86 37 41 15




Ces hommes vous permettent de travailler plus !


**Denis**
Chef d'atelier Varois


**Bruno**
Chef d'atelier Laignes


**Martial**
Chef d'atelier Autun

Avec leurs équipes, ils prennent soin de vos tracteurs:
> entretien préventif
> SAV
> permanence 7 j./7 durant les travaux










CRA BOURGOGNE
L'esprit Service
• Varois 03 80 68 07 80 • Laignes 03 80 81 60 55 • Autun 03 85 52 61 68
CLAAS
www.claas.fr

DAP MATERIEL AGRICOLE

| CLAAS | |
|---|---|
| ARÈS 557 | 2007 |
| ARÈS 816 | 04/06 |
| **JOHN DEERE** | |
| 6930 | 2008 |
| 3050 | 1992 |

| CASE IH | |
|---|---|
| CVX 225 | 2010 |
| CVX 210 | 2009 |
| CVX 195 | 2007 |
| CVX 1190 | 2004 |
| MXM 155 | 2002 |
| MX 170 | 2001 |
| MX 120 | 1999 |
| MX 110 | 97/98 |
| 7110 | 1995 |
| 1255 | 1990 |

Tel. 06 07 54 76 70
ou 06 88 30 45 62

SARL SIROT
18140 Charentonnay
02 48 72 75 11
VALTRA
CASE CVX 150 de 2001
DEUTZ DX 6.61 de 1991
RENAULT 751.4 de 1976
JD 2140 de 1987
JD 3650 de 1992

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

# Céréales 29 septembre

## BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

**Récolte 2010** Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 2,33 euros/t du 1er au 15 octobre pour toutes céréales.

| Rendu | Spécifications | Échéance | €/t | Observations |
|---|---|---|---|---|
| Aube/Yonne | 76/220/11% | oct-déc | 205,00 | V C |
| Saône-et-Loire | 76/220/11% | INC | | |
| Sud Côte d'Or | BPMF 220/11% | 3 d'oct | 210,00 | N C |
| Sud Est | 76/220/11% | oct-déc | 225,00 | N C selon origines |
| | Fourrager | INC | | |

## BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sud-Est | normes exports | ttes périodes | 240,00 | N C |
| | - | | | |

## ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sud Côte d'Or | 63kg/hl | 6 d'oct | 175,00 | N C |
| Aube/Yonne | 62-63kg/hl | oct-déc | 173,00 | A C |
| Sud Est | 65-66kg/hl | oct-déc | 182,00 à 185,00 | T C |

## MAÏS — RÉCOLTE 2010

| | | | |
|---|---|---|---|
| Sud Côte d'Or/Saône et Loire | 3 d'oct | 200,00 | N C |
| | janv-juin | 205,00 à 207,00 | T C |
| Sud Est | 3 d'oct | 210,00 à 215,00 | N C selon départ |
| Aube/Yonne | 6 d'oct | 210,00 | A C |

## AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Aube/Yonne | 51-52kg/hl | INC | | |
| Sud côte d'or/S et L | 48-50kg/hl | oct | 145,00 | V C |

# Céréales France (disponible ou rapproché) 01 octobre

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : 186,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 201,00; Blé standard Rendu Rouen oct-dec : 205,00; Orge de Mouture Rendu Rouen oct-dec. : 190,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (oct-dec): 182,00; Maïs FOB Rhin (oct) :195,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 405,00-410,00; Pois Départ Oise: NC; Colza Rendu Rouen (dispo) : 382,00 ; Colza FOB Moselle (oct) : 376,25

# Pailles et fourrages 29 septembre

**Paille de blé :**
**Centre-Bassin parisien**
**A titre indicatif** - Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :55-60 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
**Nord-Est** - Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque,Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 60E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
**Foin de prairie :**
**Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne**, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
**Nord-Est** Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
**Luzerne :**
**Centre-Bassin parisien**
**A titre indicatif**
- 1ère coupe : inc., balles rondes - 1e coupe :inc., petits ballots

# Alimentation animale 29 septembre

**Tourteaux de soja 48% pellets Montoir :** 332
**Poudre de lait écrémé spray dispo.:** 2090
**Lactosérum :** 720
**Babeurre sans norme :** 1890
**Huile de coprah raffinée :** 1220
**Huile de palme raffinée :** 850
**Luzerne déshydratée 18% :** 170
**Pulpes de betterave Marne :** 170
**Sons Pellets :** 146,50
**Farines de poissons Amérique du sud (65%) :** -

***Moyenne pondérée 12 dernières semaines***
**- Lactosérum doux : S.39 :666 - S.38 :** 651

# Viande porcine

## INDICEporcelet

**Du 27 septembre au 01 octobre**
Prix à 25kg: 1,903 • Par kg suppl.: 0,53 • Porcelet 8kg: 32,979
**Du 20 au 24 septembre**
Prix à 25kg: 1,955 • Par kg suppl.: 0,53 • Porcelet 8kg: 33,899

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

**PORCabattus** Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 24 au 30 septembre

**Bretagne :** 1,34 (-0,04) - **Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes :** 1,29 (-0,04) - **Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes :** 1,28 (-0,05) - **Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse :** 1,36(-0,04) - **Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine :** 1,32 (-0,04)

**Référence nat. : 1,31 (-0,04)**

**PORCINS** Sancoins 29 septembre

**Amenés : non communiqués.**
**Baisse des cours.**
**Au kg net : Porcs charcutiers 1,03-1,42. Coches de réforme 0,67-0,91.**

# Viande ovine

**CORBIGNY** Sicagemac 27 septembre

| Ovins: 350 | Prix moyen par animal | Prix moyen par kilo |
|---|---|---|
| Agneaux maigres | 70-82 | 2,06-2,29 |
| Agneaux-44kg | 80-107 | 2,18-2,62 |
| Agneaux+44kg | 87-115 | 1,81-2,50 |
| Brebis | 45-83 | 0,70-1,08 |
| Béliers | 101-115 | 0,70-1,08 |

Vente active dans l'ensemble des catégories à des tarifs plus fermes. **Prochain marché** : **11 OCTOBRE**

**MOULINS ENGILBERT** 04 octobre

**Amenés 1203 -** 98% de vendus. Apports satisfaisants
**Agneaux**: Cours fermes, une légère progression pour certains lots de qualité. Bonne demande également en sujets entre deux, notamment en mâles destinés à être conservés et engraissés pour la fin de l'année. **Brebis**: Bonne vente et cours reconduits en supérieurs. Légère accalmie en inférieurs et en trop grasses. **Béliers :** Cours inchangés.
**PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 18 OCTOBRE (pesée 6h - vente 9h).**

| | E | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Brebis | - | 0,76 à 1,06 (48 à 80€) | 0,40 à 0,76 (25 à 48€) | 0,10 à 0,40 (5 à 25€) |
| Béliers: 75 à 137 € - Chèvres: 10 à 30 € - Boucs : 20 à 35 - Agneaux maigres: 60 à 85 (2,05 à 2,50) | | | | |
| **Agneaux gras** -38 kg (76 à 101 €) | - | 2,43 à 2,78 | 2,17 à 2,43 | - |
| **Agneaux gras** 38 à 44 kg (89 à 117 €) | - | 2,38 à 2,71 | 2,16 à 2,38 | - |
| **Agneaux gras** 44 à 50 kg (96 à 119 €) | - | 2,20 à 2,59 | 2,10 à 2,20 | - |
| **Agneaux gras** + 50 kg (106 à 136 €) | - | 1,80 à 2,40 | - | - |

**EFFECTIFS Agneaux**: 904- **Brebis**: 254 - **Béliers**: 14 - **Caprins**: 31. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

**SANCOINS** 29 septembre

**Amenés 799, dont 404 agneaux, 109 agneaux d'embouche, 278 brebis et 25 béliers.**
**La vente est normale, sans plus, pour les agneaux légers ordinaires. Bonne demande en agneaux de qualité. Vente régulière en bonnes brebis avec hausse des cours, tri sévère pour les bêtes maigres avec une offre réduite.**
**A la pièce :** Brebis suitées inc. Béliers de réforme 78,00-120,00-95,00 (+0,10). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (+0,10).
**Au kg :** Agneaux laitons 16-19 kg U 5,35-5,70-5,50 (+0,10); R 5,05-5,40-5,25 (+0,10); 19-22 kg U 5,00-5,30-5,20 (+0,10); R 4,65-5,05-4,90 (+0,10); plus de 22 kg U 4,65-5,00-4,90 (+0,10); R 4,50-4,90-4,80 (+0,10). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,95-2,25-2,10 (+0,15); R 1,55-1,70-1,60 (+0,15); O 1,10-1,24-1,20 (=).

**Veaux d'élevage** — **29 septembre**

**Amenés 61.**
**Cours reconduits dans un commerce stable.**
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 175,00-255,00-220,00 (=); lourds 265,00-330,00-300,00 (=); conformation supérieure 335,00-400,00-360,00 (=); Charolaises femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 215,00-290,00-270,00 (=); conformation supérieure 295,00-350,00-325,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 175,00-250,00-210,00 (=); lourds 255,00-315,00-295,00 (=); conformation supérieure 320,00-380,00-350,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-270,00 (=); conformation supérieure 285,00-340,00-315,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

# Viande bovine

**CORBIGNY** Sicagemac 04 octobre

| Bovins : 368 | Prix moyen par animal | Prix moyen par kilo |
|---|---|---|
| Broutards (310 à 390 kg) | 660 à 930 | 2,14 à 2,48 |
| Broutards (415 à 430 kg) | 900 à 1020 | 2,29 à 2,41 |
| Taurillons d'herbe (295 à 660 kg) | 620 à 1260 | 1,73 à 2,13 |
| Laitonnes (340 à 365 kg) | 710 à 750 | 2,00 à 2,10 |
| Génisses 18-24 mois (310 à 460 kg) | 620 à 880 | 1,73 à 2,12 |
| Taureaux (1010 à 1235 kg) | 1360 à 1620 | 1,31 à 1,34 |
| Vaches suitées mâles et femelles | 1060 à 1400 | |
| Vaches légères | 570 à 840 | |
| Vaches entre deux | 860 à 1050 | |
| Vaches lourdes | 1060 à 1530 | |

En broutards et taurillons la demande est sélective ne permettant pas de tenir les tarifs de la semaine passée, légère baisse.
En laitonnes etgénisses d'export, la tendance commerciale reste similaire, stabilité des tarifs.En vaches, malgré une présentation importante et de bonne qualité, seuls les animaux de gros gabarit et en état voient leurs tarifs maintenus, léger tassement en vaches âgées et plus maigres.
MARCHE PERTURBÉ PAR TROP DE VACHES NON ANNONCÉES

**Prochain marché : 11 OCTOBRE.**

***COLLECTE DE LAINE MERCREDI 20 OCTOBRE DE 8H À 10H***

**Bovins gras:16**
Vaches de viande : 2,92 à 3,12 €/kg de viande -
**Des apports moins importants permettent de reconduire les cours qui demeurent trop bas.**

**Moyenne des correspondants -** Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon
**du 27 septembre au 03 octobre**

| | E | U | R | O | P |
|---|---|---|---|---|---|
| BOEUFS | - | 3,53 (+0,10) | 3,35 (+0,10) | 2,95(+0,10) | - |
| GENISSES | - | 4,05 (+0,10) | 3,39(+0,10) | - | - |
| VACHES | - | 3,62 (+0,10) | 3,27 (+0,10) | 2,85 (+0,10) | 2,55 (+0,10) |
| TAUREAUX | - | - | - | - | - |
| JEUNES BOVINS) | - | 3,54 (+0,10) | 3,26 (+0,10) | 2,86 (+0,10) | |

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

## Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

27 septembre au 03 octobre

| RACE CHAROLAISE | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cat. | Âge | Poids | Classe | SEM. PRECEDENTE | | SEMAINE EN COURS | |
| | | | | Cot Reg. | Diff. | Cotation | Ecart |
| MÂLES | 6/12 M | 250 | E | INC | | INC | |
| | | | U | INC | | INC | |
| | | | R | INC | | INC | |
| | | 300 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,49 | 0,01 | 2,49 | = |
| | | | R | INC | | INC | |
| | | 350 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,38 | = | 2,38 | = |
| | | | R | INC | | INC | |
| | | 400 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,36 | = | 2,35 | -0,01 |
| | | | R | INC | | INC | |
| | 12/18 M | 450 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,26 | = | 2,25 | -0,01 |
| | | | R | INC | | INC | |
| | | 500 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,15 | 0,02 | 2,17 | 0,02 |
| | | | R | INC | | INC | |
| FEMELLES | 6/12 M | 270 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,11 | = | 2,11 | = |
| | | | R | INC | | INC | |
| | 12/24 M | 400 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 1,89 | = | 1,92 | 0,03 |
| | | | R | INC | | INC | |

**Tendance précédente :**
Activité de saison, reconduction des cours.

**Tendance de la semaine :**
Reconduction des cours, apportsplus importants.

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
ÉQUIPEMENT DE BÂTIMENT D'ÉLEVAGE
3 marques au choix — LE CONSEIL ET LE PRIX
• BARRIÈRES • CORNADIS
• FILET BRISE-VENT • ABREUVOIR
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

DEPANNAGE INFORMATIQUE
**Toutes marques MAC et PC**: IBM, HP, PACKARDBELL, DELL, etc...
À domicile ou dans nos ateliers... ***Devis assurance***
**PRESTO MICRO 58** Tel. 03 86 59 38 78
OUVERT 6j/7 9h15_12h00 / 14h00_18h00
58640 Varennes Vauzelles à côté Beaux Papiers

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

**MOULINS-ENGILBERT** Sicafome 05 octobre

**Effectif:** Bovins gras : 5 • Broutards: - • Génisses + 2 ans: - • Génisses - 2 ans : - • Laitonnes : - • Taureaux : - • Taurillons: - • Vaches: - • Vaches suitées: - • Veaux: - • Culards: - • Divers: -

| | E | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Taurillons 400 à 500kg (910 à 1150 €) | - | 2,15 à 2,40 | 2,00 à 2,15 | - |
| Broutards 200 à 250kg (610 à 670 €) | - | 2,75 à 2,90 | 2,50 à 2,75 | - |
| Broutards 250 à 300kg (680 à 780 €) | - | 2,65 à ,2,80 | 2,50 à 2,65 | - |
| Broutards 300 à 350kg (780 à 930€) | 2,62 à 2,73 | 2,50 à 2,62 | 2,40 à 2,50 | - |
| Broutards 350 à 400kg (870 à 1000 €) | - | 2,43 à 2,55 | 2,30 à 2,43 | - |
| Broutards 400 à 450kg (970 à 110€) | 2,52 à 2,62 | 2,35 à 2,52 | 2,30 à 2,35 | - |
| Broutards 450 à 500kg (1050 à 1180 €) | - | 2,38 à 2,50 | 2,23 à 2,38 | - |
| Broutards 500 à 550kg (1190 à 1330 €) | 2,35 à 2,59 | 2,25 à 2,35 | - | - |
| Laitonnes -220kg (440 à 520 €) | - | 2,40 à 2,50 | 2,20 à 2,40 | - |
| Laitonnes 220 à 300kg (480 à 670€) | - | 2,20 à 2,50 | 2,05 à 2,20 | - |
| Laitonnes +300kg (670 à 810 €) | - | 2,15 à 2,40 | 1,95 à 2,15 | - |
| Génisses 12/24 mois <400kg (580 à 1010 €) | 2,24 à 2,60 | 2,05 à 2,24 | 1,90 à 2,05 | - |
| Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (810 à 930 €) | - | 2,02 à 2,20 | 1,90 à 2,02 | - |
| Génisses 12/24 mois +450 kg (870 à 1080€) | - | 2,00 à 2,20 | 1,80 à 2,00 | - |
| Génisses 24/36 mois (700 à 1820 €) | 2,00 à 3,00 | 1,60 à 2,00 | 1,40 à 1,60 | - |
| Vaches -5 ans | 1,90 à 2,28 (1340 à 1790€) | 1,55 à 1,90 (910 à 1420€) | 1,40 à 1,55 (780 à 1080€) | - |
| Vaches 5 à 10 ans | 1,80 à 2,00(1450 à 1650€) | 1,50 à 1,80 (980 ç 1690€) | 1,30 à 1,50 (700 à 1140€) | - |
| Vaches +10 ans | - | 1,45 à 1,75 (930 à 1380) | 1,20 à 1,45 (730 à 1050) | 1,00 à 1,20 (570 à 710) |
| Taureaux (1100 à 1860 €) | - | 1,40 à 1,70 | 1,25 à 1,40 | |

**DIVERS**
**1 génisse 30 mois formée 566 à 634kg : 1830 à 2360 € (3,04 à 4,04) - 1 laitonne culardе 206kg : 990 (4,81) - broutards culards 280 à 290kg : 1000 à 1080 (3,46 à 3,84)**

**MARCHE BIEN APPROVISIONNÉ, 93% de vendus. Présentés : 1 465**
**Broutards**: la qualité est au rendez-vous, les transactions sont fluides et les cours sont facilement reconduits. On note toutefois, que l'écart de prix est plus marqué entre les sujets corrects et le bétail médiocre. **Laitonnes**: Vente rapide et totale à des des coursqui augmentent légèrement.. **Génisses/Vaches/Laitonnes :** Demande correcte avec peu d'invendus, les cours sont inchangés.

## Analyse du marché des Grandes Cultures

# Céréales : dégringolade générale

Le marché a très nettement reculé, toutes productions confondues sur la semaine. Les prix reculent de plus de dix euros la tonne sur fond de prises de bénéfices sur les marchés à terme et de disponibilités plus importantes que prévues. Les opérateurs sont une fois de plus surpris par un tel retournement, n'encourageant pas les échanges.

### Blé tendre : lourde chute

Après avoir nettement baissé après d'importantes prises de bénéfices sur les marchés à termes, les cours du blé tendre se sont de nouveau repliés suite à un rapport nord américain. Ce dernier, a fait état de stocks de blé et de maïs plus important qu'attendu par les opérateurs du marché. Ce réajustement à la hausse des disponibilités a fait plonger les cours. La force de l'euro face au dollar a également pesé sur les cours. De plus, l'annonce de Bruxelles de réinjecté des volumes d'orge sur le marché a enfoncé le clou. L'activité mondiale reste toutefois très soutenue avec d'importants échanges, notamment l'achat de 120 000t de blé français par l'Egypte. Les exportations européennes sont également au rendez-vous avec plus de 1 Mt de certificats à l'export délivré pour la semaine du 22 au 28 septembre, dont plus de 400 000t pour la France. Des chiffres importants qui n'ont pas influencé le marché. Sur l'intérieur du territoire, les échanges ont été perturbés par la forte volatilité des prix. Seules des transactions pour des livraisons rapprochées ont été observées.

### Maïs : forte baisse

Compte tenu des stocks estimés par les autorités nord-américaines et d'un développement des cultures qui s'améliore outre-Atlantique, les prix du maïs ont nettement décroché sur la semaine. La demande s'est également faite moins importante à destination de la nutrition animale boudant le maïs très cher pour l'orge fourragère dont les disponibilités ont été renforcées par l'annonce d'un déblocage de volumes d'intervention de Bruxelles.

### Orge fourragère : recul avec la libération de stocks

Comme l'ensemble du complexe céréalier, les cours de l'orge fourragère ont reculé. Ce retrait a été permis suite à la décision de la Commission européenne de libérer des volumes de l'intervention (2,8Mt) qui a nettement soulagé le marché. Pour autant une partie pourrait être destinée à l'exportation. Sur l'intérieur du territoire français, des affaires sont rapportées à destination de la nutrition animale mais pour de petits volumes en rapproché.

### Orge de brasserie : inerte

Toujours léthargique, le marché des orges de brasserie présente peu de demande. Les prix reculent logiquement dans le sillage des autres céréales.

### Blé dur : hausse malgré une faible activité

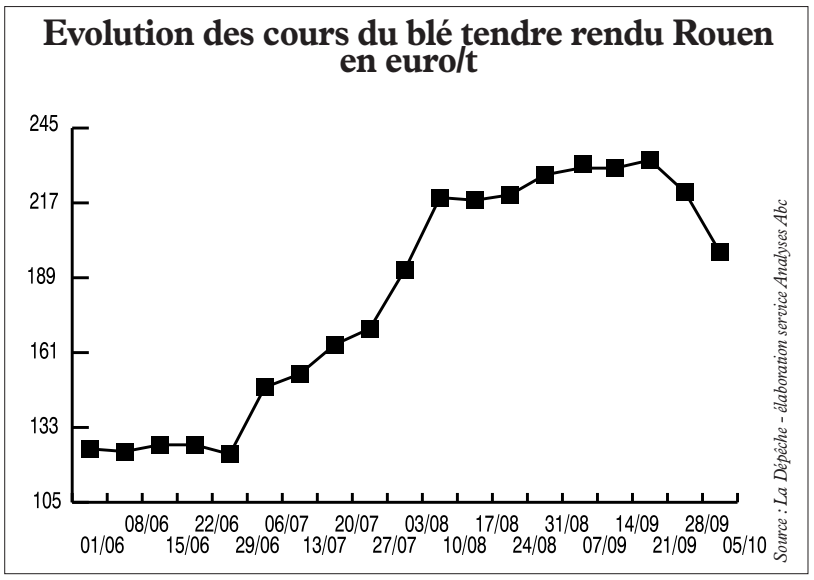
Le blé dur affiche des cours en retrait. La demande étrangère étant en berne actuellement, l'activité est assez réduite et ne contribue donc pas à inverser le mouvement baissier.

### Colza : retrait avec le soja et le canola

La détente du soja et du canola ont tiré les cours du colza vers le bas. Les stocks de blé et de maïs aux États-Unis ont fait reculer le soja. De son côté le canola a régressé à la faveur d'une amélioration des conditions climatiques au Canada.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

**Evolution des cours du blé tendre rendu Rouen en euro/t**






# Matériel

## Tracteur

**01 -** Vds cse cess Ares 616 RZ 2500 H rel Avt dérouleuse pailleuse Calvet porté goulotte rotative bég
✆ **06 28 35 29 56**

**38 -** Vds tracteur Renault 551 BE cabine 5700 euros à débattre
✆ **06 31 90 52 47 HR**

**38 -** Vend tracteur IH 423 à réparer ou pour pièces, prix à débattre
✆ **04 74 90 62 14**

**38 -** Vds Valmet 905, 105 ch, 4 rm, an; 86, 10000 h bon état : 10000 euros
✆ **04 74 53 08 11**

**55 -** Cause reprise vds tracteur Renault Arés 610 RZ parfait état, 3 480 heures, pneus Michelin état neuf, clim
✆ **06 87 41 14 02**

**84 -** Vds charrues non-stop 2-3-4 socs, covercrops 20, 24, 28, 30, 36 dis., décompacteur 6 d. DUROU, semoirs 2,50-3-4 m, broyeurs 2,25 et 2,40 (mat. nf défraichi)
✆ **04 66 24 26 11**

## Travail sol

**01 -** Vds semoir Amazone AD 300, 24 disques, tbé ; herse rotative 3m rouleau Matrix
✆ **06 12 27 97 48**

**07 -** Vds charrue bissoc Gregoire Besson sécurité TBE + HBO Huard petit prix
✆ **04 75 06 74 59 HR**

**18 -** A vendre herse à terrage forcé Lachaud, 6,30 m, rep hydrau , herse peigne, roto herse, BE ; déchaumeur Rabewerk, 4 m, pièces usure neuve, rouleau barre, avec herse peigne, 3 rangées Lachaud, dents diam 16
✆ **06 13 40 56 90**

**21 -** VENDS vibroculteur Vaderstad N 2 A 800, toutes options, TBE, an 2005, TBE, 23 000 € (4009)
✆ **03 80 81 40 03**
**ou 06 48 28 48 66**

**26 -** VDS Semoir à blé Sulky 2 40m 13rgs TBE + 1 andaineur soleil Rémy BE bas prix
✆ **04 75 68 64 05 (soir)**

**26 -** CHERCHE Quadrisoc moyenne ou trisocs extensible Souchut Pinet même usée+rouleau 3m
✆ **04 75 31 53 88**

**26 -** VDS Sémoir Nodet AD 13 RG Herse 4,20 mètres Hydro Faucheuse Supérior 1,80 M TBE
✆ **04 75 46 72 51 (HR)**

**26 -** VDS Semoir Nodet combi 3m Herse Quivogne 4m20 Land Parker 3m20 Roud Baller Deutz Pulv Berthoud 12m
✆ **04 75 47 22 75**

**38 -** A vendre charrue Kverneland 4 socs LD100 rasettes maïs, roue mixte, très bon état
✆ **04 76 65 58 67**
**ou 06 12 04 33 57**

**58 -** VENDS herse alt Kuhn + porte à cour 2 verins + semoir Nodet 3 m , 3 000 € (4011)
✆ **06 77 08 36 97**

**71 -** Vds herse rotative Pegoraro RC 300, sortie prise force attelage semoir hydraulique
✆ **06 83 21 74 79**

**89 -** VENDS benne Siam 85, 3 000 €, - Nivelsem 4 m , 1 700 €, - logisem 4 m , 1 700 €, - canadien JD 4 m , 600 €, - rouleau Spire 4 m , 900 €, - girobroyeur Suire 3 m , 3 500 €, - rouleaux Gourdin 6 m , 600 € (400A)
✆ **03 86 82 80 37 HR**

**89 -** VENDS vibro 4 m , roues 8344, - citerne 5 000 l , - volucompteur sur roues, roues cage 1 20 m , moteur Deutz V12, - taarup 3 m (4012)
✆ **03 86 97 70 77**
**ou 03 86 97 53 80**

## Récolte

**01 -** Vds cueilleur maïs Fantini + pièces MF520 équipement céréales 3600 H + pièces
✆ **06 66 67 15 52**

**01 -** Vds faucheuse rotative 4 disques Kuhn releveurs ; Beauceron
✆ **04 74 55 82 98 le soir**

**01 -** Vds MB Laverda 3850 coupe 5m40 av chariot 3400 HE 4 pneus neufs le tout en bon état
✆ **06 88 76 00 49**

**07 -** Recherche arracheuse de pommes de terre pour 35CH ou 65CH
✆ **04 75 38 84 21**
**ou 06 30 70 69 24**

**26 -** VDS Secoueuse à noix à câble fabrication artisan ALE prix 400euros à débattre
✆ **06 84 51 30 36**

**26 -** VDS Renault 556, Fiat 470, Herse 4M, Consgrile 2M, Semoir Nodet 2M, Semoir engrais Viconte, Broyeur Marteau 2M, VD jeune luzerne 7000 mètres
✆ **04 75 61 31 53**

**42 -** Rech presse balles rondes, 120 x 120
✆ **06 23 19 33 18**

**54 -** Cse cess Cuma vds presse Vicon LB 12200 essieu tandem 35 000 BTS an 2005 17 500 euros
✆ **06 03 20 80 05**

**70 -** Achéte Presses BR Welger RP12, RP200 ; Claas 34, 44, 46 ; Deutz Fahr ; Carraro ; Krone KR120, KR125, KR130
✆ **06 83 59 05 70**

**71 -** Vds bec maïs Fantini 5 rangs, broyeur TBE, entièrement révisé, chaînes couteaux roulements
✆ **06 26 58 22 97**

**74 -** Vends presse IH 533 prix à débattre
✆ **04 50 69 47 86**

## Traitement

**26 -** VDS Pulvérisateur Traîné Comet 1500l + Rampe 12M neuve avec treuil marque Tecnoma
✆ **04 75 07 30 82**

**58 -** VENDS pulvérisateur Caruelle Axion 1 000 l porté 20 à 21 m , servi 3 campagnes, prix: 8 000 € (40VB3)
✆ **06 21 09 23 17**

## Arbo-viti

**38 -** Vend ramasseuse à noix Guillot et Blanc, 1400 h, très bon état, révisé
✆ **06 08 18 79 73**

## Distribution

**01 -** Vds dessileuse pailleuse Kuhn distribue foin et enrubannage tbé
✆ **06 09 87 41 52**

**07 -** Vends désileuse pailleuse recycleuse Euromark TX6902 prix 5000 euros
✆ **06 74 46 54 96**

**42 -** Vds dessileuse Jeulin 3m3 semi-portée, tapis refait, tbé
✆ **06 78 71 12 86**
**ou 04 77 30 98 61**

**42 -** Vds cause retraite, désileuse pailleuse Lucas 425 G
✆ **06 61 70 65 25**

## Irrigation

**69 -** Vds enrouleurs irrifrance 90*360 et 82*330 irrodoseurs TBE
✆ **06 76 39 80 93**

## Forestier

**38 -** Vds grue farmi HK2855 + treuil pan 10 t à monter
✆ **04 76 65 57 13**
**après 20 h**

## Cave

**38 -** Vds cuve et tonneaux 200 l, 100 l et 50 l bon état
✆ **04 74 59 94 76 HR**

**71 -** Vds fûts rouge 5 A, canne brassage inox + manchon D40, tube poreux aération, box métal 220 BT
✆ **06 71 60 25 67**

## Manutention

**39 -** Chariot élévateur manitou t b é MB30 3 500 euros, cuve à vin plafond mobile 7HOS 190 euros
✆ **03 84 71 51 00**

**89 -** VENDS télescopique Merlo 34 7, Top 2 500 h , 2005, TBE, pic à bottes, lève palette, 30 000 € (4006)
✆ **03 86 32 30 08**

## Agri divers

**01 -** Vds broyeur Quivogne 2,50 jamais maïs année 2000 bé
✆ **04 72 26 17 71**

**01 -** Vds semoir Céréales Nodet 3m semoir maïs monosem mécanique 4 rangs
✆ **04 74 52 91 91**

**01 -** Vds pailleuse Euromark 2701 lève sacs barrière Stabul 3m cornadis
✆ **09 64 34 05 23**

**18 -** Vends broyeur de haie Feor, bras télescopique 7,50 m, refroidisseur, année 2005, TBE
✆ **02 48 74 51 39**
**ou 06 86 76 81 23**

**21 -** VENDS semoir à engrais Amazone ZAU 1 500 (800 €), - herse alt Amazone Red 40 Paker + portacourt (1 200 €), - abreuvoir La Buvette, - réducteur curage Noirot, - tondeuse ovins et bovins Lister, le tout en TBE (390C)
✆ **06 19 22 14 06**

**21 -** VENDS tracteur NH TM 155, - semoir 4 m Accord repliable, - pulvé Berthoud 1 000 l , 20 m , - vibroculteur 4 50 m , - aligneuse pierres Bugnot (4013)
✆ **06 16 21 40 12**

**21 -** VENDS benne Maître 11 T Boggie, an 94, - compresseur pneus 15/22/5, prix: 4 200 euros (4010)
✆ **06 18 49 43 20**

**26 -** VDS Tracteur Renault 110/14, Charrue 4socs, Sousoleuse 5socs, Sémoir à blé, Herse rotative, Rouleau Kultipaker, 750 bougies antigel, Herse 4M, Calibreuse à abricots, 3000 plateaux plastiques 57/34, Tables d'emballage
✆ **04 75 47 01 26**

**26 -** VDS Sémoir Khun Speedliner 4M repli 2ans Etat neuf Trémi 2200L 39500euros
✆ **06 80 15 07 85**

**38 -** Vends chaudière fonte 150 l état neuf porcs sanglier treuil labour vignes prise de force et bêche
✆ **04 76 96 71 06**

**38 -** vds tract Fendt 310 vario TMS 2009 TBE + covercrop 20 disques + faneur Kuhn 4201 MH TBE prix à débattre curieux s'abst
✆ **06 23 66 31 42**

**38 -** Vds charrue Huard trisoc extensible en quadrisoc TB état, herse Bourguignon 4 éléments 4 m b état, extripateur 13 dents 2m20 lève-botte Doucet, monte-bottes Samas aiglon 9 mètres
✆ **04 74 54 42 34 HR**

**38 -** Vds semoir Nodet 3 m, 19 rangs avec vibro ; Vds calèche 4 roues T B état
✆ **06 23 93 90 23**

**42 -** Vds remorque réfrigérée conv pour vente divers + fromages, état neuf + vitr serv 1 an, à débat + sem eng port 500 kg, état neuf, serv 2X
✆ **06 87 77 09 88**

**51 -** Vds MB New Holland 8055 coupe 4,57 m cab broyeur prête pour les maïs - Epandeur Kuhn 28 m Precis 2 400 L bâche
✆ **06 80 63 14 77**

**58 -** VENDS andaineur Kuhn GA 4521, GM, tab hydraulique, - faucheuse Kuhn GMD 702, - pulvérisateur Carruelle compact Véristar 18 m déport hyd aux normes, - brabant Overum 4 corps sécurité hydr , - benne Leboulch 11 T, TBE (4003)
✆ **03 86 60 13 40**

**58 -** Cause retraite VENDS matériels divers, bon état et moyen, prix à débattre (400B)
✆ **03 86 61 23 68**

**67 -** Vends épandeur en nappe pour engrais pulvérulent Sulky 3 m DPA. Vends cueilleur Dominoni 6 rangs repliable broyeur année 2002.
✆ **03 88 72 36 34**

**70 -** Vds Herse rotative Maschio DM 3000, Semoir Nodet 3m, Tracteur New Holland 5640 SLE 1996 BE
✆ **06 17 77 25 18**

**71 -** Vends télescopique Merlo 33.7 KT, 115 CV, de 2004, Load Sensing, pneu 10 % usure, très bon état.
✆ **06 81 59 12 08**

**73 -** Vds 8 Cornadis 5 m 7 places, pirouette Khun 5801 MH0 2007, surélévateur bottes Eurolev
✆ **06 22 05 77 91**

**74 -** Vds presse 339 John Deere, remorque benne 5T, faucheuse Claas disco 3m, Renault 421 relevage + Prise de force avant
✆ **06 60 74 16 86**

**74 -** Vds aéro-engrangeur Aebi HG TL 25 m télescopique tbé plus divers pièces
✆ **04 50 39 44 60**

**84 -** 84-Vds charrue GREGOIRE bisocs 14 pouces : 800 euros, pompe aspersion CAPRARI : 700 euros, vibro QUIVOGNE 3 m : 700 euros, pulvé CALVET 800 l traîné, rampes 12 m : 4200 euros, serres BN 7 m : 2 euros/m2 - 04 90 70 85 11
✆ **06 76 68 34 91**

**84 -** 84-Vds tracteur FIAT 65 66 avec cabine an 85, 5000 h, appareil pulvérisateur Poly SuperP 600 l, rampe hydraulique : 17 000 euros
✆ **06 12 53 46 41**

**88 -** Vends MB New Holland C5540, charrue Huard F5, faneuse Kuhn GF 5801, semoir Accord 4m + vibro devant désileuse Lucas Hulotte, récolteuse herbe fléau
✆ **03 29 06 09 67**

**89 -** VENDS pompe gros débit, vérin de coupe Class neuf, 2 pneus 680 75 32, 60% usure (4005)
✆ **06 27 16 49 78**

## Elevage

**18 -** 18 – Vends 5 cornadis, 5 m, 7 places ; 4 barrières de séparation, 4 m
✆ **06 80 15 37 41**

**21 -** CHERCHE râteliers balles rondes ou rectangulaires (3810)
✆ **06 84 17 18 33**

**54 -** Vends s de traite piéces détachées Wesfalia griffes 300cc gr-vide 1 600 L portes élect prog
✆ **06 82 35 11 63**

# Véhicule

## Utilitaire

**01 -** Vds J9 bétaillère 86, 190 Mkm, tbé, px 5500 euros TTC ; Mercédès 410 chassis cabine 99, 233 Mkm px 7150 euros HT ; Man 12-224 chassis cabine longueur carrossable 5m50 prix 11500 euros HT tbé
✆ **04 50 37 82 14**
**ou 06 87 05 63 94**

**01 -** Vds VW LT 40 turbo bétaillère 1989, 330 000 km, tbé, factures à l'appui 10 000 E HT
✆ **03 85 36 13 41**
**ou 06 80 48 27 68**

**42 -** Vds Kangoo D55, 56 000 km, tbé
✆ **06 61 08 66 03 hr**
**ou 04 77 64 92 12**

**42 -** Vds Boxer bétail, 1995, 170 000 km, très bon état
✆ **04 78 48 45 62,**
**portable 06 67 77 56 29**

## Tourisme

**01 -** Vds 4 pneus hiver marque Bridgestone dimensions 145/80R13 ; Convient pour Renault 4L, Peugeot 205 ; En très bon état ; Prix : 110 Euros le lot
✆ **06 98 45 33 98**

# Achat-Vente

## Récolte

**01 -** Achète foin de préférence balles rectangulaires ou MD poss. échange avec paille, paiement comptant
✆ **06.85.73.16.09**

**01 -** Vds 100 BR luzerne 120x120 filet
✆ **06 88 55 38 02**

**03 -** Vd maïs grains entiers ou aplatis livré vrac ou big bag
✆ **06 80 72 02 97**
**ou d.menat@orange fr**

**26 -** VDS Pomme de terre pour bétail - Livraison possible
✆ **06 07 75 04 96**

**38 -** Vends 2 ha maïs pour ensilage ou grains humide maïs précoce DK3420
✆ **04 74 92 26 25**
**ou 06 71 34 95 56 le soir**

**42 -** Vends maïs ensilage, 3 ha, à Chirassimont (Loire)
✆ **06 09 57 40 59**

**70 -** Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
**ou 06 86 08 38 02**

**89 -** VENDS avoine noire pour consommation animale (4007)
✆ **06 23 56 13 07**

## Fourrage

**ACHÈTE FOIN DE PRÉ**
*de préférence haute densité*
*ou moyenne densité*
**06 80 03 12 03**

**21 -** Agri VEND paille triticale, pois, avoine, - foin de PN bottes carrées 80x90x245, - enrubannage TV avec RGA, produit C2 bio, liv pos (37VB4)
✆ **06 22 18 10 57**

**Achetons**
**Foin en bottes rondes ou carrées**
**Ets DIE**
**Tél : 04 75 71 70 51**

**69 -** Vds belle paille d'orge et blé, foin, de qualité BR ou HD livraison par Crq
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

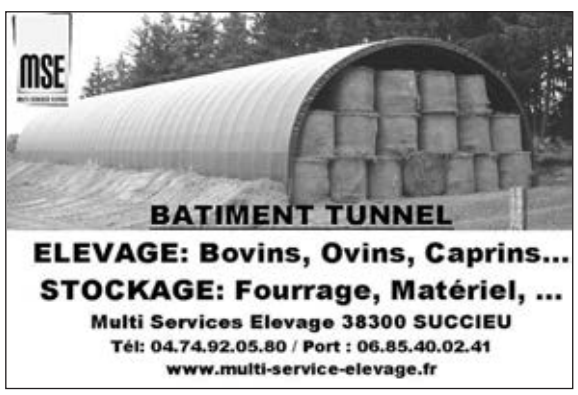
**70 -** Vends Regain Bio 2010, balles rondes 120
✆ **03 84 68 75 42**

**74 -** Achète foin récolte 2009 ou 2010, à prendre sur place
✆ **06 08 68 03 85**

## Bât Pro

**18 -** Vends hangar métal Gibard, démonté, 33 m x 11 m
✆ **02 48 74 51 39**
**ou 06 86 76 81 23**

**71 -** Vds bâtiment agricole 300 m2
✆ **03 85 88 30 66**
**ou 06 89 20 37 76**




## Propriété

**21 -** VEND DPU libre sans terre (3901)
✆ **03 80 84 40 04**

**38 -** Vds paille, foin, ensilage, plante entière ou épis
✆ **06 98 58 08 85**

**89 -** RECHERCHE candidat (e) pour reprendre exploitation polyculture-élevage traditionnel Etudie toutes propositions (40VB1)
✆ **06 79 52 41 70**

## Terrain

**26 -** VDS Terre agricole 3,90ha avec irri à Chateauneuf s/Isère Qtier Graillet, Curieux s'abstenir 9000euros ha
✆ **06 72 81 52 36**

## Divers

**26 -** VD Tracteur J Deere 7430 09 Mélangeuse Tatoma 2 remorques 14t-Fourragère-Presse-Faucheuse
✆ **06 68 46 23 06**

**38 -** Vds chaudière bois neuve perge bûche 50 : 1500 euros
✆ **06 61 94 22 26**

**38 -** Vds louve Legrain 2 stations 50 puce équipé lait poudre et entier avec tanck à lait Alpha-Laval 430 l T bon état et 2 âne mâle très docile petit gabarit pour la garde
✆ **06 84 05 20 80**

**38 -** Vds tracteur New Holland TM120, 2007, 1400 H, remorque Robust 2008 10 t , herse plate RAU 2007, 5m40 repl hyd
✆ **06 72 12 75 58**

**39 -** Recherche cuve à fromage inox 200 l env Faire offre
✆ **06 71 36 22 85**

**39 -** Recherche écrémeuse et baratte à beurre Contenance moins de 50 litres Faire offre
✆ **06 71 36 22 85**

**42 -** Vds foin botte ronde 4 T Ø 1 m + char fourr 5 x 2 m + surélévat + roue bois
✆ **04 77 83 63 14**

**71 -** A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département». Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire et pour que perdure l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

# Location

## Autre

**21 -** DIJON - Loue Chambre meublée 13m2 indépendante parking, proche gare SNCF, libre, 220 euros tout compris
✆ **/Fax 03 80 42 85 88**

**69 -** Urgent recherche proximité coul Rhône location ou vente pour entreposer 2 ans bateau 20m, terrain nu accessible route ou part hangar agricole haut 5m
✆ **Ecrire journal pour précisions réf 268**

# Offre

## Emploi

**01 -** Cherche personne pour ramassage d'oeufs condt et contrôle le matin + permanences magasin
✆ **04 74 24 68 64**

**01 -** Eta cherche chauffeur polyvalent et autonome disp de suite CDD et CDI si OK
✆ **06 61 04 72 15**

Constructeur de tracteurs enjambeurs et d'équipements viticoles, entreprise familiale en pleine évolution.

Dans le cadre de notre développement, nous recrutons des technico-commerciaux, sur les régions Bourgogne Sud et Beaujolaise.
Vous aurez pour mission de suivre et développer le portefeuille clients sur votre secteur ainsi que d'acquérir une nouvelle clientèle et ceci dans la politique de l'entreprise.
De formation commerciale ou technique, rigoureux, et autonome, la connaissance du monde viticole est un atout.
Poste à pourvoir immédiatement.
CDI. Formation assurée. Véhicule de société. **Salaire motivant**.
Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Béatrice LAUPRETRE.
**SAS LAUPRETRE Siège Social ZA en Prôle 71960 IGE**
TEL : 03.85.33.33.63 ou par Email direction@laupretre-

**26 -** Elevages avicoles Montmeyran 26 recrute un chef d'équipe, formation et logement possible, temps complet, CDI, salaire motivant à débattre
✆ **CV à envoyer à l'entreprise Elevage Saint Marcellin Quartier Beaurabel 26120 Montmeyran**

Concess. FENDT
**RECHERCHE**
Pour son agence de Renève (dép. 21 & 70)
**COMMERCIAL H/F**
Connaissance du milieu agricole souhaité
Envoyer CV
+ lettre de motivation à
**Sarl VALAGRI**
ZI - 21470 Brazey en Plaine

**69 -** Ferme laitière 40 VL cherche vacher (dept 69) CDI, expérimenté, autonome Poste février 2011
✆ **04 78 48 70 83**

**74 -** Agent de remplacement CDI pour secteur Albanais, élevage bovins lait
✆ **04 50 01 12 51 soir**

**74 -** Agent de remplacement CDI pour secteur Sallanches Chamonix, élevage bovins L
✆ **06 72 56 91 65**

# Demande

## Emploi

**73 -** Cherche employé agricole pour exploitation laitière AOC Beaufort, Maurienne Possibilité logement
✆ **06 83 66 17 20**

# Offre

## Service

**18 -** Agriculteur propose semis direct, avec Semeato : 40 euros/ha
✆ **06 11 99 49 81**

# Animaux

## Divers

**73 -** Fjord beau patou blanc bientôt 6 mois, cherche troupeau ovin et/ou caprin pour émancipation, mère 2 ENN 905, 375 euros
✆ **06 13 35 21 07**

**73 -** Vds bouc alpin + chèvre à lait et reproducteur Iles de France + Taureau Blonde d'Aquitaine 18 mois
✆ **06 79 26 62 35**

**73 -** Vds 100 brebis croisé Ile-de-France avec leurs agneaux de 8 jours
✆ **04 79 24 36 34**

## Bovin

**01 -** Vds cse cess génisses terme oct nov déc CL 8500
✆ **06 14 65 32 48**

**01 -** Vds cse cess génisses terme oct nov déc CL 8500
✆ **06 14 65 32 48**

**01 -** Vds cse cess vaches charolaises pleines avec broutardes de 6 à 10 mois
✆ **06 81 58 27 88**

**03 -** VENDS reproducteurs limousins HBL 1 an + 4 ans, laitonnes, génisses et vaches pleines, vêlage automne Elevage LENA (32VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

**07 -** Vds 1 génisse Montbéliarde terme le 09 12 2010
✆ **06 82 37 00 20**

**18 -** Vends veaux reproducteurs ; génisses pleines, HBC, FCO 1 et 8, indem IBR Gayon S
✆ **02 48 74 51 39 ou 06 86 76 81 23**

**21 -** VENDS génisses limousines, vêlage nov -déc et génisses d'un an H B L (39VB3)
✆ **06 82 69 28 68 HR**

**21 -** VENDS reproducteurs charolais 10 & 18 mois, et 12 génisses pleines, G S Gérard Virely - 21460 Epoissotte (3807)
✆ **03 80 96 44 68**

**21 -** VENDS vaches pleines, taureaux 18 mois, veaux de l'année, HBC, TGS Choubley Laurent (3907)
✆ **06 76 65 35 98**

**21 -** VENDS vaches charolaises pleines, terme février-mars, cause surnombre (39VB2)
✆ **03 80 20 23 23 ou 06 81 68 45 12**

**21 -** Cause cessation VENDS cheptel Salers et croisé charolais, garanties sanitaires (4002)
✆ **03 80 96 70 49 ou 06 10 50 26 07**

**21 -** VENDS taureaux 18 mois, - 1 taureau de 4 ans, HBC, tous issus de mères et pères qualifés SCEA Cendre - 58410 Entrains sur Nohain (4001)
✆ **03 86 29 24 80**

**21 -** VENDS taureaux charolais 18 mois origine viande, TGS GAEC Loiseau Frères (40VB2)
✆ **03 80 90 86 75 ou 06 78 09 53 79**

**25 -** RECHERCHE troupeau vaches allaitantes. (400C)
✆ **06 82 66 55 60 ou 03 81 50 46 81**

**26 -** VDS Troupeau Charolais vaches génisses à terme début Oct - 2 Taureaux - Génisses 2 ans
✆ **06 68 46 23 06**

**38 -** Vds lot génisses Charolaise 9 mois bio + lot vache et veaux bio naissance septembre
✆ **06 74 90 82 56**

**38 -** Vds génisses et vaches prêtes ou vêlées Prim'holstein CL 8500 kg en logettes au choix
✆ **06 86 80 61 37**

**38 -** Vds taureau Limousin née le 26/02/2006 cause consanguinitée
✆ **06 88 76 95 08 ou 06 78 84 91 40**

**39 -** Achète vaches simmental prêtes ou vêlées même avec cellules paiement comptant
✆ **06 33 10 82 65**

**42 -** Vds génisses 30 mois, pleines, charolaises HBC terme déc Cuisset JM, St-Germain-Lespinasse
✆ **04 77 65 53 33 ou 06 30 92 60 12**

**42 -** Vds taureaux prim'holstein, TBO, mère à taureau
✆ **06 89 30 04 69**

**42 -** Vds veaux reproducteurs d'1 an, père HBC
✆ **04 77 63 51 09**

**55 -** Vends taureaux Holstein à saillir, trés bonnes origines Transport assuré Ferme Picasso
✆ **06 86 85 54 30**

**58 -** Cause arrêt VENDS génisses 30 mois, vêlage fin 10/2010, 14 charolaises, 16 limousines (3701)
✆ **06 11 53 07 45 ou 03 86 84 94 52**

**58 -** VENDS taureaux charolais 18 mois, BO Pannetier Denis (3814)
✆ **03 86 29 03 39 ou 06 81 04 68 24**

**58 -** Elevage Limousin VENDS génisses 2 ans, génisses 3 ans pleines, taureaux 2 ans, 6 ans, 7 ans Pannetier Nathalie (3815)
✆ **03 86 29 03 39 ou 06 81 04 68 24**

**58 -** VENDS veaux HBC ou non 18 mois, - 1 taureau HBC 4 ans, type viande Pautet - Savigny Poil Fol (39VB1)
✆ **06 13 33 44 38**

**58 -** VENDS TB taureaux 18 mois dont plusieurs conformation viande + veaux de l'année le tout HBC, TGS. GAEC Vannereux (390A)
✆ **03 86 38 61 47 ou 06 82 16 68 14**

**58 -** Cause cessation VENDS génisses de 1 an + taureaux 18 mois + veaux de l'année, le tout HBC (3910)
✆ **03 86 37 25 20 HR**

**58 -** VENDS plusieurs très bons taureaux 18 mois, HBC (390D)
✆ **03 86 68 80 03 ou 06 75 69 10 18**

**58 -** Elevage HBC VEND veaux de l'année et 18 mois, IBR A Martinet Damien - Petit Satenot 58250 Ternant Ancien éleveur Guerin D (4004)
✆ **06 50 30 32 26**

**58 -** VENDS taureau 3 ans, or Cadoux, FCO OK (4008)
✆ **03 86 50 72 05 ou 06 23 48 83 19**

**63 -** AV vaches et génisses Salers vêlage déc/jan troupeau trait, docile, HBS
✆ **04 73 22 30 20**

**69 -** Vente Prim'Red le 20 oct 14H 15 animaux red de tous âges pointage 82,2 MY8700 Poncet Dominique 69 Aveize
✆ **04 74 26 01 13**

**71 -** GIE Monts du charolais propose en permanence reproducteurs M et F.
✆ **06 16 18 61 05 ou 06 09 33 42 14**

**71 -** GAEC Goulliard VENTE amiable permanente, reproducteurs HBC, choix qualité, origines. (370D)
✆ **03 85 79 40 98**

**71 -** Vds T bon taureau 5 ans, HBC, 2 100 E ; génisses 18 mois 870 E ; veaux repro 1150 E, b origine, TGS
✆ **03 85 70 63 85**

**71 -** Vends génisses charolaises pleines (vêlage précoce) (I A ) et taureaux 18 mois reproducteurs
✆ **06 83 14 15 78**

**71 -** Elevage HBC, Gaec Pichard propose en permanence veaux reproducteurs 18 mois, TGS, prix raisonnables, 71410 Sanvignes-les-Mines
✆ **03 85 67 04 53 ou 06 74 08 93 60**

**71 -** Elev. limousin Jouanin vend taureaux 18 mois, HBL, TGS, très doux, transp. as.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

**71 -** Cause retraite vends vaches et génisses charolaises pleines et suitées, T 18 mois, HBC
✆ **06 07 56 28 69**

**71 -** Vendredi 15/10/10, vente de 60 vx et tx 18 ms charolais, HBC, animée par le cadran brionnais, issus de 7 élevages de Bourgogne du Sud : Bajard J.F., Gaec Barge, EARL Bernigaud J., EARL Bernigaud Frères, EARL J.P. Devillard, Gaec de Gueurce, Laugerette M. Anx visibles 10 h ; vente 14 h. Lieu de vente Gaec Barge «Le Montot», 71120 Vaudebarrier, 2 km Charolles.
✆ **06 81 38 58 44 ou 06 30 86 06 65**

**71 -** Vds, cause cessation associé, 35 femelles pleines 35 génisses 1-2 ans, TGS, journée vente à la ferme mardi 19 octobre 10 h, HBC. Gaec de Gueurce 71 Curbigny.
✆ **03 85 28 12 06 ou 06 88 39 36 26**

**71 -** Vds taureaux 17 mois HBC complets DM DS QR EARL Clément D , Vendenesse-les-Charolles
✆ **03 85 24 16 96**

**71 -** Vds taureaux 18 mois, veaux repro HBC Gaec d'Azu, Griveaux/Lhoste, 71 St-Romain-sous-Gourdon
✆ **03 85 57 11 59**

**71 -** Vds 3 génisses 30 mois charolaises pleines et une vache avec veau, indem IBR + bouc
✆ **06 80 15 86 77 H R**

**71 -** Elevage limousin inscrit vd génisses + jeunes vaches pleines + mâle repro 13 mois
✆ **06 86 83 84 64 ou 06 60 86 64 60**

**71 -** Elev charol HBC vd pour reprod taureaux 30 mois et 18 mois, vaches suitées et génisses 30 mois, bonne génétique, TGS, IBR A, FCO OK Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres
✆ **/fax 03 85 54 41 10**

**71 -** Vds 8 velles de 9 mois Aubrac écornées, très dociles, inscrites HBA, garantie sanitaire OK
✆ **06 64 81 60 70**

**71 -** Vds bon taureau salers docile, 4 ans, vache salers 3 ans, génisse et taurillon salers
✆ **03 85 59 16 51**

**74 -** Vds Taureau Blonde d'Aquitaine, 18 mois, IBR FCO OK, bête à l'attache
✆ **06 82 20 19 55**

**81 -** Vds taureaux culard blanc-bleu belge garantie sanitaire Elev issu IA facilité vêlage naissance Tarn nord
✆ **06 07 19 70 35**

**88 -** Vends lot de broutards charolais, limousin et croisé à bas prix Mr Bresson
✆ **06 70 25 94 02**

**89 -** VENDS 2 vaches croisées charolaises 5 ans, - génisses 2 ans (3905)
✆ **06 32 94 85 78**

## Caprin

**69 -** Vds troupeau de Brebis pleines, Bouc alpin, Chevrettes et troupeau de Chèvres laitières Et un tank à lait 1200 litres
✆ **06 37 40 96 67 ou 06 87 58 35 99**

## Ovin

**08 -** Vds agnelles, agneaux, brebis, béliers Bleu du Maine, inscrits, vaccinés Fco indemne Maedi
✆ **03 24 26 49 10**

**26 -** VDS Agnelles préalpes prêtes à saillir
✆ **04 75 21 47 09**

**42 -** Vds troupeau rouge de l'Ouest ins 50 brebis, 35 agnelles, 20 agneaux, mâles, béliers adultes
✆ **04 77 65 57 42**

**58 -** VENDS agnelles charollaises, TGS (3908)
✆ **03 86 30 93 20**

## Porcin

**26 -** VDS Cochettes repro et Porcs 120kgs Livraison pr 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29 ou 04 75 62 80 43**

## Equin

**07 -** A vendre 4 pouliches trait Comtois puce inscrite haras
✆ **06 32 65 11 20 ou 04 66 46 61 13**

**15 -** AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros Haras du Loup Blanc
✆ **04 71 78 53 26**

**38 -** Vends cheval demi arabe 5 ans : 2500 euros, jument 1,5 ans : 1500 euros ; Prends chevaux pension été/hiver
✆ **06 88 34 30 61**

**39 -** Echange étalon comtois plein papier, 4 ans, bonne origine, approuvé mont 2011, ayant fait saillies en 2010, caractère très calme, bien manipulé, contre jument comtoise pleine, plein papier, ou éventuellement selle
✆ **03 85 72 31 98 soir**

**73 -** Vds pouliche comtoise très gentille née le 7/05/09, puce, inscrite haras
✆ **04 79 65 83 75 ou 06 84 23 57 77**

## Chien

**26 -** VDS Griffon Nivernais né le 15/12/09 Tat 2GKP 446 1 mâle 1 femelle parent ext sangliers
✆ **06 68 64 91 83**

**38 -** A réserver chiots type Beagles Elisabeth non LOF nés le 02/09/2010 parents chasseurs portées de 6 chiots 4 m + 2 F mère n°250269801 173611, à réserver 3 chiots croisés Beauceron/Border collie nés le 04/09/2010 reste 2 mâles mère n°250269 801081915
✆ **06 88 56 01 48**

## Chasse-Gibier

**01 -** Cause cessation plusieurs couples de pigeons en rapports, issus de races différentes, 10 euros le couple ou indépendant si besoin et pigeons de réforme 1 euro/pièce
✆ **03 85 51 82 38 hr**

## Alimentation




## Rendez-vous d'élevage à ne pas manquer

**EL HBC PARISOT BRUNO**
21210 La Motte Ternand
cheptel 100% IA depuis 20 ans, classe 6ème A
bovins croissance 21 en 2009
vous propose à la vente 11 taureaux de 12 mois dont 4 pour vaches (Suédois, rare, Tempo) et 7 pour génisses (Rouky, Pinay, Sauveur) tous éligibles à la prime conseil général 21.
**Tel. 03 84 33 13 06 15 28 77 63**

*VISITES D'ÉLEVAGES DANS*
**4 CHEPTELS CHAROLAIS H.B.C.**
**Samedi 9 et dimanche 10 octobre**
110 veaux et 15 taureaux de 18 mois, 3 taureaux adultes et 7 laitonnes seront présentés, 1 lot de veaux à 1800 € présenté par élevage

| | | |
|---|---|---|
| **GAEC ALEXANDRE** | Paray-le-Frésil | 06 10 44 20 67 |
| **GAEC BLANDIN-CURY** | Vaumas | 06 30 20 98 12 |
| **GAEC CORNELOUP** | Beaulon | 06 77 68 78 58 |
| **GAEC JARDIN** | Lusigny | 06 81 67 99 22 |

**58 - CHAROLAIS SUD MORVAN VOUS PROPOSE**
leurs reproducteurs M et F disponibles à la vente toutes garanties sanitaires. Listes disponibles sur : *www.charolais-sud-morvan.fr*
ou 03 86 30 47 46 ou 03 86 30 10 91

PROFITEZ DE CET EMPLACEMENT POUR ANNONCER VOS PORTES OUVERTES D'ÉLEVAGES !




**2 élevages charolais HBC**
**VOUS INVITENT À LEURS PORTES OUVERTES LES 15, 16 & 17 OCTOBRE**

| SCEA VOISIN Philippe | ANDRIOT Alain |
|---|---|
| Cossaye | Cossaye |
| 03 86 50 70 90 | 03 86 50 73 56 |
| 06 81 64 19 02 | 06 70 47 10 32 |

*Exposition au pré de veaux de l'année, taureaux de 18 mois et taureaux adultes*

## CÔTE D'OR

### MODIFICATION DE STATUTS

## SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DE CHIRURGIENS-DENTISTES JOURNAUX LENOBLE VUILLAUME GLODINON ET AUTRES

Société Civile Professionnelle
Au capital de 18.446,29 €
Siège social : Les Meix Fleuris
21 110 Genlis
305 331 902 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010, il résulte que :
- le capital a été réduit de 6.250,45 euros pour être ramené à 12.195,84 euros. Les articles 6, 7 et 10 des statuts ont été modifiés en conséquence.
- la dénomination sociale a été modifiée et devient Société Civile Professionnelle de Chirurgiens-Dentistes Lenoble Glodinon et autres à compter du 1er juillet 2010. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Dijon

*AL21402520*

## SCM FOURNEL - FAIVRE - DENIS - DUBREUIL

Société civile de moyens
au capital de 1 219,59 euros
Siège social : 2 bis, rue du Colonel Redoutey
21 130 Auxonne
327 842 977 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010 il résulte que :
- le capital a été réduit de 304,90 euros pour être ramené à 914,69 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
- la dénomination sociale a été modifiée et devient SCM Faivre - Denis - Dubreuil à compter du 1er juillet 2010. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

*AL21402528*

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

## ASSEMBLEES DE SECTION COOP'EVOLIA

Réuni le 24/09/2010, le conseil d'administration a décidé de convoquer les assemblées de sections de la coopérative aux dates et lieux ci-après.
Notre souhait est de rencontrer les adhérents de la Coopérative dans une ambiance simple et amicale permettant à chacun de poser les questions qu'il souhaite. Venez nombreux !
**Mardi 26/10 à 20h00, Origny, Salle des Fêtes**
Cantons de Aignay le Duc, Baigneux les Juifs, Châtillon/Seine, Montigny/Aube, Recey/Ource, Laignes.
**Mardi 26/10 à 13h30, St Seine l'Abbaye, Auberge Campagnarde**
Cantons: Auxonne, Dijon, Fontaine Française, Genlis, Gevrey Chambertin, Grancey le Château, Neuvelle, Is sur Tille, Mirebeau sur Bèze, Nuits St Georges, Pontailler sur Saône, St Jean de Losne, St Seine l'Abbaye, Selongey, Seurre.
**Vendredi 29 octobre à 9h30, Magnien, Salle des Fêtes**
Cantons d'Arnay le Duc, Beaune, Bligny/Ouche, Liernais, Montbard, Nolay, Pouilly en Auxois, Précy sous Thil, Saulieu, Semur en Auxois, Sombernon, Venarey les Laumes, Vitteaux.
**Assemblée Plénière ordinaire,**
**Vendredi 3 décembre 2010 à 9h30**
**à la Salle St Hilaire, Parc Chamilly, Fontaines (71)**
Pour le conseil d'administration
Guy Martin, président

*AL21402736*

### AVIS DE CONSTITUTION

## CEGEFIN

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 21800 Quétigny
Parc d'Activités du Golf
12 rue du Golf

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/09/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
**Dénomination:** CEGEFIN
**Forme:** SAS
**Objet:** la détention, la gestion, l'acquisition et le transfert de titres de sociétés et, en particulier, de ceux des sociétés de son groupe. La fourniture de toutes prestations de services en matière de conseils en gestion d'exploitation au profit des sociétés de son groupe. La fourniture de toutes prestations de services en matière de conseils en gestion de création d'entreprises et de financement, au profit de PME et/ou PMI, notamment sur la région Bourgogne.
**Siège social:** Parc d'activités du Golf 12 rue du Golf 21800 Quétigny
**Capital:** 1 000,00 euros
**Durée:** 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
**Commissaire aux comptes:**
**- Titulaire:** Mr Jean Claude Petament demeurant 9, rue de Broglie 21000 Dijon
**- Suppléant:** Mme Colette Beacco demeurant 9, rue de Broglie, 21000 Dijon.
**Président:** Mr Bidault Claude, demeurant 20 Ter rue du Levant 21110 Pluvet.
**Directeur général:** Mr Nicolas Bidault demeurant 20 Ter Rue du Levant 21110 Pluvet.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

*AL21402735*

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes
**Dénomination:**
Assistance aux Arbres et Jardins
**Capital:** 5 999 euros
**Siège:**
2 lot Le Meix 21110 Varanges
**Objet:** Elagage et entretien des espaces verts
**Durée:** 99 ans
**Gérant:** M. Denizot Alexis 13 rue du Dr Lavalle 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

*AL21402733*

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société civile, sans statut légal particulier, immatriculée au R.C.S. de Dijon, dénommée SCI du Triton, au capital de 1 000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, la prise de participation dans le capital de toutes autres sociétés civiles immobilières.
Son siège est fixé à Dijon (21000) 12 rue Théodore de Bèze et le gérant est Monsieur Christophe Meniaud demeurant à Dijon (21000) 12 Rue Théodore de Bèze.
Toute cession de parts sociales, autres qu'entre associés, est soumise à l'agrément préalable des associés.

*AL21402732*

Avis est donné de la constitution en date du 28.09.2010 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
**Dénomination sociale :** FC IMMO.
**Forme :** S.C.I.
**Capital :** 200 €
**Siège social :** 72 rue Maxime Guillot 21300 Chenôve
**Objet social :** L'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, l'exploitation de tous biens meubles ou immeubles et droits immobiliers ou mobiliers ; plus généralement, la gestion immobilière.
**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
**Gérance :** M. Christophe Michel, demeurant à Izier (21) 7 rue du Général De Gaulle et M. Frédéric Vaussard, demeurant à Marsannay-la-Côte (21) 14 rue Désiré Nisard.
**Immatriculation :** au RCS de Dijon.
**Cession de parts sociales:** agrément pour toute cession à un tiers.
Pour avis, la Gérance

*AL21402731*

Aux termes d'un acte SSP en date à Dijon du 12/07/2010, il a été constitué la société ci-après :
**Forme :** SAS
**Dénomination :** ROCK'N ROLLA
**Siège :** 51 rue Parmentier
21000 Dijon
**Durée :** 99 ans
**Capital :** 1 000 €
**Objet :** commercialisation, distribution de toutes boissons et produits alimentaires à consommer sur place ou à
emporter ; organisation et commercialisation de spectacles en tout genre
**Cession :** agrément sauf entre associés
**Président :** Abdenour Zidan 41 boulevard de la Madeleine 06100 Nice
Immatriculation : RCS Dijon

*AL21402730*

## SCP ECHINARD SEGAUT ET PARRY-AVRIL

Notaires associés
16 rue de Lorraine
21200 Beaune

Suivant acte reçu par Maître Geneviève ECHINARD, notaire à Beaune (Côte-d'Or), le 31 Août 2010, enregistré à Beaune, le 22 Septembre 2010, Bordereau 2010/602, case 1, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes:
**Dénomination :**
SCI DU GRAND LARGUE.
**Forme :** Société Civile.
**Capital Social :** 1.000,00 €
**Siège Social :** Combertault
(Côte d'Or), Chemin de la Villée.
**Objet Social :**
- l'acquisition de biens et droits immobiliers situés à Lyon (6ème arrondissement), 28, 30, 34 et 36 rue Jean Broquin et à Villeurbanne(Rhône), 38 rue Jean Broquin, , leur détention et leur gestion ;
- l'acquisition, la détention et la gestion de tout autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange, ou apport en société.
**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
**Apports en numéraire:** 1 000,00 €
**Gérance :** Monsieur Michel BOSS, demeurant à Combertault (Côte-d'Or), Chemin de la Villée est nommé gérant pour une durée illimitée.
**RCS :** Dijon
Pour Avis
Le notaire.

*AL21402729*

**CUMA DU VIGNOBLE DE POUILLY**
Suivant acte sous seing privé en date du 15 septembre 2010 enregistré à Nevers le 24 septembre 2010 a été constituée une Société Coopérative Agricole d'Utilisation de Matériel Agricole dénommée : CUMA DU VIGNOBLE DE POUILLY.
**Son siège social est à :** Caveau des Vignerons, 02 Rue des Ecoles, 58150 Pouilly sur Loire.
L'acte de société, le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive et les pièces qui y sont annexées seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

*AL21402728*

### NON DISSOLUTION

## DBZ KONCEPT

SARL au capital de 1 000 €
44 rue des Buttes
21000 Dijon
512 618 471 RCS Dijon

Aux termes du PV d'AGM du 30/06/2010, statuant en application de l'article L223-42 du Code de commerce, il a
été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

*AL21402734*

### TRANSFERT DE SIÈGE

## SOFISCOM

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
2 impasse Tabourot des Accords
21000 Dijon
RCS Dijon 510398639

Aux termes de l'assemblée générale en date du 8 septembre 2010, les associés ont décidé:
- de transférer le siège social à Dijon (21000), 2 rue Galoche, à compter du même jour, en conséquence, l'article n° 4 des statuts a été modifié.
La société est immatriculée au RCS de Dijon

*AL21402726*

## NIÈVRE

### MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL
**Société d'Avocats**
**41, Bd du Pré Plantin**
**58000 Nevers**

## ETABLISSEMENTS DORNIER

SA à Directoire
et Conseil de Surveillance
au capital de 312 500 €
Siège social
9 et 11 rue de la Pelleterie
58000 Nevers
671 880 201 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale ordinaire et du Conseil de Surveillance du 28 août 2010, que M. Jacques Millot dt 35, rue Saint Eugène 71200 Le Creusot a été désigné vice-président du conseil de surveillance en remplacement de M. Gérard Ferrand, démissionnaire.
Pour avis,
Le Président du Directoire

*AL58402758*

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**Siège social**
**Bourges 4 rue Porte Jaune**
**Cab. sec.: Vierzon**
**5 ter rue de la Gaucherie**
**Nevers 6 rue Hoche**

## LES CARS CHARLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 48 000 euros
Siège social
Dun les Places
58230 Montsauche
RCS Nevers B 309 230 084

**Modification objet social par adjonction**
Selon l'AGE du 23/09/10, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit:
**Objet social:**
**Ancienne mention:**
- toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant aux transports publics de voyageurs, ramassage scolaires et ouvriers, taxi, ambulances, excursions, correspondance SNCF et transports de marchandises;
- la création, l'acquisition, la prise à bail, la location, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées;
- la prise d'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevet concernant ces activités;
- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social.
**Nouvelle mention:**
**Objet social étendu à :** la location de véhicules sans chauffeur.
Pour insertion,
La gérance

*AL58402751*

**Entrée d'un nouvel associé**

## SCEA «LA FERME DE LA VIGNE»

Capital social : 6 000 €
Sauvages - 58700 Beaumont la Ferrière
RCS Nevers - 523 696 300

Par assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2010, il a été procédé à l'entrée d'un nouvel associé : M. Gondrand Charles-Antoine, demeurant à Klusdörfli 2-8032 Zürich (Suisse).
Pour avis, La gérance

*AL58402738*

### AVIS DE CONSTITUTION

## GAEC DES DOREAUX

Les Doreaux - 58340 Diennes Aubigny

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun des Doreaux dont le siège social est fixé Les Doreaux - 58340 Diennes Aubigny. Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 3 septembre 2010.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

*AL58402746*

les avocats
**Legalys Conseils**
**Me Eric Massereau**
**Route d'Orléans - BP 89 -**
**18230 St Doulchard**

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à
Varennes Vauzelles, du 23 septembre 2010, pour 99 ans, de la SARL dénommée « AVINOX » au capital de 6 000 euros dont le siège social est à Sermoise sur Loire, Nièvre, 2 rue des Trappes
**Objet :** Toute activité de chaudronnerie, soudure, mécano-soudure, métallerie,tuyauterie,
**Gérance :** - Madame Christine Jurkowski, demeurant 15 rue du Petit
Rombois, 58000 Sermoise sur Loire
- Monsieur David Machecourt, demeurant 12 rue Francis Garnier - 2ème étage 58000 Nevers
Immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis
La gérance.

*AL58402741*

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 Septembre 2010 à Nevers, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
**Dénomination :** JFSGB
**Forme :** Société civile immobilière
**Siège social :** N°6 Rue Georges Tardy 58000 Nevers
**Objet :** Acquisition immobilières
**Capital social :**1500 euros
**Durée :** 99 ans
**Gérance :** Monsieur Beaunée Jean-François demeurant N°6 Rue Georges Tardy 58000 Nevers
**Cession de parts :** 1/3
**Immatriculation :** RCS de Nevers

*AL58402734*

**ANNONCES** LÉGALES
**03 80 78 90 42**

SAFER de Bourgogne

### AVIS DE LA SAFER

## SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58)
se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
**Cmne de Corancy (AA 10/90) Terres-Bois:**
3 ha 00 a 96 ca
- Les cloux: B-760 - Les grises: B-1170 - Les issards: B-306 - Les moulins: B-361-373[B1]-374-375
**Cmne de Marigny-L' Eglise (AA 10/094) Bois:**
2 ha 63 a 17 ca
- Buisson du rierand: D-84-85 - Les fosses: Y-333 - Les jeunetois: W-60 - Les mulots: Y-373 - Pres du rierand: D-104
**Cmne de Montreuillon (AA 10/091) Terres-Bois:**
58 a 86 ca
- Les roches: B-135-141
**Cmne de Ouroux En Morvan (AA 10/092) Prés:**
78 a 75 ca
- La croix de la mission: BR-164[99]
**Cmne de Saint-Benin-D'Azy** (AA 10/083) **Bois-Terres:**
3 ha 80 a 68 ca
- Bois goulnot: AC-51 - Le buisson: AC-92-94-95 - Les champs lins: AH-8 - Les champs veillers: AC-205 - Les merats: AI-48-80-142-151-153-251[118] - Les ouches pejean: AE-25-27 - Les rompouees: AH-53-71
- Mont bert: AC-168-175
**Cmne de Saint-Parize-Le-Chatel** (AA 10/095) **Terres:**
79 ha 44 a 64 ca
- Le bois feuilloux: B-409[20] - Les epinieres: B-21-23-24-446[22] - Les trues: B-25-410[25]
**Cmne de Saxi Bourdon (AA 10/089) Terres**
**Biens loués en totalité:**
4 ha 57 a 46 ca
- Le chetif poirier: ZB-35-37- Pornas: ZB-27
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **25/10/2010** à Safer de Bourgogne, 6, rue du Ravelin 58000 Nevers, Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL58402753*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDAL
**Société d'Avocats**
**41, bd Pré Plantin**
**58000 Nevers**

### SCI GINO

Société civile
au capital de 2 000 euros
Siège social
9 rue du Champ de Foire
58800 Corbigny
488 727 447 RCS Nevers

**Dissolution Anticipée**
Par acte SSP du 16 septembre 2010, les associés ont prononcé la dissolution anticipée volontaire et la mise en liquidation amiable de la société. Mme Sylvie Germain, dt 3, lotissement Marceau 58800 Chitry les Mines, a été désignée liquidateur. Les documents concernant la liquidation doivent être adressés à l'ancien siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

*AL58402756*

FIDAL
**Société d'Avocats**
**41, bd Pré Plantin**
**58000 Nevers**

### SCI GINO

Société civile
au capital de 2 000 euros
Siège social
9, rue du Champ de Foire
58800 Corbigny
488 727 447 RCS Nevers

**Clôture de liquidation**
Par acte SSP du 16 septembre 2010, les associés ont approuvé les opérations de liquidation de la société ainsi que le compte définitif qui en résulte et donné quitus au liquidateur, Mme Sylvie Germain, dt 3, lotissement Marceau 58800 Chitry les Mines, de l'exécution de son mandat.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société.
Pour avis,
Le liquidateur

*AL58402757*

### SARL YAVUZ

Société anonyme à responsabilité
limitée au capital de 1 000 €
53 avenue du Général de Gaulle
58000 Nevers
N° Siret: 510 945 066 00015
RCS: de Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2010, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Monsieur Yavuzatmaca Ahmet demeurant à Nevers, 2 rue Camille Baynac (58000) est nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé à Nevers, 2 rue Camille Baynac (58000).
C'est à cette adresse que la correspndance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et mention
M. Yavuzatmaca Ahmet
Liquidateur

*AL58402750*

### COSGUN

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 5 000 euros
5 boulevard de la République
58120 Château Chinon
RCS Nevers 493 783 534

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2010, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

*AL58402749*

### SARL ACTIVE CONSTRUCTION

Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 4 000 €
Siège social
5 route de Nevers
58180 Marzy
RCS Nevers B 509 736 815

L'AGO du 30/09/2010 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé Mr Kilic Emrah du mandat de liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au RCS Nevers.
Le liquidateur

*AL58402744*

### TAVERNE SAINT-LOUIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
2 place Mosse
58000 Nevers

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 13/09/2010, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés à été fixé Domaine du Soleil, 58300 Cossaye.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Commeau Christophe demeurant Domaine du Soleil, 58300 Cossaye lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

*AL58402727*

## MODIFICATION DE CAPITAL

**FIDUCIAL-SOFIRAL**
**Société d'Avocats**
**12 rue Lamartine**
**58000 Nevers**

**Augmentation de capital par apport de fonds de commerce**
Délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 23/09/10 et Acte sous seing privé en date à Cosne Cours sur Loire du 08/09/2010 enregistrés à Nevers le 29.09.2010, bordereau n° 2010/1 201 Case n° 1, Ext. 2565,
Monsieur Pascal Vallon
demeurant «Villefroide» Villechaud 58200 Cosne Cours sur Loire
A fait apport à la société Aménagement 2000, SARL, au capital de 500 € ayant son siège social Zone d'Activités du Val de Loire, 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée sous le numéro RCS Nevers 520 972 290,
D'un fonds de commerce de plomberie, pose de cuisines, salles de bain, commerce de cuisines, salles de bains, cheminées, installation de gaz et chauffage, électricité exploité sous les enseignes MOBALPA et BRISACH Zone d'activités du Val de Loire 58200 Cosne Cours sur Loire et sous l'enseigne BRISACH, 2 rue de la Préfecture 58000 Nevers, pour lequel M. Pascal Vallon est immatriculé au RCS de Nevers sous le numéro 385 597 645,
L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1er avril 2010.
Cet apport évalué à 322 500 €, après prise en charge par la Société bénéficiaire d'un passif de 153 229,69 €, a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 6 450 parts de 50€ chacune, émises par la société Aménagement 2000 à titre d'augmentation de son capital social.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de Nevers et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Pascal Vallon, demeurant «La Villefroide» Villechaud 58200 Cosne Cours sur Loire, chez qui domicile a été élu à cet effet.
La gérance

*AL58402755*

**SCP J.P JACOB et C.THEVENY**
**Notaires Associés**
**14 rue du Maréchal Leclerc**
**58200 Cosne Cours sur Loire**

Aux termes d'un acte reçu par Me THEVENY, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 03/09/2010, le capital social de la société EARL MD Lambert, ayant son siège à Donzy, 58200, « Crézan », immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 523859544, qui était de 82.100 euros a été porté à 84 300 euros au moyen d' apport mobilier agricole, par Mme Germaine Rose Veuve Lambert à concurrence de Moitié (1/2) Et Mme Caroline Lambert à concurrence de Moitié (1/2) d'une valeur de 2 200€.
Les statuts ont été modifiés en conséquence de la manière suivante :
**Capital Social Ancienne Mention :** Le capital social est fixé à 82 100 Euros divisé en 821 parts de 100 euros chacune numérotées de 1 à 821.
**Capital Social Nouvelle Mention :** Par suite de l'apport ci-dessus constaté, le capital social est désormais fixé à la somme de 84 300€ et dorénavant divisé en 843 parts de 100€ chacune, numérotées de 1 à 843.
Pour avis
Me THEVENY, Notaire.

*AL58402737*

## NON DISSOLUTION

### S.A.R.L. «RIERA PORTE DU CROUX NEVERS» « LA BRASSERIE DE L'OIE ET DU GRILL»

Société à responsabilité limitée
au Capital de 30 000 €
Siège social : 17 Rue de la Porte du Croux
58000 - Nevers
R.C.S. Nevers 487 464 117 - 2005 B 305

Au terme de l'A.G.E. du 10/09/10, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L 223- 42 du NCC. Pour avis. La Gérance.

*AL58402709*

## PROCÈS VERBAL

**Prorogation de durée**

### EARL TRAMSON

Société Civile
au Capital de 151 198,93 €
Vilaine - 58700 Lurcy le Bourg
RCS Nevers : 319.714.671

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 27 août 2010, la durée de la société est prorogée de 69 ans, soit jusqu'au 28 août 2079
Pour avis, le gérant

*AL58402747*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### SCI KANGALI

SCI au capital de 200 €
Siège social :
82 Rue de la Croix de Bois,
49800 Brain sur l' Authion
444 914 337 RCS Angers

L'AGE du 20/08/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 16 rue du Perthuy d' Oiseau, 58120 Château Chinon, à compter du 23/08/2010
**Objet social:** Acquisition des immeubles d'administration et d'exploitation par bail de tout immeuble bâti dont la société pourrait être propriétaire et la vente, échange ou apport de tout immeuble devenu inutile à la société
**Durée:** jusqu'au 16/01/2102
**Gérance :** Mme Vanessa Ayici-Dufour 16 rue du Perthuis d' Oiseau 58120 Château Chinon
Radiation au RCS de Angers et réimmatriculation au RCS de Nevers

*AL58402760*

**ANNONCES** LÉGALES
**03 80 78 90 42**

### S.A.R.L. « SAVI »

Société à responsabilité Limitée
au Capital de 2 000 €
Siège Social : 13 Rue Saint Martin
58000 - Nevers
R.C.S. Nevers B 481 235 067 - 2005 B 61

L'AGE du 28/09/2010 a décidé de transférer le siège social de la société à Résidence Cap Marine -Bat C - App 321/330 - Chemin des Mannes, 83240 Cavalaire sur Mer, à compter du 30/09/2010.
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Fréjus.
Pour avis, la Gérance.

*AL58402742*

## RÉDUCTION DE CAPITAL

**Modification du capital**

### SCEA GREBET PÈRE ET FILS

Les Loges - 58150 Tracy sur Loire
Capital social : 161 443,51 €
RCS Nevers - 382 312 072

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 30 août 2010, il a été procédé :
- au constat des décès de M. Albert GREBET et de Mme Marguerite GREBET, née VILLATE
- a l'entrée de l'associé gérant, M. Vincent GREBET, demeurant 2 rue des Cotes Roties à Tracy sur Loire (58150)
- à l'augmentation de capital social d'un montant s'élevant à 172 877,17 €
- La nouvelle répartition des parts sociales qui s'ensuit est :
* M. Gérard GREBET : 159 parts
* Mme Nicole GREBET : 190
* M. Fabrice GREBET : 393 parts
* M. Vincent GREBET : 392 parts
Pour avis, La gérance

*AL58402743*

## NOMINATION

### SOCIETE NOUVELLE MEUBL'EPOK

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 000 €uros
Siège social
58190 DIROL
328 084 777 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2010, il est décidé :
**De nommer :** en tant que Commissaire aux Comptes titulaire et en remplacement de Monsieur Philippe Juhen, démissionnaire, la Société ETC AUDIT - Place de l'Europe - 89000 Saint Georges sur Baulche jusqu'à expiration du mandat actuel du Commissaire aux Comptes titulaire démissionnaire, soit à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en l'an 2014, en tant que Commissaire aux Comptes suppléant et en remplacement de Monsieur Richard Courtine démissionnaire, la Société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES - Place de l'Europe - B.P. 12 - 89000 Saint-Georges sur Baulche, jusqu'à expiration du mandat actuel du



Commissaire aux Comptes suppléant démissionnaire, soit à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en l'an 2014.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, La Présidente

*AL58402463*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDAL
**Société d'Avocats**
**41, bd du Pré Plantin**
**58000 Nevers**

### TLMP DISTRIBUTION

SARL au capital de 50 000 €
Siège social: RD n° 40
Lieudit «Le Magny»
58180 Marzy
448 300 178 RCS Nevers

L'assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2010 a pris acte de la démission de Mme Florence Petit de ses fonctions de cogérante. Le seul gérant de la société demeurant en fonction au 1er octobre 2010 est M. Eric Petit dt 35 rue Paul Bert 58000 Nevers.
Pour avis,
E. Petit

*AL58402759*

### G F DE RIVIERE

Rivière
58370 Larochemillay
Capital: 7 698,68 €
RCS de Nevers n 431 892 611

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 8 septembre 2010 dont le procès verbal a été enregistré à Nevers, le 27 septembre 2010, bord 2010/1, 190, case 2, extrait 2544, Mme Clary de Geffrier, demeurant à Larochemillay (58) lieudit Rivière a été nommée gérante, à compter du 12/07/2010 aux lieu et place de Mr Georges de Geffrier décédé le 12/07/2010.
Pour insertion

*AL58402745*

## CESSION

Aux termes d'un acte reçu par Me D. Martin, notaire à Nevers le 22 Septembre 2010, enregistré à Nevers, le 24/09/ 2010 bordereau n° 2010/1 187 Case n° 1 Extrait 2534.
«L'ASSIETTE», SARL au capital de 2 000€, dont le siège est à Nevers 7 Bis rue Ferdinand Gambon, immatriculée au RCS de Nevers et identifiée au répertoire SIREN sous le n° 492 393 137.
**A Vendu à :**
«LA VILLA AZZURRA», SARL au capital de 15 000 €, dont le siège est à Nevers 7 Bis rue Ferdinand Gambon, immatriculée au RCS de Nevers et identifiée au répertoire SIREN sous le n° 524 334 182.
Un fonds de commerce de Restauration Traditionnelle sur place et à emporter, bar, salon de thé connu sous le nom «RESTAURANT L'ASSIETTE» exploité à Nevers 7 Bis rue Ferdinand Gambon.
L'entrée en jouissance a été fixée au 22/09/2010.
**Prix :** 95 000,00 €
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans DIX jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance en l'Etude Me Dominique Martin 1 rue Saint Martin 58000 Nevers.
Pour insertion.

*AL58402740*

# YONNE

## MODIFICATION DE STATUTS

Avis est donné selon AGE du 25/8/2010 tenue en ses locaux :
**1.de la modification de l'adresse du siège social de la SARL :**»OCRE ROUGE» au capital de 7500 euros 478 295 835 RCS Auxerre au 8, rue Rougemont - 89700 Tonnerre
**2.de la modification de l'objet :** graphisme et création de sites Internet pour les entreprises ; vente d'objets de décoration.
**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre. **Gérante :** Mademoiselle Delphine Goumaz demeurant 8, rue Rougemont, 89700 Tonnerre, nommée pour une durée indéterminée.

*AL89402735*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/09/2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
**Dénomination :**
FRANCE TRAVAUX ..Y
**Objet social :** Maçonnerie, Travaux publics, carrelage, ravalement, électricité
**Siège social :**
30 avenue Vauban, 89100 Sens
**Capital :** 20000 euros €
**Durée :** 99 ans
**Gérance :** M. Yakut Ercan, demeurant 9 rue dore 77000 Melun
Immatriculation au RCS de Auxerre

*AL89402739*

Aux termes d'un acte sous seing privé du 9/09/2010 enregistré à Auxerre, le 22/09/2010, Bordereau n° 2010/945, Case n° 4
Constitution d'une société aux caractéristiques suivantes :
**Dénomination sociale :** «Garage des Grottes»
**Forme :** Société à responsabilité limitée
**Capital :** 5 000 euros, Apports en numéraire
**Siège social :** 49, bis rue du Gué 89270 Arcy sur Cure
**Objet social :** entretien/réparation et achat/vente de tous véhicules automobiles, cycles et motocycles neufs et/ou occasion, achat/vente pièces et accessoires automobiles, lubrifiants, pneumatiques, convoyage, dépannage, location et toutes activités annexes se rapportant à l'objet social.
**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
**Gérant :** nommé pour une durée non limitée : Mr David Chigot demeurant 29 route départementale 606, 89270 Voutenay sur Cure
**Immatriculation :** registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis,
La gérance

*AL89402736*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### CREMERIE NORD BOURGOGNE

SARL en liquidation au capital de 12 000 euros
**Siège :** 33 Les Bordes, 89150 Jouy
480 257 450 RCS Sens
L'AGE du 27/9/2010 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Eric Braga, demeurant 33 Les Bordes, 89150 Jouy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 33 Les Bordes 89150 Jouy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

*AL89402743*

## NON DISSOLUTION

### CHAMPI-DIRECT

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 Rue des Bruleries
89250 Mont St Sulpice
502 472 103 RCS Auxerre

L'AGE du 29/09/2010, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

*AL89402733*

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
Terres de Bourgogne

## TRANSFERT DE SIÈGE

### PL-F

SARL au capital de 618000 €
Siège social :
La Brigaudière, 41200 Pruniers en Sologne
450 906 748 RCS Blois

L'AGE du 08/09/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 40 rue Auxerroise, 89800 Chablis, à compter du 01/10/2010
**Gérance :** Pascal Leleu La Brigaudière 41200 Pruniers en Sologne
Radiation au RCS de Blois et réimmatriculation au RCS de Auxerre

*AL89402744*

### PAJALEFI

Société à responsabilité limitée
au capital de 29 956,03 €
Siège social
Quai Saint Martin les Saints Marien
Bateau Pat Jak Port de Plaisance
89000 Auxerre
402 964 639 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2010 a décidé de transférer le siège social à Romilly sur Seine (10100) 13 rue Jules Vallès, à compter du 1er octobre 2010 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Troyes désormais compétent et radiée du Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La gérance

*AL89402740*

## NOMINATION

### EMJ

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 000 euros
Siège social : 21 rue de l'Europe
89100 Maillot
433 187 507 RCS Sens

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30 septembre 2010, Monsieur Michel Beau, demeurant à Maillot (89) 21 rue de l'Europe, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Daniel Langlois, démissionnaire.
Pour avis
Le Président

*AL89402742*

## DÉMISSION

### JL 89

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 4 rue du Colonel Rozanoff
89000 Auxerre
513 438 978 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2010, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Daniel Droy de ses fonctions de cogérant et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
La Gérance

*AL89402745*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

**Location-Gérance**

Aux termes d'un acte authentique en date du 15 juin 1993 à Sens (89),
Monsieur Robert CREVERAT a donné en location-gérance à la société Papeterie des Deux Ponts, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros, dont le siège social est à Maillot (89) ZA le Saule Fendu rue de l'Europe et immatriculée sous le numéro 391 701 224 RCS Sens,
Un fonds de commerce de détail de livres, papeterie et fournitures de bureaux sis et exploité à Maillot (89) ZA le Saule Fendu rue de l'Europe, pour une durée de 5 ans à compter du 15 juin 1993 renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation.
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 septembre 2010, suite au décès de Monsieur Robert CREVERAT ; Monsieur Patrice CREVERAT demeurant à Maillot (89) 1 Chemin du Saule Fendu, unique héritier, est devenu propriétaire dudit fonds de commerce et il a été convenu de poursuivre ledit contrat de location-gérance.
Pour avis

*AL89402734*

### SCI LES PRES VERTS

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 €
Siège social
5 Les Besnards
89150 Domats
RCS Sens 420 906 794

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2009, les associés de la «SCI LES PRES VERTS» ont décidé de nommer en qualité de co-gérant, pour une durée illimitée, Monsieur Fabrice Macheret domicilié à Cuy, 16 rue Georges Sand.
Pour avis
Le gérant

*AL89402731*

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne
legales@terres-de-bourgogne.net
Devis établi plus rapidement...
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

FERMETURES DE BÂTIMENT

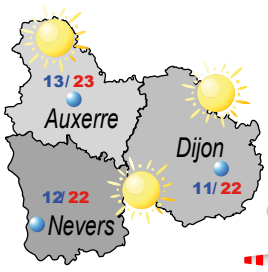
ZA du Chanois - 25870 CHEVROZ
Tél. 03 81 56 72 06 - Fax : 03 81 56 88 35
Zone Artisanale - 01340 ATTIGNAT
Tél. 04 74 52 39 76 - Fax : 04 74 52 39 77
contact@baches-fevre.fr
FEVRE
www.baches-fevre.fr



SA DESCOLLONGES
Dijon Nord 8, Rue des Novalles Talant 03 80 58 29 89
Dijon Sud 1, bis rue Paul Langevin Chenôve 03 80 51 97 75
NOUVEAU SITE
Garage GOGIEN
Châtillon/Seine 14, Rue Jean Giono 03 80 91 16 04

# ▶Prévisions **météo** du 8 au 17 octobre 2010

## Vendredi 8 Octobre



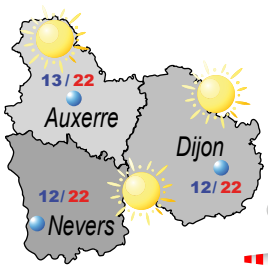

**Ensoleillé**
Un temps très agréable et pleinement ensoleillé en perspective. Les températures seront douces et les vents faibles.

***T° mini :*** 10 à 12 °C
***T° maxi :*** 22 à 24 °C

***Vents :*** Sud-Est 10 km/h

**Ste Pélagie**
***Soleil :*** 08:11 - 19:33
***Lune :*** 09:05 - 19:32

## Samedi 9 Octobre




**Belle journée**
Le soleil persistera tout au long de ce samedi. Les températures seront dans l'ensemble stationnaires.

***T° mini :*** 11 à 13 °C
***T° maxi :*** 21 à 23 °C

***Vents :*** Est-Sud-Est 10 km/h

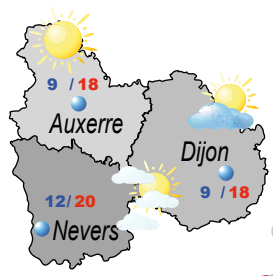
**St Denis**
***Soleil :*** 08:12 - 19:31

## Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

**Prévisions Météo à 8 jours**
**0892 46 38 36**
0,34 € ttc/min.
**www.agate-france.com**

## Dimanche 10 Octobre




**Beau temps**
Cette journée dominicale restera ensoleillée. Les températures seront en baisse et les vents souffleront modérément.

***T° mini :*** 8 à 10 °C
***T° maxi :*** 19 à 21 °C

***Vents :*** Nord-Est 20 km/h

**St Ghislain**
***Soleil :*** 08:13 - 19:30
***Lune :*** 11:40 - 20:50

### *Prévisions à 7 jours*

**Lundi 11 au Mercredi 13 Octobre :**
Un ciel couvert pour ce lundi. Mardi et mercredi, quelques nuages et de belles apparitions du soleil sur la région.
***Vents :*** Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : 4 à 9 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

**Jeudi 14 au Dimanche 17 Octobre :**
Le ciel sera clair et le soleil bien présent au cours de ces prochains jours.
***Vents :*** Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 1 à 6 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

**Terres de Bourgogne**

**Éditeur : SEP DE BOURGOGNE** (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
**SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

**Rédaction**
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
**Publicité**
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
**Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.**

# ▶Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | | | | | | | 6 | 7 |
| 6 | | | | 5 | 3 | | | 9 |
| | | 8 | 2 | | 6 | | 1 | |
| | | 3 | | | 8 | | | 5 |
| 7 | 2 | | 9 | | 5 | | 8 | 4 |
| 8 | | | 6 | | | 2 | | |
| | 8 | | 1 | | 2 | 9 | | |
| 3 | | | 5 | 8 | | | | 2 |
| 2 | 1 | | | | | | | 8 |

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

## Résultats du précédent numéro

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 6 | 7 | 1 | 2 | 5 | 4 | 8 | 9 |
| 1 | 8 | 4 | 9 | 3 | 6 | 7 | 5 | 2 |
| 2 | 5 | 9 | 7 | 8 | 4 | 1 | 6 | 3 |
| 9 | 7 | 2 | 5 | 1 | 8 | 6 | 3 | 4 |
| 6 | 3 | 5 | 4 | 9 | 7 | 2 | 1 | 8 |
| 4 | 1 | 8 | 2 | 6 | 3 | 5 | 9 | 7 |
| 5 | 9 | 6 | 3 | 4 | 2 | 8 | 7 | 1 |
| 8 | 2 | 1 | 6 | 7 | 9 | 3 | 4 | 5 |
| 7 | 4 | 3 | 8 | 5 | 1 | 9 | 2 | 6 |

# ▶Télévision Sélection du 9 au 15 octobre2010

## Samedi 9

**TF1**
**20.45 Football** «Éliminatoires Euro 2012 : France/Roumanie».
**23.00 New York section criminelle**. Série avec Vincent D'Onofrio ⓬.

**FRANCE 2**
**20.35 Les années bonheur** «5 ans déjà». Divertissement de Patrick Sébastien, avec Annie Cordy, Dave, Gérard Lenormand, Gigliola Cinquetti, Daniel Gérard, Adamo, etc.
**22.50 On n'est pas couché**. Magazine de Laurent Ruquier.

**FRANCE 3**
**20.35 Vital désir** ★. Téléfilm avec Caroline Ducey. *Lourd et long.*
**22.35 Mac Orlan** : «Ennemis intimes», «La fille au tailleur blanc» ★★. Série avec Daniel Russo ⓾. *Un policier original et très humain.*

**ARTE**
**20.40 L'aventure humaine** «Grande histoire des océans (1/3)» ★★. (voir Sélection)
**21.35 L'aventure humaine** «1529, le siège de Vienne» ★★. *Intéressant, mais trop succinct.*
**22.25 Breaking bad** (1 et 2/7) ★. Série. *Amusant, mais très cru.*

**M6**
**20.40 Les bleus, premiers pas dans la police** (1, 2 et 3/6) ★★. Série ⓾. *Amusant.*
**23.30 Les bleus, premiers pas dans la police** ★★. *Réussi.*

**CANAL +**
**20.50 Bobby** ★★. Drame (2006) de Emilio Estevez, avec Anthony Hopkins (1h52) ⓾. *Poignant.*

## Dimanche 10

**TF1**
**20.45 Une journée en enfer** ★★. Aventures (1995) de J. McTiernan, avec Bruce Willis (2h08) ⓬. *Spectaculaire, mais violent.*
**23.05 Les experts**. Série ⓾.

**FRANCE 2**
**20.35 Je reste !** ★★. Comédie (2003) de Diane Kurys, avec Sophie Marceau, Vincent Pérez (1h38) ⓾. *Amusant, mais assez complaisant.*
**22.15 Faites entrer l'accusé** «Les trois procès d'Edwige Alessandri» ⓾.

**FRANCE 3**
**20.35 Plus de vie**. Divertissement de Michel Drucker, avec Bernadette Chirac, Alain Delon, Mireille Darc, Françoise Hardy, etc.
**23.05 L'amour bête**. Documentaire.
**01.05 Théorème** ★★. Drame (1968) de Pasolini, avec T. Stamp (1h35) ⓰. *Beau, mais corrosif.*

**ARTE**
**Rock Hudson, géant d'Hollywood**
**20.45 Écrit sur du vent** ★★★. Drame (1956) de D. Sirk, avec Rock Hudson, L. Bacall (1h35). (voir Sélection)
**22.20 Rock Hudson** «Beau ténébreux» ★. *Pas mal.*

**M6**
**20.40 Zone interdite** «Ils vont tout tenter pour retrouver du travail».
**22.50 Enquête exclusive** «Thaïlande : La vraie vie des filles de bar».

**CANAL +**
**20.45 Insoupçonnable** «Le dahlia rouge» ★★. Téléfilm avec Kelly Reilly. *Prenant, mais affreux.*

## Lundi 11

**TF1**
**20.45 Un mari de trop** ★★. Téléfilm avec Lorie Pester, Alexandre Varga, Philippe Bas, Alain Delon. *Très amusant.*
**22.35 New York unité spéciale**. Série avec Christopher Meloni ⓬.
**01.00 Au Field de la nuit**. Magazine présenté par Michel Field.

**FRANCE 2**
**20.35 Cold case** : «Pour l'équipe», «Scarlet Rose» ★★. Série avec Kathryn Morris. *Pas mal.*
**22.05 Mots croisés**. Magazine présenté par Yves Calvi.

**FRANCE 3**
**20.35 Hors-série** «Je préfère manger à la cantine» ★★. *Pas mal.*
**22.55 Ce soir** (ou jamais !).

**ARTE**
**20.40 Je vous aime** ★★. Comédie dramatique (1980) de Claude Berri, avec Catherine Deneuve (1h40). *Émouvant et bien fait.*
**22.20 Leonard Bernstein** «The making of West Side story».
**23.15 En quête d'auteurs** «Sur la route d'Israël». Documentaire.

**M6**
**20.40 E=M6 spécial** «Obésité : Comment réagir en famille ?». Magazine présenté par M. Lesggy.
**22.20 Nouveau look pour une nouvelle vie**. Magazine.

**CANAL +**
**20.50 Maison close** (3 et 4/8) ★. Série avec Anne Charrier ⓰. *Bien filmé, mais très complaisant et affreux.*

## Mardi 12

**TF1**
**20.45 Football** «Éliminatoires Euro 2012 : France/Luxembourg».
**23.00 Appels d'urgence** «Nîmes : Flics sous tension contre jeunes délinquants prêts à tout». Magazine.

**FRANCE 2**
**20.35 La maison des Rocheville** (3/5) ★. Téléfilm avec Alexandre Brasseur (1h40). *Très artificiel.*
**22.15 Un jour, un destin** «Valéry Giscard d'Estaing, l'homme qui voulait être aimé». Magazine.
**00.30 Max et les ferrailleurs** ★★. Policier (1971) de C. Sautet, avec Michel Piccoli (1h50) ⓬. *Prenant.*

**FRANCE 3**
**20.35 Le terminal** ★★★. Comédie (2004) de S. Spielberg, avec Tom Hanks, Catherine Zeta Jones, Stanley Tucci (2h04). (voir Sélection)
**23.10 Ce soir** (ou jamais !).

**ARTE**
**20.40 La Zona** ★★. Drame (2007) de R. Pla, avec D. Giménez Cacho (1h31). *Bien fait, mais très violent.*
**Agresseurs, agressés, un quotidien de violence**
**22.15 L'empreinte de l'agression**.
**23.10 Les communautés de la violence**. Documentaire.

**M6**
**20.40 Desperate housewives** (12 et/23) ★★. Série. *Pas mal.*
**22.25 Swingtown**. Série ⓾.

**CANAL +**
**20.50 Mères et filles** ★. Drame (2009) de J. Lopes-Curval, avec Marina Hands (1h40). *Décevant.*

## Mercredi 13

**TF1**
**20.45 Mentalist** : «L'employé du mois», «Passé trouble», «Impair, rouge et manque» ★★. Série avec Simon Baker ⓾. *Excellent.*
**23.15 Fringe**. Série ⓬.

**FRANCE 2**
**20.35 Les vivants et les morts** (4, 5 et 6/8) : «L'impossible», «L'aveu», «L'incendie» ★★. Téléfilm avec Marie Denarnaud, Robinson Stévenin ⓾. *Prenant, mais peu crédible.*
**23.10 Le bureau des plaintes**. Magazine de Jean-Luc Lemoine.

**FRANCE 3**
**20.35 Des racines et des ailes** «Au fil de la Garonne». Magazine.
**22.50 Ce soir** (ou jamais !).
**22.40 C dans l'air**.

**ARTE**
**20.40 Les mercredis de l'histoire** «L'avocat de la terreur» ★★. Documentaire (2007) de Barbet Schroeder (2h11). (voir Sélection)
**22.50 Le dessous des cartes** «L'état des forêts». Magazine.
**23.05 Cinéma, aspirines et va utours**. Comédie dramatique en VO (2005) de Marcelo Gomes (1h33).

**M6**
**20.40 D & Co, une semaine pour tout changer** «Ils avaient tout pour être heureux...». Divertissement présenté par Valérie Damidot.
**22.50 C'est du propre !**

**CANAL +**
**20.50 Un hiver à Central Park**. Comédie dramatique (2009) de D. Roos, avec Natalie Portman (1h59).

## Jeudi 14

**TF1**
**20.45 Masterchef**. Divertissement présenté par Carole Rousseau, avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Sébastien Demorand.
**23.55 Masterchef se met à table**.

**FRANCE 2**
**20.35 Envoyé spécial** : «Les coulisses de la carte scolaire», «Une marée noire d'inquiétudes». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
**22.50 Infrarouge** «Cinq jours pour juger le procès d'un pédophile». Documentaire.

**FRANCE 3**
**20.35 Mission : Impossible 2** ★★★. Espionnage (1999) de John Woo, avec Tom Cruise, Anthony Hopkins (2h06) ⓾. *Spectaculaire, mais un peu violent.*
**23.05 Ce soir** (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

**ARTE**
**20.40 Être et avoir** ★★★. Documentaire (2002) de Nicolas Philibert, avec Georges Lopez et ses élèves (1h44). (voir Sélection)
**22.25 Breaking the waves** ★★★. Drame en VO (1996) de Lars von Trier, avec Emily Watson (2h38). *Magnifique, mais cru.*
**00.55 Tracks**.

**M6**
**20.40 Bones**. Série avec Emily Deschanel ⓾.

**CANAL +**
**20.50 24 heures** (9 et 10/24). Série avec Kiefer Sutherland ⓬.

## Vendredi 15

**TF1**
**20.45 Koh-Lanta**. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
**22.30 Secret story** ⓾.

**FRANCE 2**
**20.35 Un flic** «Dream team» ★★. Téléfilm avec Gaëtan Kondzot, Marie-Gaëlle Cals ⓾. *Excellent.*
**22.00 Avocats et associés** «La lutte finale» ★. Série avec Muriel Combeau, F. Gorny. *Décevant.*
**23.00 Semaine critique !** Magazine présenté par F.-O. Giesbert.

**FRANCE 3**
**20.35 Thalassa**. Magazine présenté par Georges Pernoud.
**22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo**. Magazine de Mireille Dumas, avec Richard Anthony, Herbert Léonard, Michael Grégorio.
**00.10 Toute la musique qu'ils aiment** «Concert Celibidache».

**ARTE**
**20.40 Quand la glace se rompt…** ★★. Téléfilm avec Veronica Ferres, August Schmötzer (1h29). *Un policier réussi, mais sordide.*
**22.10 La revanche des microbes**.
**23.05 Grand format** «Afrique, l'ambition chinoise». Documentaire.

**M6**
**20.40 NCIS, enquêtes spéciales** : «Jeu d'enfant», «La chevauchée sauvage», «KO». Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.
**23.05 Numb3rs**. Série ⓾.

**CANAL +**
**20.50 RTT**. Comédie (2008) de F. Berthe avec Kad Merad (1h24).

# SÉLECTION


DR

**Le terminal** - Dès aon arrivée à New York, Viktor Navorski apprend que son pays, la Krakozie, vient de subir un coup d'État et que le nouveau pouvoir a annulé tous les visas de ses ressortissants. Cela signifie que Viktor ne peut pas entrer aux États-Unis ni rentrer dans son pays. Il n'a d'autre issue que de rester à l'intérieur de l'aéroport. En s'inspirant de l'histoire de Mehran Karimi Nasseri, un Iranien qui vit à l'intérieur de l'aéroport de Roissy depuis 1988, Steven Spielberg a fait reconstituer un immense aéroport international en studio, afin d'y filmer ce petit monde obscur, fait de combines, de trafics, mais aussi d'amitié et de solidarité. Tom Hanks est l'atout majeur de cette comédie brillante et légère, qui montre que certains êtres possèdent ce talent rare de changer tous ceux qui les approchent. C'est, tour à tour, drôle et émouvant, mais le cinéaste n'a pas su éviter les longueurs ni les facilités. ***Mardi 12, sur France 3, à 20h35.***

**L'aventure humaine «Grande histoire des océans (1/3)»** - Les deux tiers de la Terre sont entièrement recouverts d'eau. Sans elle, il n'y aurait pas de vie sur notre planète. Ce documentaire en trois parties se propose d'explorer les océans et de raconter l'histoire de la vie. Il est dommage que ce documentaire soit si mal doublé, car les images sont splendides et étonnantes, et l'ensemble est passionnant. ***Samedi 9, sur Arte, à 20h40.***

**Écrit sur du vent** - Riche héritier d'un magnat du pétrole, Kyl abuse de l'alcool. Douglas Sirk est au sommet de son art avec ce mélo flamboyant, dans lequel il décrit les tourments de ses personnages avec un brio qui frôle souvent le kitsch (on a dit que ce film était l'ancêtre du soap, tel «Dallas»). Portée par un quatuor de comédiens remarquables, cette histoire romanesque n'évite pas les outrances. Mais elle est magnifique. ***Dimanche 10, sur Arte, à 20h45.***

**Les mercredis de l'histoire «L'avocat de la terreur»** - L'avocat Jacques Vergès, qui défendit notamment Klaus Barbie et différents terroristes, est une personnalité énigmatique. Dans ce documentaire passionnant, le cinéaste Barbet Schroeder retrace avec brio, notamment grâce à un excellent montage, le parcours atypique de Jacques Vergès. Il signe un éclairage intéressant sur l'histoire du terrorisme contemporain. ***Mercredi 13, sur Arte, à 20h40.***

**Être et avoir** - Dans un village du Puy-de-Dôme, Georges Lopez enseigne, dans une classe unique, à des petits et à des grands. Nicolas Philibert a connu un succès surprise avec ce joli documentaire sur le plaisir d'enseigner et la joie d'apprendre. En se donnant le temps de filmer les uns et les autres, le cinéaste a réussi à capter ces moments précieux et poétiques de l'enfance. Son film est à la fois drôle, touchant et fascinant. ***Jeudi 14, sur Arte, à 20h40.***

129 millions d'euros à gagner ce soir à Euromillions

# Les agriculteurs sont-ils joueurs ?

**Un Français deviendra peut-être le plus gros gagnant d'une loterie s'il remporte seul ce soir la cagnotte d'Euromillions. Comme chaque vendredi, plusieurs millions de grilles seront jouées dans l'Hexagone. Les agriculteurs seront-ils de la partie ? La réponse est plus que mitigée car sur quinze JA de Côte d'Or interrogés, seulement trois devraient tenter leur chance.**




Cinq numéros et deux étoiles et vous avez une chance sur 76 millions de gagner 129 millions d'euros. Cette infime probabilité de gagner dissuade bon nombre de personnes. Sur une quinzaine de jeunes agriculteurs interrogés, seuls trois JA devraient jouer.

Ce soir, aux alentours de 23h30, un joueur d'Euromillions remportera peut-être la somme exceptionnelle de 129 millions d'euros. C'est en effet le montant de la cagnotte du loto européen qui réunit huit pays différents (France, Portugal, Espagne, Autriche, Angleterre, Suisse, Belgique, Luxembourg). Avec le cumul des mises, la somme devrait même dépasser les 130 millions d'euros, soit plus de 850 millions de francs. Gagner cette somme est une chose, compter ses intérêts en est une autre. Si la somme est intégralement placée à 5%, l'éventuel gagnant verra 100€ rentrer dans son porte-feuilles toutes les 8 minutes. *«Tout ça ramènerait un peu de trésorerie!»* plaisante Cyril Pautet, président des JA de Genlis/Auxonne. N'ayant pas eu le temps de jouer vendredi dernier lors de la cagnotte de 100 000 000€, l'agriculteur de Rouvres-en-Plaine devrait cette fois-ci se libérer pour aller valider son bulletin de jeu. Nicolas Bachelet, le président des JA de Fontaine/Mirebeau répondra également présent. Le jeune agriculteur tentera de nouveau sa chance après avoir échoué vendredi dernier. Christophe Calmelet, président du canton de Dijon, devrait être le 3ème agriculteur participant, sur les 15 présidents de canton sondés. *«Oui, je pense également jouer, même si mes participations à ces jeux restent assez peu nombreuses»* signale le JA.

## Une probabilité dissuasive

Pour gagner le gros lot, il *«suffit»* de trouver les 5 bons numéros sur 50 possibles et de tomber sur les deux bonnes étoiles sur les 9 proposées. La probabilité de gagner est d'une chance sur 76 275 360. Autrement dit, si chaque français joue une grille différente (64 millions de combinaisons en comptant les mineurs qui n'ont en réalité pas le droit de jouer), il resterait encore 16% de chance pour que la cagnotte ne soit pas remportée en France. Cette infime chance de gagner dissuade de nombreuses personnes. Sur les 15 JA sondés, 12 ne jouent jamais ou très peu. *«Quand on réalise les chances que l'on a de gagner, ce jeu n'est pas très motivant. Du coup, il est vrai que je ne suis pas tenté de jouer»* commente Anthony Clair, président du canton de Pouilly-en-Auxois. *«J'ai dû gratter une seule fois dans ma vie !»* signale Jean-Pascal Briotet, président du canton d'Is/Selongey, qui ne jouera pas non plus ce soir. *«Oui, 100% des gagnants ont déjà tenté leur chance»* rappelle Nicolas Mazilly, président du canton de Nolay, *«mais ce n'est pas pour autant que je jouerai»*. Fabien Mignotte, le président du canton de Bligny-sur-Ouche, n'est guère plus partant pour miser au minimum 2€ : *«Je ne joue qu'une fois par an et encore. Personnellement, je préfère gagner de l'argent en travaillant»*. Ludovic Lelong (Arnay-le-Duc), Nicolas Joigneault (Nuits/Gevrey), Isabelle Andriot (Venarey), Fabien Loizon (Seurre) et Etienne Briot (Saint-Jean-de-Losne) ne joueront pas non plus. Sébastien Tursin (Saulieu) et Christelle Potier (Sombernon) sont les seuls à hésiter. Ces deux joueurs occasionnels joueront en fonction du temps qu'ils ont devant eux et de l'éventuelle opportunité qu'ils auront à aller valider un bulletin. La démarche d'aller dans un centre de validation est restrictive chez plusieurs JA, à l'image de Benoît Jadot (Vitteaux).

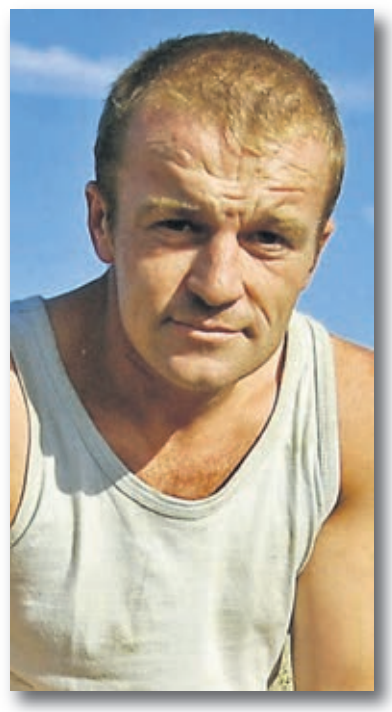
## Que faire avec l'argent ?

Depuis l'apparition du jeu en 2004, 61 français ont remporté une somme variant entre 3 et 100 millions d'euros. Ce plus gros gain a récemment été remporté par quinze amis du département des Bouches-du-Rhône qui se sont partagé le pactole (plus de 6 millions d'euros chacun). Le précédent *«tenant du titre»* était un chômeur parisien ayant gagné plus de 75 millions d'euros en 2005. En ce qui concerne la Bourgogne, deux joueurs ont déjà remporté 15 000 000 d'euros chacun. L'un d'eux a même validé son bulletin à Genlis, canton que préside Cyril Pautet. Celui-ci a peut-être été inspiré par ce chanceux père de famille du Val-de-Saône. S'ils parvenaient à remporter le gros lot, Cyril Pautet et Nicolas Bachelet continueraient tous les deux de travailler. *«L'agriculture, c'est une passion, une vocation»* précise le président de Fontaine/Mirebeau. Que faire de la somme ? Cyril Pautet *«rembourserait ses annuités, moderniserait son matériel et ferait plaisir à sa famille»*. Nicolas achèterait un *«chalet à la montagne, en ferait profiter à son entourage et se lancerait dans des actions humanitaires»*.

AURÉLIEN GENEST



Nicolas Mazilly (Nolay) : *«Je ne joue jamais, bien que 100% des gagnants ont déjà tenté leurs chances».*



Cyril Pautet (Genlis/Auxonne) : *«J'ai oublié de jouer vendredi dernier, mais je tenterai ma chance ce soir».*



Fabien Mignotte (Bligny-sur-Ouche) : *«Je ne joue que très rarement. Je préfère gagner de l'argent en travaillant!»*

### ▶ Beaucoup de choses à faire...

**Avec une somme de 129 000 000€, le gagnant pourrait acheter tous les ovins de trois régions comme la Bourgogne (base de 250 000 ovins bourguignons et prix moyen (tous âges et catégories confondus de 150€). S'il est intéressé par du foncier, il pourrait s'acheter 43 000 hectares de terres agricoles en Côte d'Or (si l'hectare vaut 3000€). Cela représenterait 430 km² soit plus de deux cantons *«moyens»* de Côte d'Or. Si le gagnant est intéressé par l'engraissement de jeunes bovins, il pourrait s'acheter un cheptel de 130 000 broutards !**

**S'il souhaite consommer de la viande bovine, le gagnant pourrait acquérir 43 000 tonnes de viande (en achetant 3€ le kilo de viande aux éleveurs). Si une collection de tracteurs le tente, il pourrait s'en acheter plus de 2000 flambant neufs (si l'on admet que le prix unitaire est de 60 000 euros) et ainsi en offrir un à près de 90% des exploitations professionnelles du département (hors viticulture). Fidèle lecteur de Terres de Bourgogne, il pourrait régler sans problème un abonnement de 14 000 siècles à notre journal.**